

**UNIVERSITE MOULOUD MAMMERRI DE TIZI-OUZOU  
FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES COMMERCIALES  
ET DES SCIENCES DE GESTION**

**DEPARTEMENT DES SCIENCES FINANCIERES ET COMPTABILITES**



*Mémoire de fin de cycle*



**En Vue de l'Obtention du Diplôme de Master  
En Sciences Financières et Comptabilités  
Option : Comptabilité et audit**

**Thème**

**Les travaux de fin d'année et l'élaboration des états financiers  
selon le SCF  
Cas de la SARL ELECTRO ROYAL EI-HAMIZ**

**Réalisé par:**

**M<sup>lle</sup> CHOUALI Chakira  
M<sup>lle</sup> RABAHI Meriem**

**Dirigé par:**

**M<sup>r</sup> GUELMINE Mohamed Hichem**

**Devant le Jury composé de**

- **Président : M<sup>f</sup> SAM Hocine** M.C.A, UMMTO
- **Examineur : M<sup>f</sup> ALLAG Yacine** M.C.A, UMMTO
- **Rapporteur : M<sup>f</sup> GUELMINE Mohamed Hichem** M.C.A, UMMTO

**Promotion:2024-2025**

# Remerciement

Avant tout, nous remercions le dieu de nous avoir donné de la force et la volonté d'accomplir ce modeste travail, qui est l'aboutissement d'un long cheminement au cours duquel on a bénéficié de l'encadrement, des encouragements et du soutien de plusieurs personnes, à qui ont tiens à dire profondément et sincèrement merci.

Nous tenons également à remercier : Mr GUELMIN Mohamed Hicham d'avoir accepté de diriger ce travail, et pour son accompagnement, ses conseils, aidé, ainsi que orienté tout au long de ce travail.

Nous souhaitons aussi remercier chaleureusement la Sarl ELECTRO ROYAL, ainsi que toutes les personnes qui nous ont accueillis et encadres lors de notre stage et leur soutien à leur tête Mr LATACHE Toufik Qui nous a offert l'opportunité d'effectuer ce stage dans les meilleures conditions et qui nous a fortement impressionnés par sa grande expérience et sa concrète contribution au bon déroulement de ce travail.

Je remercier également toute l'équipe pédagogique de l'université Mouloud MAMMERY et spécialement les enseignants et professeurs, qui nous ont transmis savoir et connaissance tout au long de notre parcours universitaire.

Nousremerciements s'adressent également aux membres de Jury qui ont accepté de lire et évaluer ce mémoire.

Enfin, nous remerciant toutes les personnes ayant contribué de près ou de loin à la réalisation de ce travail.

# *Dédicace*

**Je dédie ce modeste travail à celui qui a fait de moi  
Ce que je suis et ne cesse de me soutenir et de m'encourager : mon père,  
Pour tout l'appui et le soutien qu'il m'avait offert,**

**Ma mère, qui peut être fier et trouver ici le résultat de longues années de  
Sacrifices et de privations pour m'aider à avancer dans la vie. Puisse Dieu  
Faire en sorte que ce travail porte son fruit ; Merci pour les valeurs nobles,  
L'éducation et le soutien permanent venu de toi.**

**A mes très chers sœur : Kamilia, Shanez et Alicia pour leur présence, leurs  
encouragements et leurs confiances  
A toute ma famille ;  
A tous mes ami(e)s et camarades;  
Et à toutes les personnes qui me tiennent à cœur**

**A ma binôme Meriem qui m'a accompagné tout au long de cette  
année pour la réalisation de ce travail.**

*Phakira*

# Dédicace

## **J'ai l'honneur de dédier ce modeste travail :**

Aux deux personnes qui sont les plus chers dans ce monde **mes parents**, a ceux qui m'ont tous donné sans rien en retour, a ce qui ont sacrifié leurs bons moments pour m'éclairer le chemin de succès et de réussite, a ce qui m'ont donné la vie, la fierté, de sagesse et de patience, que dieu les protège.

**Aucune dédicace ne saurait exprimer l'affection et l'amour que j'ai pour vous.**

A mes très chers sœur et frère : **SAMRA** et **HASSAN** pour leur présence, leurs encouragements et leurs confiances.

A tous les membres de **ma famille** et aussi a tous **mes amis** et **mes copines** et à ma binôme **CHAKIRA**.

A toutes les personnes qui m'ont aidé soit de loin ou de près jusqu'à la réalisation de ce mémoire.

Ce travail est également dédié à tous ceux qui poursuivent leurs rêves malgré les obstacles

*Meriem*

## Liste d'abréviations

**BA** : Base d'amortissement

**CMUP**: Coût unitaire moyen pondéré

**EFRAG**: European Financial Reporting Advisory Group

**FASB**: Financial Accounting Standards Board

**FEE** : Fédération européenne des experts comptables

**FRS**: Fournisseur

**GAAP**: Generally Accepted Accounting Principles

**HT**: Hors taxes

**IAS**: International Accounting Standards (norms comptables internationaux)

**IASB**: International Accounting Standards Board

**IASC** : International Accounting Standards Committee

**IBS** : Impôt sur le bénéfice des sociétés

**IFRIC**: International Financial Reporting Interpretations Committee

**IFRS** : International Financial Reporting Standards(normes internationales d'information financière)

**IRG** : Impôt sur le revenu global

**N** : Année

**PCG** : Plan comptable général

**PCN** : Plan comptable national

**SCF** : Système comptable financier

**SCN** : Système comptable national

**T** : Taux

**TAP**: Taxe sur l'activité professionnelle

**TCP** : Tableau des capitaux propres

**TCR** : Tableau du compte de résultat

**TFT** : Tableau des flux de trésorerie

**TI** : Titre d'immobilisation

**TIAP** : Titre immobilisés de l'activité de portefeuille

**TP** : Titre de participation

**TVA** : Taxe sur la valeur ajoutée

**UEC** : l'union européenne des experts comptable

**VMP** : Valeur mobilier de placement

**VNC** : Valeur nette comptable

**VO** : Valeur d'origine

**VR** : Valeur résiduel

## Liste des tableaux

---

<b>N du Tableaux</b>	<b>Intitulés</b>	<b>Page</b>
<b>N °01</b>	Le registre d'inventaire	<b>30</b>
<b>N °02</b>	Document d'inventaire de caisse	<b>33</b>
<b>N °03</b>	La nature des immobilisations amortissables et non amortissable	<b>38</b>
<b>N °04</b>	Le plan d'amortissement	<b>40</b>
<b>N°05</b>	Les coefficients fiscaux	<b>41</b>
<b>N°06</b>	Etat de rapprochement bancaire	<b>44</b>
<b>N°07</b>	Déclaration globale des revenus	<b>50</b>
<b>N°08</b>	Modalités de paiement	<b>52</b>
<b>N°09</b>	Présentation du bilan actif	<b>58</b>
<b>N°10</b>	Présentation du bilan passif	<b>59</b>
<b>N°11</b>	Présentation du compte de résultat	<b>61</b>
<b>N°12</b>	Etat de variation des capitaux propres	<b>64</b>
<b>N°13</b>	Présentation de tableau des flux de trésorerie	<b>66</b>
<b>N°14</b>	Présentation de tableau des immobilisations	<b>68</b>
<b>N°15</b>	Présentation de tableau des amortissements	<b>68</b>
<b>N°16</b>	Présentation de tableau des participations	<b>69</b>
<b>N°17</b>	Présentation de tableau des provisions	<b>69</b>
<b>N°18</b>	Présentation de tableau d'état des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice	<b>70</b>
<b>N°19</b>	Présentation de liste des norme comptables internationales	<b>78</b>
<b>N°20</b>	Présentation de liste des interprétations des IAS/IFRS	<b>79</b>
<b>N°21</b>	Analyse de cycle proportionnel	<b>79</b>
<b>N°22</b>	Exemple de deux clients de l'entreprise	<b>91</b>

## Liste des tableaux

---

<b>N°23</b>	Processus verbal d'arrêté de caisse	<b>93</b>
<b>N°24</b>	Le plan d'amortissement linéaire	<b>95</b>
<b>N°25</b>	Un état de rapprochement de l'ELECTRO ROYAL	<b>99</b>
<b>N°26</b>	Bilan actif	<b>105</b>
<b>N°27</b>	Bilan passif	<b>106</b>
<b>N°28</b>	Tableau du compte de résultat	<b>107</b>
<b>N°29</b>	Tableau des flux de trésorerie	<b>109</b>
<b>N°30</b>	Tableau état de variation des capitaux propres	<b>111</b>

## Liste des figures

---

<b>N° de la figure</b>	<b>L'intitulé</b>	<b>Page</b>
<b>N °01</b>	Le schéma des travaux d'inventaire	<b>24</b>
<b>N °02</b>	Les types des immobilisations	<b>26</b>
<b>N °03</b>	Objectif de l'amortissement	<b>37</b>
<b>N°04</b>	Taux de la main-d'œuvre par catégorie	<b>82</b>
<b>N°05</b>	La direction générale de l'entreprise Electro Royal	<b>84</b>
<b>N°06</b>	Répartition des tâches dans la gestion des stocks de la société	<b>87</b>
<b>N°07</b>	Présentation de la division finance et comptabilité	<b>89</b>

## Liste des annexes

---

<b>N ° des annexes</b>	<b>Intitulés</b>
<b>N °01</b>	Procès-verbal d'arrête de caisse
<b>N °02</b>	Rapprochement bancaire
<b>N °03</b>	Série G n°50
<b>N°04</b>	Série G n°29
<b>N°05</b>	Exemplaire d'état détaille des clients (Etat 104)
<b>N°06</b>	Grande livre de caisse
<b>N°07</b>	Tableaux des amortissements
<b>N°08</b>	Grande livre de banque
<b>N°09</b>	Etat détaille des clients
<b>N°10</b>	Bilan actif
<b>N°11</b>	Bilan passif
<b>N°12</b>	Compte de résultat
<b>N°13</b>	Tableau des flux de trésorerie
<b>N°14</b>	Tableau de variation des capitaux propres

# Sommaire

## Sommaire

---

<b>Introduction générale .....</b>	<b>01</b>
<b>Chapitre I : Les travaux de fin d'année</b>	
<b>Section 01 : Généralité sur la comptabilité et le SCF .....</b>	<b>06</b>
<b>Section 02 : Les outils des travaux de fin d'année .....</b>	<b>21</b>
<b>Section 03 : Les travaux comptables et le défi d'élaboration des travaux de fin d'année ....</b>	<b>36</b>
<b>Chapitre II : Préparation des états financiers</b>	
<b>Section 01 : Les composantes des états financiers .....</b>	<b>55</b>
<b>Section 02 : Le rôle des états financiers .....</b>	<b>71</b>
<b>Section 03 : Les normes qui encadrent l'élaboration des états financiers .....</b>	<b>75</b>
<b>Chapitre III : Les travaux de fin d'exercice au sein de la Sarl ELECTRO ROYAL</b>	
<b>Section 01 : Présentation de l'organisme d'accueil .....</b>	<b>81</b>
<b>Section 02 : Le déroulement des travaux d'inventaire au sein de la Sarl ELECTRO ROYAL .....</b>	<b>90</b>
<b>Section 03 : processus d'élaboration des états financiers.....</b>	<b>104</b>
<b>Conclusion générale.....</b>	<b>113</b>
<b>Bibliographie</b>	
<b>Annexes</b>	
<b>Table des matières</b>	
<b>Résumé</b>	



**INTRODUCTION**  
**GENERALE**

## Introduction Générale

---

La comptabilité est une discipline née de la nécessité pour les êtres humains de disposer d'informations fiables et structurées sur les différentes dimensions de l'activité économique.

La comptabilité est souvent qualifiée de langage des affaires, car elle joue un rôle central dans la communication au sein de l'économie. Elle inspire la confiance de ses utilisateurs grâce à la solidité de ses principes et à la rigueur de leur application. Elle constitue également un processus structuré d'enregistrement et de diffusion d'informations financières, permettant de conserver la trace des transactions réalisées afin d'en assurer la régularité et de renforcer la transparence. L'enregistrement des opérations comptables facilite le contrôle, l'évaluation de la performance et la prise de décisions éclairées. Les documents comptables fournissent ainsi une lecture économique et financière des actions et des choix effectués. Connaître les résultats financiers permet également d'identifier les axes d'amélioration de la performance.

Même si la comptabilité est pratiquée dans le monde entier, chaque pays l'adapte à son propre contexte en fonction de son système économique, juridique et culturel.

La normalisation comptable consiste à établir des règles communes, valables pour toutes les entreprises d'un pays, afin d'uniformiser les pratiques. Cela crée un langage propre à chaque environnement national, souvent peu accessible à l'international. En effet, la comptabilité reflète l'environnement spécifique dans lequel elle est pratiquée. Sur le plan économique, l'unification des normes comptables se justifie par l'utilité collective de la comptabilité. Sur le plan juridique, elle est essentielle puisqu'elle constitue un moyen de preuve qui doit être encadré par des règles strictes.

Cependant, avec l'essor de la mondialisation, l'élargissement des échanges commerciaux et la montée en puissance des marchés financiers internationaux, la comptabilité est devenue un outil de communication incontournable. Elle occupe désormais une place prépondérante parmi les sciences économiques, tout en révélant des disparités dans son contenu et ses méthodes d'application selon les pays.

Dans ce nouveau contexte, la comptabilité n'est plus perçue uniquement comme un outil de calcul fiscal ou un moyen de preuve juridique. Elle devient avant tout un instrument d'information stratégique, essentiel pour les décideurs, les investisseurs et l'ensemble des

parties prenantes. Elle permet notamment la prise de décisions éclairées et la comparaison des performances entre entreprises à l'échelle mondiale.

C'est dans cet esprit que l'Internationale Accounting Standards Board IASB fondé en 1973, s'est donné pour mission de réduire les écarts existants en matière de normes et de pratique comptables. Son objectif est de promouvoir l'harmonisation des règles relatives à l'élaboration et à la présentation des états financiers en mettant l'accent sur leur utilité pour la prise de décision économique.

Depuis deux décennies, IASB intensifie ses efforts pour faire reconnaître ses normes à l'échelle internationale, notamment auprès des grandes places boursières. Le cadre comptable IAS\IFRS qu'il développe est désormais largement adopté comme référence par de nombreuses autorités de régulation dans le monde.

La comptabilité est un outil fondamental de gestion qui permet à toute entreprise de suivre et d'enregistrer, de manière rigoureuse et ordonnée, l'ensemble des mouvements économiques générés par son activité. Ces enregistrements se font quotidiennement et selon un ordre chronologique précis, ce qui assure une traçabilité et une transparence des opérations tout au long de l'exercice comptable.

La fin de l'exercice, qui coïncide généralement avec 31 décembre de chaque année, marque une étape importante dans le cycle comptable. Elle donne lieu à un ensemble de travaux dits « de fin d'exercice », dont l'objectif principal est de déterminer le résultat net de l'entreprise soit un bénéfice, soit une perte, et de produire les états financiers à savoir le bilan et le compte de résultat.

Ces travaux suivent un enchaînement méthodique, qui commence par la réalisation de l'inventaire physique et comptable des éléments d'actif et de passif. Ensuite, viennent les écritures d'ajustement, de régularisation et de clôture. Celles-ci permettent de corriger ou de compléter certaines données pour qu'elles reflètent fidèlement la situation réelle de l'entreprise à la date de clôture. Une fois ces étapes réalisées, on procède à la détermination du résultat net, puis à la préparation des documents de synthèse (bilan, compte de résultat, annexe, TCP, TFT).

Il est important de souligner que toute erreur ou omission, en particulier lors de l'inventaire, peut fausser l'ensemble des états financiers et donc altérer l'image fidèle que ceux-ci sont censés présenter. C'est pourquoi cette étape fait l'objet d'un encadrement

juridique strict. En effet, le cadre légal algérien précise clairement ces obligations. L'article 10 du code de commerce stipule que toute personne physique ou morale ayant la qualité de commerçant doit, à la fin de chaque exercice, procéder à un inventaire complet de son actif et son passif, puis à la clôture de l'ensemble de ses comptes, dans le but d'établir le bilan et le compte de résultat. Cette exigence légale traduit l'importance de la régularité comptable et de la transparence financière dans le fonctionnement des entreprises.

Au-delà de la simple obligation réglementaire, cette démarche s'inscrit dans une logique comptable fondée sur des principes de sincérité, de régularité et de fidélité. L'objectif est de produire une information financière fiable, pertinente et compréhensible pour tous les utilisateurs : dirigeants, investisseurs, partenaires, administrations ou encore institutions financières.

Ainsi, la comptabilité ne se limite pas à une série d'enregistrements techniques, elle repose sur une doctrine qui lie les aspects juridiques et économiques de l'entreprise. Elle nécessite donc une analyse approfondie des opérations réalisées, des règles d'évaluation des actifs et passifs, ainsi que des modalités de reconnaissance des produits et des charges.

Ce processus permet, in fine, de dégager une vision juste et conforme à la réalité de la performance et de la situation financière de l'entreprise à un instant donné.

Dans le cadre de notre étude, nous nous intéressons aux opérations de fin d'exercice, et à l'élaboration des états financiers. Etant donnée l'importance de ces éléments dans le système comptable, nous avons choisi d'explorer la problématique suivante :

**Quelles sont les processus de clôture comptable et comment conduisent-ils à l'élaboration des états financiers selon le système comptable financier ?**

Pour répondre à cette problématique principale, nous avons identifié les questions secondaires suivantes :

- Quelles sont les étapes à suivre pour effectuer l'inventaire de fin d'années et son traitement selon le SCF ?
- Comment se réalise la préparation des états financiers selon le SCF ?
- Quel est le cadre référentiel des travaux fin d'années ?

### Importance de la recherche

- Cette étude est d'une grande importance car elle aborde l'un des aspects fondamentaux de la comptabilité, à savoir les opérations d'inventaire et de clôture qu'une entreprise effectue à la fin de chaque exercice pour évaluer sa situation financière.
- Il met en évidence les différentes tâches liées à l'inventaire en fin d'années et souligne son rôle central dans la détermination du résultat comptable.
- Il souligne également l'importance de l'inventaire pour identifier les écarts et les erreurs qui peuvent survenir lors des opérations de clôture.
- La crédibilité des états financiers dans la dynamique économique de l'entreprise puisqu'elle représente la garantie du bon état de l'entreprise pour toutes les parties prenantes.

### Objectifs de la recherche

- Répondre à la problématique précédente et les questions secondaires.
- Décrivez les différentes opérations effectuées par le comptable à la fin du cycle financier, et expliquez le processus de détermination du résultat comptable.
- Mettre en évidence les processus et les étapes du système financier liés aux opérations de fin d'année.
- Différencier entre le cas empirique et le cadre théorique.
- Éclairer le processus des travaux fin d'années.

### Choix de sujet

- Ce sujet a été choisi en raison de son importance pour notre étude et de sa pertinence pour notre spécialité.
- Cela permet également de clarifier le travail que le comptable effectue lors de la clôture de l'exercice.
- Pour des raisons personnelles, ainsi que de fournir à l'esprit des informations supplémentaires liées au sujet, et de tirer profit notamment dans la vie professionnelle.

### L'approche suivie

- Dans l'étude de ce sujet, nous nous sommes appuyés sur l'approche descriptive et analytique, comme nous nous sommes appuyés dans la partie théorique sur l'approche

descriptive, qui repose principalement sur la collecte d'informations à partir de références, de recherches et d'études liées au sujet, dans le but d'expliquer tout ce qui concerne les opérations de comptabilité, d'inventaire et de règlement.

- Nous nous sommes également appuyés sur l'approche analytique liée à l'aspect pratique des travaux fin d'années. L'étude porte sur le cas de SARL ELECTRO ROYAL à EL-HAMIZ

### Structure de l'étude

Pour répondre à la problématique précédente nous avons divisé notre étude en deux parties :

#### 1- Partie théorique :

**Chapitre 01 :** fournit des informations générales sur la comptabilité et le système comptable financier, et traite du cadre général des opérations de fin d'exercice et de l'inventaire.

**Chapitre 02 :** traité des opérations annuelles et la préparation des états financiers conformément aux normes du système comptable financier.

#### 2- Partie pratique :

**Chapitre 03 :** ce chapitre couvre les étapes suivies par SARL ELECTRO ROYAL inventorier et liquider ses opérations à la fin de l'année, et élaboration des états financiers jusqu'à atteindre le résultat final.

# **CHAPITRE I :**

## **Les travaux de fin d'année**

### **Introduction :**

Les travaux de fin d'année sont essentiels dans la fonction comptable d'une entreprise. Il permet un suivi et une connaissance approfondie de la situation financière de l'entreprise, ce qui permet d'identifier ses points faibles et d'avoir une vision claire de sa réalité économique. Cette étape est cruciale pour l'activité comptable, car elle permet d'enregistrer les transactions nécessaires à l'élaboration d'un bilan précis.

De plus, l'inventaire fournit aux partenaires de société des informations supplémentaires essentielles pour évaluer la gestion et la santé financière de l'entreprise.

Pour atteindre cet objectif, ce chapitre présente le cadre théorique des travaux fin d'années, répartis en trois sections. La première section portera sur le cycle comptable, la deuxième sur les outils utilisés pour ces travaux et la troisième section sur les défis liés à leur réalisation.

### **Section 01 : Généralités sur la comptabilité et le SCF**

La comptabilité peut être considérée comme le langage des affaires, à travers lequel la représentation et la communication au sein de l'économie peuvent avoir lieu. Il s'appuie sur des principes solides, des définitions précises et une mise en œuvre de qualité, ce qui lui confère la confiance de ses utilisateurs. Cela comprend l'enregistrement, le traitement et la diffusion des informations financières aux différentes parties prenantes. La comptabilité dispose d'une fonction d'éclairage qui assure la régularité des opérations et permet le contrôle et la mesure des performances. Les résultats comptables nous permettent d'évaluer les actions et les décisions économiques.<sup>1</sup>

Bien que chaque pays ait ses propres particularités, la pratique de la comptabilité est similaire partout dans le monde, influencée par des facteurs historiques, juridiques, sociaux et politiques. Pour assurer la cohérence des états financiers, il est important que les entreprises d'un même pays appliquent des pratiques et des principes comptables cohérents, ce qui nécessite une normalisation des normes comptables.

L'harmonisation comptable vise à établir des règles communes qui ont une conception unifiée des pratiques comptables. Chaque pays exerce sa responsabilité en fonction de son environnement et de ses évolutions. D'un point de vue économique et juridique, la

---

<sup>1</sup> Conseil d'analyse économique, «les normes comptables et le monde poste », la documentation française, par MISTRAL, Jacques, paris,2003.

normalisation revêt une importance primordiale pour garantir une organisation claire et la fiabilité des informations comptables. Avec le développement de la science, la mondialisation et la croissance des marchés, la comptabilité est devenue un outil de communication essentiel, même avec des différences entre les systèmes comptables des différents pays. <sup>1</sup>

### 1.1 Histoire de la comptabilité

L'histoire de la comptabilité est très ancienne car elle joue un rôle central dans la gestion. C'est peut-être l'une des plus anciennes techniques de gestion, avec des origines qui remontent à des temps très anciens, bien avant l'écriture. Si l'on réduit la comptabilité à une simple technique de comptage ou de mémorisation des événements, ses racines peuvent se perdre dans l'histoire ancienne.<sup>2</sup>

On peut diviser l'histoire de la comptabilité en quatre grandes périodes :

- ❖ L'Antiquité et le Moyen Age.
- ❖ Le développement de l'activité commerciale.
- ❖ La révolution industrielle.
- ❖ La normalisation nationale et internationale et l'expansion des professions libérales.

#### ❖ Première période : L'Antiquité et le moyen Age.

Depuis les premières civilisations, L'homme a ressenti le besoin d'enregistrer et de conserver une trace des transactions. Les historiens nous montrent que l'écriture qui apparaît vers 3500 avant J.C, a été utilisée pour enregistrer des données comptables, mais la comptabilité en tant que telle pourrait avoir existé avant l'écriture. Des civilisations comme les Incas<sup>3</sup>, les Mayas<sup>4</sup>, les Hindous et les Sumériens<sup>5</sup> avaient déjà mis en place des systèmes comptables.

---

<sup>1</sup> COLASSE Bernard, "les fondements de la comptabilité", édition. La découverte, Paris, 2007, p.60.

<sup>2</sup> HOARAU Christian, \*comptabilité et management\*, édition. Foucher, Paris, 2002, p.05.

<sup>3</sup> L'Inca c'est une civilisation de L'Amérique précolombienne, a connu un développement remarquable dans divers domaines.

<sup>4</sup> Les Mayas, une civilisation du Mexique, étaient fortement hiérarchisés (2000 ans avant J.C jusqu'à l'an 950).

<sup>5</sup> Les Sumériens étaient les habitants de Sumer, un pays situé en Mésopotamie.

Depuis la préhistoire, il existe des formes primitives de comptabilité existaient comme les QUIPUS<sup>1</sup>, un système de numération basé sur des nœuds attachés à des cordes, utilisé pour enregistrer des informations. Ce système jouait un rôle particulier dans le stockage et le transfert des données. Pour effectuer des calculs rapides, les civilisations ont également inventé le Yupanas<sup>2</sup>Ce sont des tables de pierre avec des cavités de différentes tailles et couleurs utilisées pour enregistrer des informations.

Au début de Moyen Âge, après avoir surmonté les limitations liées à l'écriture, la comptabilité s'organise autour d'un registre unique dans lequel les transactions sont enregistrées de manière détaillée et chronologique. A cette époque, les enregistrements sous forme d'article étaient la norme, et l'analyse des données a contribué à l'émergence de la comptabilité en partie simple.

A la fin du Moyen Age, vers le XIIIe siècle, les chiffres arabes ont été introduits, suivi de l'algèbre au XVe siècle, ce qui a permis à la comptabilité de se développer en termes d'outils et de méthode de calcul. Cependant, malgré l'utilisation de deux colonnes, représentant le débit et le crédit, la comptabilité restait encore en partie simple, bien avant l'instauration de la comptabilité en partie double.

### ❖ Deuxième période : le développement de l'activité commerciale.

Avec l'essor et le développement du commerce, du crédit et de l'activité économique à la fin du Moyen Age, la comptabilité en partie double est apparue. Cette méthode est souvent attribuée aux marchands italiens, bien qu'il s'agisse d'une invention collective, et qu'elle soit toujours utilisée au XXIe siècle.<sup>3</sup>

Cette nouvelle approche comptable a émergé dans le nord de l'Italie. Dans son ouvrage « Summa de arithmetica, geometria, proportioni et proportionalita » qui se traduit « traité d'arithmétique, de géométrie, des proportions et de proportionnalité », publié en 1494, le mathématicien Luca Pacioli a formalisé la comptabilité en partie double, marquant ainsi la naissance de la comptabilité moderne.

---

<sup>1</sup> NIKITIN Marc et REGENT Marie-Odile, \*introduction à la comptabilité\*, édition. Armond colin, Paris,2007 (3ème édition).

<sup>2</sup> NIKITIN Marc et REGENT Marie-Odile, \*introduction à la comptabilité\*, édition. Armond colin, Paris,2007 (3ème édition).

<sup>3</sup> COLASSE Bernard, \*les fondements de la comptabilité\*, Op.cit., p.11.

Le système en partie double peut être considéré comme une représentation comptable des échanges à crédit. Cette méthode a évolué au fil du temps et son utilisation s'est généralisée et bien établie depuis le début du XIXe, notamment dans le secteur industriel.

### ❖ **Troisième période : la révolution industrielle :**

Avec la révolution industrielle et l'expansion de l'industrie, les entreprises ont ressenti le besoin de changer et d'adopter une nouvelle façon de mesurer leur activité et de se comparer les unes aux autres. Dès le XIXe siècle, les grandes entreprises industrielles et commerciales ont commencé à établir un état de leur patrimoine, que l'on appelle aujourd'hui le « bilan », ainsi que le « compte de résultat ». Cette pratique est ensuite devenue réglementée et obligatoire.

### ❖ **Quatrième période : normalisation comptable et l'expansion de la profession :**

#### **1- La normalisation nationale :**

Pour que la comptabilité puisse remplir efficacement ses fonctions, elle doit garantir l'exactitude et le sérieux. Il est donc essentiel de la normaliser, afin d'établir des règles communes applicables à tous.

C'est à la fin du XIXe siècle apparaissent les premières tentatives d'unification des normes comptables à l'échelle nationale. <sup>1</sup>

Toutefois, cette normalisation n'a pas été appliquée de manière uniforme. La régulation dépend en effet de différents secteurs (État, profession comptable, organismes indépendants), d'un pays à l'autre, ce qui conduit à des formations différentes, et à la création de formes-types de régulations propres à chaque pays. Ces systèmes de régulation ont persisté pendant de très longues périodes, souvent plusieurs décennies. La nécessité de normaliser les pratiques comptables est apparue dans chaque pays, notamment pour fournir des informations fiables aux utilisateurs, tels que les actionnaires, les banques et l'Etat.

La Grande-Bretagne est considérée comme le berceau de la profession comptable moderne. C'est en Grande-Bretagne qu'ont vu le jour les premiers cabinets de comptabilité indépendants, les premières associations de comptables et d'auditeurs, ainsi que la première organisation de comptables, l'association des comptables d'Écosse 1853. Le premier cabinet

---

<sup>1</sup>COLASSE Bernard, \*les fondements de la comptabilité\*, Op.cit., p.22.

comptable, à l'origine de la profession, a été fondé par des Britanniques expatriés aux Etats-Unis en 1903.<sup>1</sup>

Il existe plusieurs organisations qui œuvrent pour le développement et la régulation de la profession comptable, parmi lesquelles :

- **La fédération européenne des experts comptables (FEE) :**

Basée à Bruxelles, la FFE résulte de la fusion de l'Union européenne des experts comptables (UEC) et du groupe d'étude des experts comptables de la CEE (GEEC).

Elle représente la profession comptable au niveau européen et international, tout en agissant comme organe consultatif auprès des institutions de l'Union Européenne.

- **European Financial Reporting Advisory Group (EFRAG):**

Cette organisation regroupe divers acteurs privés en lien avec l'information financière, tels que les professionnels de la comptabilité, les bourses de valeurs, les analystes financiers, ainsi que les entités qui publient des comptes financiers.

D'après l'histoire de la comptabilité en Algérie, le processus de normalisation comptable a débuté en 1975 avec l'introduction du plan comptable national (PCN).

Après son indépendance en 1962, l'Algérie avait besoin de se rapprocher des normes comptables internationales. Mais dans les premières années suivi l'indépendance, elle a fini par être soumise aux lois françaises, à l'exception des textes qui entraînent en conflit avec la souveraineté nationale. En conséquence, le plan comptable général (PCG) de 1957<sup>2</sup> a été conservée jusqu'en 1975, année où il a été remplacé par le PCN.

Ce dernier a ensuite été remplacé par le système comptable et financier (SCF) en 2007.

### 2- La normalisation internationale :

D'après COLASSE BERNARD ce processus c'est pour l'objet que ces normes s'appliquent dans le même espace géographique et d'être identiques également. <sup>3</sup>

---

<sup>1</sup>COLASSE, Bernard » les fondements de la comptabilité » Op.cit., p.23.

<sup>2</sup> MIMECHE Ahmed, »Système d'information comptable et système de gestion de l'entreprise industrielle : le contexte algérien », thèse de doctorat d'état en science de gestion,2005, ESC, Alger, p.142.

<sup>3</sup> COLASSE, B,» la comptabilité générale, PCG, IFRS/IAS et ENRON », édition, Economica, paris, 2001, p.08.

L'IASC (International Accounting Standards Committees), créé en 1973 par l'économiste britannique Henri Benson, est l'organisme international chargé de la normalisation comptable.

Mais la question de l'harmonie internationale n'a pas reçu de réelle attention avant le milieu des années 1990. Cet organisme, influencé par les besoins des marchés financiers, s'est vu confier cette tâche essentielle.

L'Union européenne a été la première à reconnaître la nécessité d'une harmonisation des pratiques comptables et a pris des mesures concrètes pour répondre à ce besoin, en adaptant des directives entrées en vigueur le 1 janvier 2005.

En Algérie, ce besoin d'harmonisation a également été reconnu, conduisant à l'élaboration d'un nouveau système comptable et financier inspiré des normes de l'IASB.

Cette réforme vise à moderniser l'ensemble du système comptable algérien.

Aujourd'hui, le processus d'une véritable harmonisation mondiale semble être sur la voie du succès, grâce à l'IASB et au FASB aux Etats-Unis. Bien que les US-GAAP continuent de régir la comptabilité aux Etats-Unis, un processus de dialogue est engagé entre ces deux organismes afin de rapprocher leurs normes respectives.

### **1.2 Histoire de la comptabilité en Algérie.**

La profession comptable en Algérie a commencé être règlementée en 1791 par l'ordonnance n°29-10<sup>1</sup>, qui concernait les experts comptables et les experts comptables diplômés, la responsabilité de vérifier les comptes des établissements publics étant confiée à l'inspection générale des finances. Ce décret a également institué le conseil supérieur de la comptabilité, placé sous la tutelle du ministère des finances, chargé d'élaborer le plan comptable national et de règlementer la profession.

Dans les années 1990, l'Algérie a entamé des réformes visant à moderniser la profession comptable, avec la promulgation de la loi exécutive n°12-20 en 1991<sup>2</sup>. Cette loi a regroupé les fonctions d'experts comptables, de commissaires aux comptes et d'expert-comptable agréés au sein d'un organisme indépendant, l'ordre national des experts comptables.

---

<sup>1</sup>Benhamou, A. (2000). Histoire de la comptabilité en Algérie : de la réglementation à la modernisation. Alger : édition EL-Djazair, p.45-50.

<sup>2</sup>Mammeri, M. 1993. Les réformes économiques et comptabilité en Algérie après l'indépendance. Alger : Presses universitaires d'Algérie. P. 112-120.

A mesure que l'Algérie a évolué vers une économie de marché et adopter les normes comptables internationales, de nouvelles réformes ont été introduites, même si la profession a dû faire face à plusieurs défis majeurs, tels que ;

- Manque de qualification des professionnels : absence d'une politique de formation comptable conforme aux standards internationaux.
- Professions concurrentielles : l'émergence de cabinets comptable mondiaux rend difficile pour les comptables algériens de rivaliser avec eux.
- Faiblesses organisationnelles : le rôle insuffisant de l'organisation professionnelle, son influence limitée sur les réformes, ainsi que les difficultés dans les relations avec

Le conseil national de la comptabilité et le manque de représentation dans les organisations internationales telles que l'international Accounting Standards board et la Fédération internationale des comptables.

Ces défis soulignent la nécessité d'améliorer la formation professionnelle et de renforcer le rôle régulateur des organisations professionnelles en Algérie.

La comptabilité en Algérie a connu plusieurs étapes importantes depuis l'indépendance, notamment la publication du plan comptable national 1975 et la publication du système de comptabilité financier en 2007.

Voici un résumé des étapes les plus importante du développement de la comptabilité en Algérie ;

### ✓ **Première phase : de 1962 à la délivrance du plan comptable national (PCN) en 1975**

Depuis l'indépendance en 1962, l'Algérie a continué d'appliquer le plan comptable général (PCG) de 1957, héritage du colonisateur français, afin de combler le vide juridique laissé par l'indépendance. La loi n°157-62 du 31 décembre 1962 a autorisé la poursuite de l'application des lois françaises, à l'exception de celles contraires à la souveraineté nationale. Cependant étant donné que le PCG avait été conçu pour une économie capitaliste libre, l'Algérie devait développer un plan comptable adapté à son modèle économique socialiste, adopté par le gouvernement en 1969.

Ainsi, l'idée de concevoir un plan comptable spécifique à l'Algérie a émergé, et a été concrétisée dans l'ordonnance n°107-69 du 13 décembre 1969, dans laquelle l'article 19 stipulait que ;

- Les établissements publics à caractère industriel commercial, ainsi que les sociétés nationales, seront soumis, à partir du 1 janvier 1971, à un plan comptable uniforme.

Un comité rendant compte au ministère des Finances et de la planification a été formé pour élaborer ce nouveau plan comptable dans un délai de six mois, mais cette initiative échoua. Elle a été suivie par la publication de l'arrêt n°82-71 du 29 décembre 1971, relatif à l'organisation de la profession d'expert-comptable. L'article 22 de cet arrêt prévoyait la création du conseil supérieur de la comptabilité, chargé d'élaborer le nouveau plan comptable général conformément à l'article 38, dès le milieu de l'année 1972, ce conseil a commencé ses travaux, en collaboration avec des experts français, pour créer une alternative sur le plan comptable général de 1957. leur travail a abouti à l'élaboration du système comptable national (SCN).

### ✓ Deuxième phase : de 1975 à la transition vers une économie de marché (1998-1990)

L'événement le plus marquant de cette étape fut la promulgation du plan comptable national en 1975, par suite de la décision n°35-75 du 29 avril 1975, qui est entrée en vigueur le 1 janvier 1976. Ce plan s'appliquait aux établissements publics à caractère industriel et commercial, aux sociétés d'économie mixte et aux entités soumises au régime de l'impôt sur les bénéfices réels. Cela a été suivi par la décision n°23 du 23 juin 1975, précisant les modalités de mise en œuvre.

Durant cette période, le plan comptable national a été complété par des plans comptables sectoriels, appliqués à différents domaines, parmi lesquels les plus importants étaient les suivantes :

- ❖ Secteur agricole ; application du plan comptable national au secteur agricole, conformément à la décision du 13 septembre 1987.
- ❖ Secteur des travaux publics ; mise en place du plan comptable national pour le secteur de la construction et des travaux publics, d'après la résolution du 11 septembre 1988.

- ❖ Secteur du tourisme ; application du plan national au secteur du tourisme, selon la décision du 14 mars 1989.
- ❖ Secteur bancaire et établissements financiers ; adoption du plan comptable bancaire et des règles comptables applicables aux banques et établissements financiers, comme spécifié dans le règlement n°92/08 du 17 novembre 1992.

### ✓ **Troisième phase ; (1991-2001)**

A cette époque l'effort principal était l'intégrer le plus national aux exigences de l'économie de marché cette période a été marqué par plusieurs réforme importants notamment ;

- 1- La réorganisation du travail des experts comptables et des comptables pour donner suite à la promulgation de loi n°91/08 du 17 avril 1991
- 2- Le décret n°96/136 du 15 avril 1996 régit la déontologie de la profession d'expert-comptable d'agent des douanes et d'enseignement comptable.
- 3- Adaptation du plan comptable à l'activité de courtier en bourse comme le prévoit la loi du 29 mai 1999.
- 4- L'ajustement du plan comptable national pour tenir compte des activités des sociétés et l'établissement des comptes consolidés selon la décision du 9 octobre 1999.
- 5- Les décrets préliminaires n°09/103, n°93/250, n°336/96 portant sur la rééducation des dossiers financiers.

### ✓ **Quatrième Phase (2001-2007)**

A la fin de l'année 1998 le ministère des finances a confié au conseil national de la comptabilité la tâche de réforme ou créer de nouveau système comptable national.

En 2001 ce dernier a décidé d'élaborer un nouveau système avec l'aide d'experts étrangers dans le but de concilier les normes comptables internationales et les exigences nationales.

Ce processus a été détaillé en 4 étapes ;

- 1- Le diagnostic du plan national et de champ d'application.
- 2- La comparaison du plan comptable international.

- 3- La préparation du projet du nouveau système comptable (approbation du projet n°7).
- 4- Ces efforts ont abouti à la publication du SCF au journal officiel le 25 novembre 2007.

### ✓ Cinquième Phase (2007- à ce jour)

Après la promulgation de la loi n°07/11 du 25 novembre 2007 portant création le SCF, une étape importante dans l'histoire de la comptabilité en Algérie. Conformément à l'article 41 du texte de la loi celle-ci entrera en vigueur du 1 janvier 2009 au 1 janvier 2010, et a été émise de plusieurs théories comptables visant à parachever la cristallisation de la nouvelle orientation de la comptabilité en Algérie notamment ;

- 1- Décret exécutif n°08/156 du 26 mai 2008 portant application des dispositions de la loi n°11/07.
- 2- La décision du 26 juillet 2007 précisant les règles de dépôt et le contenu des états financiers ainsi que les registres comptables et les règles de leur fonctionnement.
- 3- Décision date du 26 juillet 2008 et précisant numéro d'entreprise, nombres d'utilisateurs et le type d'activités appliqué sur les petites entreprises dans le but de tenir une comptabilité financière simple.
- 4- Décret exécutif n°09/110 du 07 avril 2009 précisant les modalités de tenue d'une comptabilité au moyen de système informatique.<sup>1</sup>

### 1.3 Définition de la comptabilité

L'IASB a défini la comptabilité comme « la comptabilité financière est le processus consistant à préparer, à présenter les états financiers destinés, à fournir des informations utiles à une large gamme d'utilisation dans la prise de décisions économiques.

L'ordre des experts comptables définit la comptabilité comme « la comptabilité est un système d'organisation de l'information financière permettant de saisir, classer, d'enregistrer des données chiffrées aux opérations économiques d'une entité, et de produire des documents de synthèse reflétant une image fidèle de son patrimoine de sa situation financière et de son résultat.

---

<sup>1</sup>Journal officiel de la république algérienne démocratique et populaire paru en 1991-2007

D'après toutes les informations dont nous disposons jusqu'à présent, et les définitions précédentes, nous pouvons définir la comptabilité comme un système structuré et organisé qui permet de collecter, d'enregistrer, de traiter et de présenter de manière systématique les données financières d'une entreprise. En d'autres termes, on peut dire qu'elle constitue un cadre permettant de suivre et de mesurer de façon précise et continue l'évolution de la situation financière d'une entité. Grâce à la comptabilité, l'entreprise dispose d'un état détaillé et actualisé de ses ressources, de ses obligations et de ses résultats, lui permettant d'évaluer sa performance et sa santé financière.<sup>1</sup>

La comptabilité englobe un ensemble de processus allant de la réception des pièces comptables (comme les factures, les reçus, les relevés bancaires, etc.), jusqu'à la production des états financiers de l'entreprise. Ces pièces sont soigneusement traitées, c'est-à-dire qu'elles sont classées et enregistrées de manière systématique dans les livres comptables, par un processus appelé la comptabilisation. Ce traitement rigoureux garantit l'obtention de résultats et les informations financières sont non seulement correctes.

La comptabilité joue un rôle central dans la gestion d'une entreprise. Elle constitue la base de tous les outils de gestion, car elle fournit des informations essentielles qui aident à la prise de décisions stratégiques et opérationnelles. Les dirigeants et responsables de l'entreprise peuvent ainsi utiliser ces données pour prendre des décisions éclairées concernant les investissements, les coûts, les prix, la rentabilité, et bien d'autres aspects cruciaux de la gestion.

Comme on peut également décrire la comptabilité comme un ensemble de systèmes d'information permettant à l'entité de mesurer la valeur de ses moyens (ressources matérielles, immatérielles, humaines, etc.) et de ses résultats (profits, pertes, gains, etc.). En d'autres termes, elle permet de représenter de manière mesurable la réalité économique de l'entreprise, selon des conventions et de règles établies. Ces règles, bien que définies par des normes nationales et internationales, sont subjectives dans la mesure où elles sont choisies et appliquées en fonction des besoins de l'entité et de l'objectif de la comptabilité, qui est de fournir une vision fidèle et précise de la réalité économique.

En résumé, la comptabilité est plus que l'enregistrement des chiffres ; elle est un véritable outil d'aide à la décision et à la gestion à long terme. Elle permet non seulement de

---

<sup>1</sup> Moussa Hammam, \*la comptabilité générale selon le système comptable financier et les normes IFRS, édition LE SAVOIR, 2011, p.21.

suivre l'évolution financière de l'entreprise, mais aussi de fournir une base solide pour la prise de décisions stratégiques et pour la planification des actions futures. Elle contribue ainsi à la gestion saine et transparente des ressources et à la réalisation et à l'atteinte des objectifs de l'entreprise, tout en assurant la conformité aux normes et règles en vigueur.

### **1.4 Les objectifs de la comptabilité**

Au fil de l'histoire, l'objectif de la comptabilité est évalué en réponse aux besoins sociaux qui ont changé avec les transformations économiques et sociales. Si au départ, elle servait principalement de moyen de contrôle, aujourd'hui, elle remplit plusieurs fonctions essentielles, parmi lesquelles :

#### **1- Assurer le contrôle :**

La comptabilité offre des informations cruciales pour les propriétaires, l'État et les salariés, qui permettent de déterminer des droits financiers notamment les bénéfices des actionnaires, la participation des employés à travers les états financiers qu'ils fournissent.

Puisque la comptabilité est fiable et précise, la fraude peut être détectée directement ou indirectement avec des pièces justificatives.

#### **2- Fournir des éléments clés pour la prise de décision :**

La comptabilité fournit aux dirigeants et associés les données nécessaires pour prendre des décisions éclairées.

Pour les investisseurs, l'objectif principal des informations comptables est de les aider à gérer leur portefeuille de titres, en leur permettant de prendre des décisions d'achat et de vente. Par conséquent, pour les actionnaires actuels ou potentiels de juger de la performance d'une entreprise à travers des informations relatives à son passé, son présent et son avenir.<sup>1</sup>

#### **3- Renforcer la confiance mutuelle :**

La comptabilité joue un rôle social en établissant la confiance nécessaire entre les partenaires commerciaux de l'entreprise. Cette confiance repose sur l'exactitude et la transparence des informations comptables, qui reflètent la réalité économique de l'entreprise.

---

<sup>1</sup>COLASSE Bernard, 8 les fondements de la comptabilité\*, Op.cit., p.26.

Une relation de confiance mutuelle entre la comptabilité et la société est essentielle pour garantir et assurer la crédibilité des transactions.<sup>1</sup>

#### **4- Justification des opérations :**

Puisque la comptabilité enregistre toutes les transactions qui ont lieu chaque année, elle constitue un moyen de prouver ces transactions.

Le code de commerce Algérien stipule dans l'article 13 : « les livres de commerce régulièrement tenus peuvent être admis par le juge pour faire preuve entre commerçants pour faits de commerce ».

#### **5- Garder et protection de l'actif de l'entreprise dans les états financiers.**

#### **6- Respecter une obligation légale et réglementation.**

#### **7- Fournir une image fidèle de la situation de l'entreprise.**

### **1.5 La digitalisation dans la comptabilité <sup>2</sup>**

#### **1.5.1 Définition du concept**

L'automatisation des processus comptables, au cœur de la digitalisation de la comptabilité, consiste à utiliser des technologies numériques avancées pour remplacer les tâches manuelles répétitives par des flux de travail automatisés. Cette automatisation vise à rendre les opérations comptables plus rapides, précises et efficaces tout en libérant du temps pour des activités à plus forte valeur ajoutée.

#### **1.5.2 Le rôle de la digitalisation dans l'entreprise**

- **Pour gagner en temps et en efficacité**

Le recours à une comptabilité digitalisée offre de nombreux avantages pour les cabinets comptables et les entreprises parmi lesquels on peut relever le gain de temps.

La digitalisation permet de simplifier les tâches répétitives telles que la saisie des écritures comptables.

---

<sup>1</sup> EVRAERT Serge, \* confiance et comptabilité\*Encyclopédie comptabilité, contrôle et audit, Op.cit., édition Economica, Paris, 2002, p. 461.

<sup>2</sup>Batonon, F.J., Yedji, P.D., Glidja, J.B.M. (2024), "La digitalisation au service de la profession comptable", Revue Internationale du Chercheur, Vol. 5, n°2, pp. 548-567.

Les outils numériques à disposition des entreprises génèrent automatiquement des rapports ou encore des déclarations.

Tout ce temps gagné permet aux comptables ou au chef d'entreprise de se concentrer sur des tâches plus stratégiques.

- **Pour piloter la comptabilité en temps réel**

Une comptabilité digitalisée permet d'avoir une meilleure visibilité en temps réel de la situation économique de l'entreprise.

Les tableaux de bord personnalisés, le rapprochement bancaire en temps réel et le stockage, il garantit une gestion optimale de la trésorerie.

- **Pour réduire les coûts opérationnels**

La réduction des coûts opérationnels offerte par la comptabilité digitalisée est un avantage non négligeable. La fin du papier au profit du numérique génère une intéressante économie sur les coûts d'impression, de stockage ou encore d'archivage.

- **Pour sécuriser ses données**

Les services numériques se développent en intégrant des mesures de sécurité **avancées** (chiffrement, sauvegardes automatiques, accès restreint) pour protéger les données comptables contre les pertes, les vols ou encore se prémunir contre les cyberattaques.

### **1.6.Le système comptable financière**

#### **1.6.1 Définition de SCF**

Le nouveau système comptable inspiré des normes internationales, son objectif est de définir et de fixer les principes et normes comptables qui guident la tenue de la comptabilité à l'élaboration et la présentation des états financiers. Le SCF est institué par la loi 07-11 du 25-11-2007 portant système comptable financier, publié au Journal Officiel de la République Algérienne Démocratique et Populaire sous le n°74. Il est entré en vigueur le 01/01/2010 par l'ordonnance n°08-02 du 27 Juillet 2008 portant la loi de finance complémentaire pour 2008, « Une instruction de M. le Ministre des finances, portant première application du SCF et

plusieurs notes méthodologiques de première application ont été publiées par le conseil national de la comptabilité à la veille de la date de mise en vigueur du SCF »<sup>1</sup>

Le Système Comptable Financier (SCF) succède au Plan Comptable National (PCN) en vigueur depuis 1975, en intégrant des normes comptables internationales. Ce système est applicable à diverses entités, ainsi que les personnes physiques ou morales engagées dans la production de biens ou de services, qu'ils soient marchands ou non marchands. Le SCF se compose d'un cadre conceptuel pour la comptabilité financière, incluant des normes comptables et une nomenclature des comptes. Cela permet d'établir des états financiers fondés sur des principes comptables généraux, assurant ainsi une présentation transparente et conforme des informations financières aux parties prenantes.

### 1.6.2 Champ d'application

La loi n° 07-11 du 25 novembre 2007 précise le champ d'application du Système Comptable Financier (SCF). Ce système est applicable à toutes les entreprises régies par le code de commerce, aux entreprises publiques, parapubliques ou d'économie mixte, ainsi qu'aux coopératives. De plus, les entités dont le chiffre d'affaires, l'effectif et l'activité restent en dessous de certains seuils définis peuvent choisir d'utiliser une comptabilité financière simplifiée.

Les dispositions de la présente loi s'appliquent à toute personne physique ou morale astreinte par voie légale ou réglementaire la mise en place d'une comptabilité financière sous réserve des dispositions qui lui sont spécifiques.<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup>Rabah TAFIGHOULT, le système comptable financier, la comptabilité financière selon les normes comptables algériennes, Ed Aurès Emballage, Algérie, 2015, Page : 1.

<sup>2</sup>Art 7 de la loi N°07-11 du 25 novembre 2007, portant système comptable financier, JO N° 74, P4.

### Section 2 : Les outils des travaux de fin d'année

Les activités de fin d'année représentent une matérialisation des principes de base du système de comptabilité financière, ou l'institution examine ses opérations comptables et effectue un inventaire complet de ses actifs et obligations envers les autres chaque année, ce qui est connu en comptabilité sous le nom d'activités d'inventaire et de règlement.

#### 2.1 Généralité sur les travaux de fin d'année

En comptabilité, la fin de l'exercice marque une période clé où il est nécessaire de procéder à divers travaux de vérification, de régularisation et de synthèse. Ces travaux de fin d'année permettent d'assurer la transparence et la fiabilité des informations comptables.

##### 2.1.1 Définition des travaux de fin d'année

Les travaux fins d'années en comptabilité, couvrent l'ensemble des opérations comptables réalisées tout au long de l'année au sein de l'institution. Ces opérations sont enregistrées dans le livre journal en fonction des documents justificatifs, puis analysées et traduites. Elles sont ensuite transférées au grand livre général pour être intégrées dans la balance provisoire avant l'inventaire. Ces étapes représentent les procédures comptables de routine, où le comptable veille à l'organisation, à la précision et à l'objectivité des enregistrements, en s'assurant que les documents sont correctement classés, étudiés et archivés.<sup>1</sup>

La comptabilité générale ne se limite pas à l'enregistrement des opérations. Elle inclut également la détermination du résultat et l'élaboration du budget. Pour ce faire, il est nécessaire d'effectuer des ajustements comptables pour certaines transactions survenues durant le cycle comptable. Certaines de ces opérations doivent être modifiées, corrigées ou complétées en fin de cycle, car ces Opérations ont un temps précis pour les réaliser, comme il peut également avoir des Opérations manquées au cours du cycle. Ainsi il est donc nécessaire de revoir les enregistrements, de régler les transactions dues à la période concernée en corrigeant les erreurs.

---

<sup>1</sup>ABDELGHAFOR, Grazem, travaux fins d'exercice, rapport d'expertise comptable, 2009.

Avant l'inventaire, une balance de vérification est établie. Les résultats de cette balance sont provisoires et nécessitent une révision approfondie pour mettre en évidence la véritable situation de l'établissement après l'inventaire.<sup>1</sup>

En somme, les opérations de fin d'année correspondent aux ajustements comptables réalisés en clôture de cycle, dans le but de déterminer le résultat net de l'institution et de le présenter correctement dans sa situation financière.

### 2.1.2 Rôle des travaux de fin d'année

- Assurer la conformité entre les règles fiscales et comptables, en imposant la réalisation d'un inventaire complet et détaillé des actifs au 31/12/N.
- Approuver les soldes comptables et corriger toutes les erreurs.
- Préparer les comptes annuels et des pièces justificatives, en apposant le cachet d'approbation nécessaire

**2.1.3 Objectifs des travaux de fin d'année :** d'après la définition et les informations précédentes nous avons conclu que son objectif réside sur :

- Justifier toutes les transactions enregistrées et comptabilisées.
- Garantir l'alignement des principes.
- Analyser la performance des méthodes de gestion des stocks.
- Réaliser des vérifications physiques entre les équipements et les registres d'inventaire.
- Associer les dépenses aux performances au sein du processus comptable.

## 2.2 Les notions de base sur les travaux l'inventaire

### 2.2.1 Définition de la balance avant inventaire

La balance avant inventaire regroupe l'ensemble des écritures comptables de l'exercice, présentant des éléments de base du bilan. Elle inclut, en plus des comptes de l'actif et du passif, tous les comptes de gestion dans la classe 6 et 7.

---

<sup>1</sup> Ministère des finances, manuel de la comptabilité financière, conforme à la loi 11-07 du 25 novembre 2007 portant système comptable financier, ENAG édition, 2013.

Cependant, l'établissement du bilan à partir des soldes de cette balance ne reflète pas nécessairement le résultat réel de l'exercice, car les données n'ont pas encore été traitées. Cela peut avoir un impact négatif sur la situation financière de l'entreprise.

Ainsi, avant de préparer les documents de synthèse (notamment le bilan et le compte du résultat), il est important de réaliser les travaux de fin d'exercice, qui comprennent : <sup>1</sup>

✓ L'inventaire extra-comptable

✓ L'inventaire comptable

### 2.2.2 Définition de l'inventaire :

Selon la loi n°07-11 du 25 novembre 2007, relative au système comptable financier, définit l'inventaire comme l'ensemble des opérations visant à identifier, en termes de nature, quantité et valeur, tous les actifs et passifs d'une entité à une date donnée. Cet inventaire repose sur un contrôle physique et une régulation des pièces justificatives, et il doit être réalisé une fois par an, généralement à la clôture de l'exercice comptable.<sup>2</sup>

L'inventaire consiste à dresser une liste complète de tous les éléments d'actif et de passif, en précisant pour chaque élément sa quantité et sa valeur à la date de l'inventaire. Les informations recueillies sont enregistrées dans un livre d'inventaire, ou elles sont classées selon leur nature et leur mode d'évaluation. Le livre d'inventaire doit être précis et détaillé pour justifier le contenu de chaque élément du bilan. Chaque année, les comptes annuels sont inscrits dans ce livre, sauf si ces derniers doivent être publiés en annexe au registre du commerce et des sociétés.

L'inventaire implique donc de recenser et d'évaluer l'ensemble des éléments de l'actif (tels que les immobilisations, les stocks, les créances, les titres et la trésorerie) ainsi que du passif (comme les dettes) d'une entité, qu'il s'agisse d'une entreprise ou d'une association, Chaque compte est ainsi soumis à un contrôle rigoureux.<sup>3</sup>

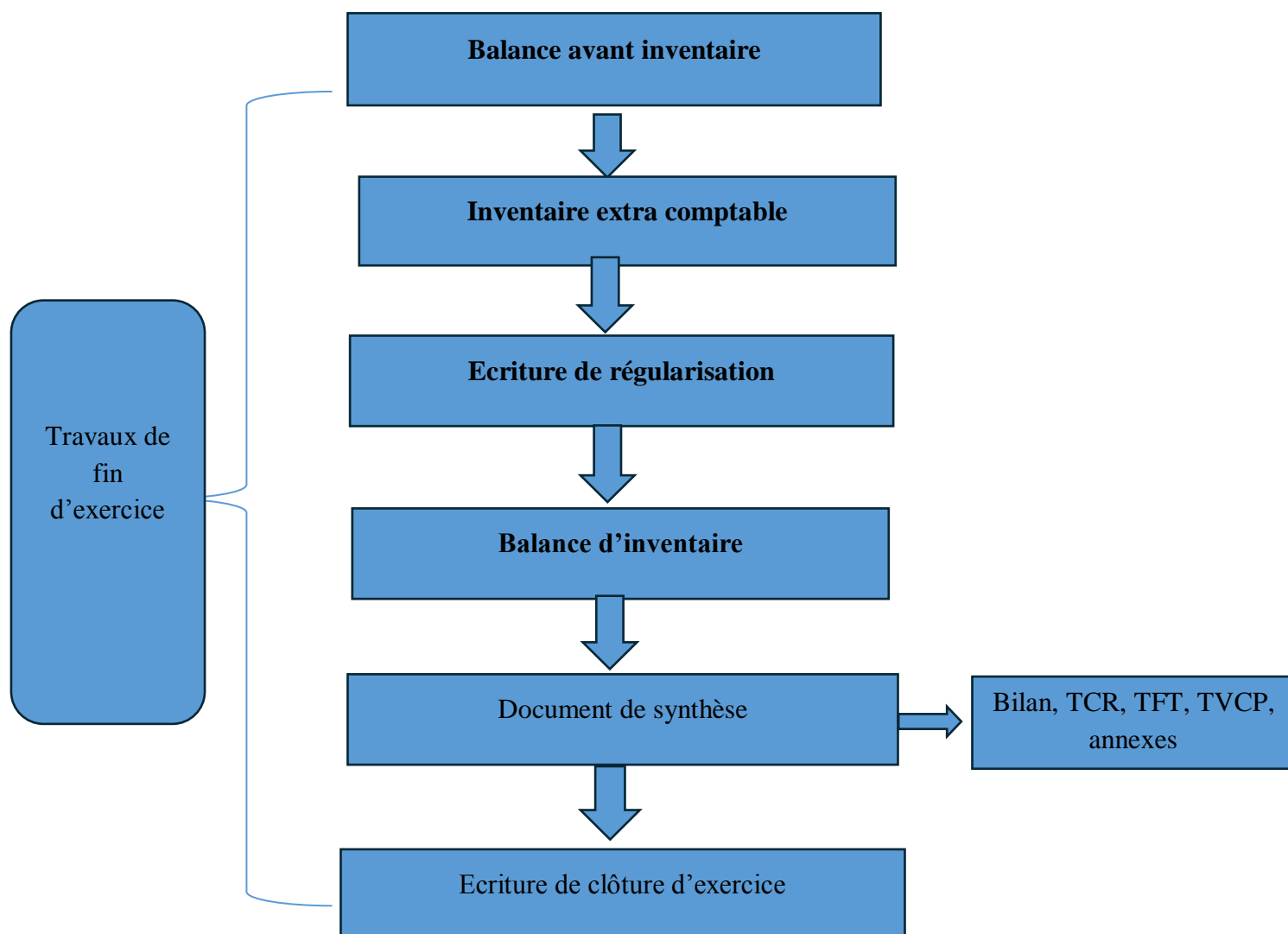
---

<sup>1</sup>Maéso.R, Philips.A, Raulet. CR "comptabilité financière" 9 éditions Dunod paris, 2003 ISBN 210006360X. P. 27

<sup>2</sup> La loi n° 07-11 du 25 novembre 2007 portant système comptable financier.

<sup>3</sup>Décret du 29 novembre 1983, relatif aux obligations comptables des commerçants, article n°6.

Figure N°01 : le schéma des travaux d'inventaire



Source : Office de formation professionnelle de promotion du travail, Travaux de fin d'Exercice version ES 6-2003, p.08.

### 2.2.3 Objectif de l'inventaire

A partir de la définition et les informations précédents sur l'inventaire nous concluons que son but est de fournir des informations essentielles sur la situation financière de l'entreprise et d'assurer la fiabilité de ces données et l'image fidèle, c'est à dire c'est un principe fondamental de la comptabilité :

- L'inventaire comme une source d'information : permet de connaître l'ensemble du patrimoine de l'entreprise, les résultats obtenus à la fin d'exercice.

- L'image fidèle : qui garantit la fiabilité des informations, est obtenus en respectant certains principes comptables.
- Le processus de régularisation des comptes : qui consiste à ajuster certains comptes, pour les rendre cohérents avec la réalité économique de l'entreprise.<sup>1</sup>

### 2.2.4 Déroulement de l'inventaire physique et comptable

#### 2.2.4.1 L'inventaire extra comptable (physique)

L'inventaire physique consiste à identifier tous les éléments du d'actifs de l'entreprise, et à les évaluer selon leur valeur à la date de la clôture de l'exercice, conformément à des règles spécifiques qui s'appliquent à l'ensemble des éléments d'actifs et de passif.

L'inventaire physique permet de vérifier la concordance entre les informations du fichier comptable des stocks et la réalité. Il aide à identifier les erreurs d'enregistrement comptable et les pertes, vols potentiels qui n'ont pas encore été enregistrées dans les comptes.<sup>2</sup>

#### ❖ L'inventaire des immobilisations (investissements)

L'inventaire physique des investissements consiste à examiner à la fin de l'année, lors de la clôture des comptes, tous les investissements détenus, acquis ou créés par l'entreprise, et destinés à être utilisés de manière durable pour les besoins de l'exploitation, sans intention de les vendre ou de les modifier.<sup>3</sup>

Cet inventaire permet de vérifier l'exactitude des informations inscrites dans le fichier comptable des immobilisations et de détecter les erreurs dans les enregistrements. Comme il peut également mettre en évidence des biens utilisés qui pourraient être vendus ou abandonnés. Lors de cette inspection, l'état réel des biens peut être évalué, ce qui pourrait nécessiter des ajustements comptables.<sup>4</sup>

---

<sup>1</sup>Davasse.H, Parruitte. A, Sadou, manuel de comptabilité ' édition Foucher Vanves 2008. P.155.

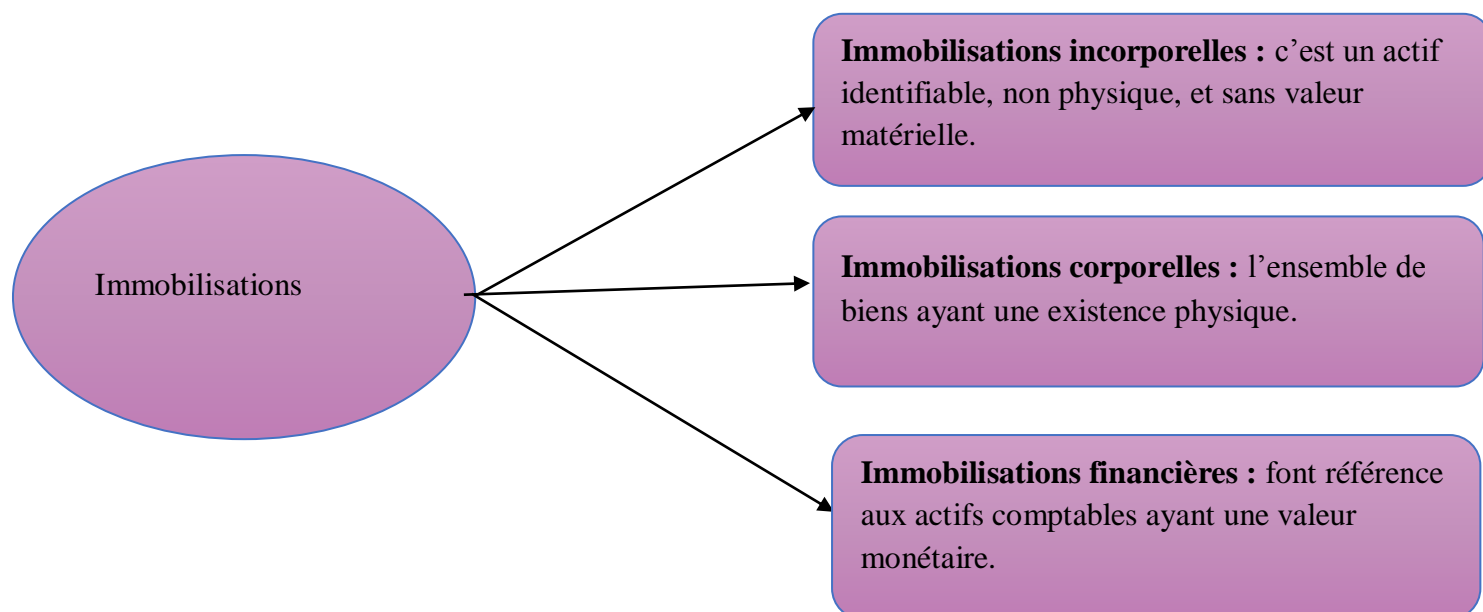
<sup>2</sup>Tazdait, A, expert-comptable, commissaire aux comptes, première édition 2009, p. 372.

<sup>3</sup> ABDELGHAFOR, Grazem, travaux fins d'exercice, rapport d'expertise comptable, 2009.

<sup>4</sup>TAZDAIT ALI, Maîtrise du système comptable financier, 1ere édition ACG, Alger, 2009.

Les différents types des immobilisations :

**Figure N°02 : les types des immobilisations.**



Source : réalisé par nous-même à partir de l'ouvrage DUMALANEDE, 2013.

- 1. Les immobilisations incorporelles** : sont des actifs identifiables, non physiques, et sans valeur matérielle, possédés par une entreprise pour être utilisés dans la production ou la fourniture de biens et services, pour être loués à des tiers, ou dans le cadre d'activités administratives. Ces actifs sont destinés à être utilisés sur plusieurs exercices dans l'objectif de générer des avantages économiques.

Cela inclut, par exemple, les fonds commerciaux achetés, les marques, les logiciels, les licences d'exploitation. Les franchises, ainsi que les frais de développement liés à une réserve minière destinés à une exploitation commerciale.<sup>1</sup>

- **L'enregistrement comptable**

Une immobilisation incorporelle doit être comptabilisée uniquement si :

- Il est probable que l'entité bénéficiera des avantages économiques futurs associés à cet actif.

---

<sup>1</sup>Ouvrage collectif d'un groupe de travail de l'association nationale des directeurs financiers et de contrôle de gestion, 2004, p201.

## Chapitre I : Les travaux de fin d'année

---

- Le coût de cet actif peut être déterminé de manière fiable.
- Lors de son enregistrement initial, une immobilisation incorporelle doit être évaluée à son coût.

- **Bien apporter**

### Comptabilisation de l'immobilisation incorporelle apportée :

20	101	31/12/N		
		Immobilisations incorporelles	XXX	
		Capitale		XXX
		« Constatation des immobilisations incorporelles »		

Source : réalisé par nous-même à partir des cours de la comptabilité générale.

- **Bien acquis**

### Comptabilisation des immobilisations incorporelles acquis :

20	404	31/12/N		
		Immobilisations incorporelles	XXX	
		Fournisseur d'immobilisation		XXX
		« Constatation des immobilisations incorporelles »		

Source : réalisé par nous-même à partir des cours de la comptabilité générale.

2. **Les immobilisations corporelles** : sont des actifs physiques qui peuvent être touchés et qui détenus par une entreprise dans le but d'être utilisés pour la production de biens ou de services, pour être loués à des tiers, ou pour des fins administratives. Ces actifs

sont destinés à être utilisés pendant plus d'un exercice comptable. Elles constituent l'actif non courant de l'entreprise et incluent des biens matériels ayant une capacité de générer de ressources futures à la date de l'inventaire. Parmi ces biens figurent, par exemple, les terrains, les bâtiments, le matériel de production, l'outillage, les meubles, les machines, les véhicules, les emballages durables et récupérables, ainsi que les installations et aménagements. <sup>1</sup>

- **L'enregistrement comptable :**

Conformément à la norme IAS 16 de L'IASB, une immobilisation corporelle ne doit être comptabilisé comme actif que si :

- Il est probable que l'entité bénéficiera des avantages économiques futurs liés à cet actif.
- Le coût de l'actif peut être évalué de manière fiable.

Ainsi, une entreprise doit enregistrer tous les coûts liés à ses immobilisations corporelles dès qu'ils sont engagés. Ces coûts comprennent à la fois ceux liés à l'acquisition de l'actif et ceux engagés ultérieurement pour l'améliorer, le remplacer partiellement ou assurer son entretien.

- **Bien apporter**

<b>20</b>		<b>31/12/N</b>	<b>XXX</b>	
	<b>101</b>	Immobilisation corporelle		<b>XXX</b>
		Capital		
		<b>« Constatation des immobilisations corporelles »</b>		

**Source :** réaliser par nous même à partir des cours de la comptabilité générale.

---

<sup>1</sup>Ouvrage collectif d'un groupe de travail de l'association nationale des directeurs financiers et de contrôle de gestion, 2004, p 145.

• **Bien acquis**

<b>20</b>		<b>31/12/N</b>	<b>XXX</b>	
	<b>404</b>	Immobilisation corporelle  FRS d'immobilisation  « <b>Constatation des immobilisations corporelles</b> »		<b>XXX</b>

Source : réalisé par nous-même à partir des cours de la comptabilité générale.

- 3. Les immobilisations financières :** sont des titres achetés par l'entreprise et détenus pendant une période généralement supérieure a un an. Ils peuvent être classés dans la catégorie des actifs non courants, en distinguant les titres acquis pour rester longtemps dans l'entreprise, et ceux acquis dans le cadre des seuls opérations financières courantes. Les immobilisations financières comprennent les participations détenues par l'entreprise, les prêts qu'elle a accordés à d'autres sociétés, ainsi que diverses créances relatives à ces participations. On distingue plusieurs types d'immobilisations financières en fonction de l'objectif de l'entreprise lors de leur acquisition ou de leur détention.

**Comptabilisation de l'immobilisation financière :**

<b>27</b>		<b>31/12/N</b>	<b>XXX</b>	
	<b>512</b>	Immobilisation financière  Banque  « <b>Constatation des immobilisations financiers</b> »		<b>XXX</b>

Source : réalisé par nous-même à partir des cours de la comptabilité générale.

## Chapitre I : Les travaux de fin d'année

Pour suivre l'état de ses actifs, l'entreprise doit les localiser et les identifier en utilisant les outils suivants :

- Le registre d'inventaire
- Le fichier d'inventaire

**1. Le registre d'inventaire :** conformément aux articles 33 et 34 du décret n°135 du 02/06/1987 ainsi qu'à l'arrêt du ministère des Finances du 21/07/1987, les objets et matériaux doivent être inscrits dans un registre d'inventaire, dont la présentation est la suivante :

**Tableaux N°01 : le registre d'inventaire**

N° d'inventaire	Date de prise en inventaire	Désignation objet	Provenance	Origine	Valeur	Affectation	Sortie	Observation
1	2	3	4	5	6	7	8	9

Source : Article 33 et 34 du décret n°135 du 02/06/1987 et l'arrêt du ministère des finances du 21/07/1987.

**2. Le fichier d'inventaire :** la gestion des actifs immobilisés de l'entreprise repose sur la tenue d'un fichier d'inventaire. Ce fichier doit comporter les informations suivantes pour chaque investissement :

- 1- La date d'acquisition, le nom du fournisseur et le numéro de la facture.
- 2- Le coût d'achat du bien
- 3- Le taux d'amortissement appliqué à chaque période.
- 4- La localisation du bien ou un numéro d'identification.

### ❖ L'inventaire des stocks :

L'inventaire physique des stocks représente la phase la plus longue de l'inventaire physique.

Elle demande une préparation préalable et précise des travaux d'inventaire, l'entreprise doit recenser l'ensemble de ses stocks, y compris les produits finis et les matières premières, ainsi que ceux pour lesquels les factures n'ont pas encore été reçues, de plus, il

convient d'inclure les biens qui ont été vendus sans avoir été livrés, et ceux qui ont été achetés mais pas encore été réceptionnés.

Tous les éléments à inventorier doivent être inscrits dans le document annexe, ce qui permet de créer une liste exhaustive des biens à inventorier, classées selon leurs catégories. Enfin, il est nécessaire de vérifier que les montants de stocks et du bilan sont correspondants, c'est pour cette raison que cette période est considérée la plus longue parce qu'il y a beaucoup d'informations doivent être collectées et vérifiées ensuite enregistrées avec précision et rigueur.

(Le décret de la 23/06/1975 portant instruction du plan comptable national stipule l'obligation de procéder une fois par an à un inventaire physique des stocks).

L'évaluation des stocks dépend du type de stock en question. Elle se divise principalement en deux catégories :

1. **Biens Achetés** : Les stocks de biens achetés sont évalués au coût d'achat. Ce coût inclut non seulement le prix payé pour les marchandises, mais également les frais accessoires associés à leur approvisionnement. Ces frais comprennent notamment les coûts de transport, d'assurance, ainsi que les coûts liés à la réception des marchandises.
2. **Biens et Services Produits** : Pour les biens et services produits par l'entreprise, les stocks sont évalués au coût de production. Ce coût englobe le coût d'achat des matières premières et autres éléments nécessaires à la production, ainsi que les charges directes et indirectes liées à la fabrication des biens ou à la prestation des services. Cela inclut les coûts de main-d'œuvre, les dépenses générales de production, et d'autres coûts indirects qui contribuent à la création de valeur ajoutée.

### ❖ L'inventaire physique des créances

L'inventaire physique des créances c'est une source d'enquête qui permet à l'entreprise d'examiner les comptes de créance avec l'aide de l'auditeur afin qu'il puisse enquêter sur toutes les créances détenues par l'entreprise. Parmi ces dettes, nous avons :

1 – les créances irrécouvrables : qui sont représentées par la confirmation que la créance que vous avez contractée envers le débiteur ne peut pas être obtenue car l'autre ne peut pas être payée et donc elle est déduite des bénéfices de l'entreprise.

2- les créances douteuses : ce qui signifie que ces créances peuvent être obtenues et vice versa, d'autre terme, qu'il n'est pas certain d'obtenir sa créance.

3- les créances litigieuses : qui sont représentées par un litige sur la dette lorsque l'accord porte sur le montant de la dette et qu'à la fin, l'autre partie trouve des raisons qui la font refuser de payer la créance.<sup>1</sup>

### ❖ L'inventaire physique des passifs :

**Un passif** : il représente les ressources de l'entreprise pour financer ses actifs. Il compose des capitaux propres (passif non courant) et les dettes (passif courant).

### ❖ L'inventaire physique des dettes :

Cela dépend notamment de l'inventaire des dettes, qui consiste à enregistrer et à documenter toutes les dettes pertinentes et à vérifier les dettes de l'entreprise envers les fournisseurs, une fois l'inventaire effectué, les dettes sont classées en fonction de la date d'échéance et sont de deux types :

**1 – les dettes à court terme** : sont des dettes qui ont une durée déterminée, d'un mois à un an, et un montant spécifique qui peut être payée dans un délai d'un an conformément avec la facture à payer.

**2– les dettes moyennes longues terme** : il s'agit de toutes les dettes dont la durée est supérieure à un an et dont le montant financier peut être remboursé sur plusieurs années et qui se présentent sous la forme d'un prêt immobilier à une entreprise ou à un pays.

L'inventaire des dettes passe par des étapes telles que :

- Analyse des comptes de dettes.
- Préparation des dossiers de dettes par des tiers créditeurs.
- Clarifier les écarts existants et établir la conformité des comptes avec le contenu des dossiers.<sup>2</sup>

### ❖ Inventaire physique de caisse

La caisse représente l'ensemble des ressources financières d'une entreprise. Elle est définie par les mouvements de trésorerie survenant au cours de l'année, et permet de vérifier,

---

<sup>1</sup>TAZDAIT, A, maîtrise du système comptable financier »,1 ère édition, 2009.

<sup>2</sup>MAËSO Robert ; comptabilité financière "opération d'inventaire en 28 fiches "DUNOD 7 -ème édition, paris, 2007.

auditer et rectifier les transactions financières pour s'assurer de la concordance entre le solde réel et théorique à la fin de l'exercice. Ces opérations sont enregistrées dans le registre d'inventaire. De plus, un contrôle quotidien rapide de la caisse est nécessaire pour identifier toute erreur éventuelle, laquelle doit être justifiée.

Chaque fin de mois, un calcul des transactions en espèces doit être effectué pour déterminer leur pertinence ou non.

**Tableau N°02** : document d'inventaire de caisse.

### PROCÈS VERBAL D'ARRÊTÉ DE CAISSE

<b>Raison sociale</b>	A
<b>Adresse</b>	XX
<b>N°RC</b>	
<b>NIF</b>	
<b>A. I</b>	

<b>Inventaire de la caisse à la date du : 31/12/2024</b>		
<b>BILLETS (Dinars Algériens - DA)</b>	<b>NOMBRE</b>	<b>MONTANT</b>
<b>2000</b>		0
<b>1000</b>	0	0
<b>500</b>	0	0
<b>200</b>	0	0
<b>TOTAL BILLETS (A)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>PIÈCES (Dinars Algériens - DA)</b>	<b>NOMBRE</b>	<b>MONTANT</b>
<b>200</b>		
<b>100</b>		
<b>50</b>		
<b>20</b>		

## Chapitre I : Les travaux de fin d'année

10		
5		
2		
1		
<b>TOTAL PIÈCES (B)</b>		
<b>TOTAL BILLETS + PIÈCES (A+B)</b>		

<b>3. Ecart (2-1)</b>	<b>0.00</b>
-----------------------	-------------

**Signature et cachet**

**Source :** Réalisé par nous-même après avoir consulté un exemplaire durant notre stage à la SARL **ELECTRO ROYAL**. (Voir annexe N°01)

### ❖ Inventaire physique des états des titres

Les titres sont des titres émis par des sociétés par actions. Ce sont des titres négociables et transférables d'un compte à un autre, l'adresse peut également être remplacée par une autre adresse avec la même valeur.

#### **Différents types de titre :**

- 1- Titres de participation TP :** il s'agit de titres à long terme qui se caractérisent par un intérêt et l'exercice d'une influence dans la garantie et le contrôle de l'entreprise.
- 2- Les titres immobilisés de l'activité de portefeuille TIAP :** il s'agit de titres dont la seule activité financière est la gestion d'un portefeuille de titre.  
**C/271 :** titres immobilisés de l'activité de portefeuille.
- 3- Les titres immobilisés :** il s'agit d'obligations ou d'actions détenus par l'entreprise à long terme.  
**C/271 :** titres immobilisés, droit de propriété (actions).  
**C/272 :** titres immobilisés, droit de créance (obligations).

**Valeurs mobilières de placement VMP** : il s'agit de titres achetés dans le but de réaliser des gains à court terme ; ces titres font partie de l'actif circulant c/50. Et l'objectif de l'entreprise acheteuse réside sur

- L'utilisation temporairement les fonds excédentaires.
- La recherche une rentabilité pour la perception d'un revenu
- Lors de la revente, des gains financiers sont réalisés à court terme.

### ❖ Inventaires des produits et charges :

#### Définition des charges et produit :

**Charge** : augmentation des bénéfices au cours de l'année sous forme de d'entrées ou d'accroissement d'actif et diminution des dettes, autant de caractéristiques qui enrichissent l'entreprise.

**Produit** : la diminution des bénéfices économiques c'est à dire diminution de l'actif ou survenance de passif, tout ce qui conduit à appauvrissement l'entreprise pendant une période.

#### L'inventaire physique des produits et charges :

Après le processus l'inventaire, le résultat de l'inventaire est déterminé avec précision et sans erreurs.

Les produits estiment à la juste valeur :

- les produits qui ont été identifiés y compris leurs prix.
- ceux qui reviennent par suite de changements tels que lors de l'exécution de biens et de services s'ils sont vérifiés et approuvés par le client et sont confirmés et le montant qui a été accepté peut-être évaluer.
- produits financiers résultant, directement ou indirectement de conditions conduisant à des excédents de trésorerie pendant tout ou partie de la durée du contrat.

Les charges comprennent :

- Coûts directement attribuables à ce contrat (main d'œuvre, matériaux).

- Frais indirects relatifs au contrat en général, pour la part concernée (assurance, conception et assistance technique générale, ...).
- Provisions pour risque et imprévus liées aux excédents des coûts directement anticipables, fondées sur l'expérience de l'entreprise. <sup>1</sup>

### 2.2.4.2 Inventaire comptable

Cela consiste à vérifier les précisions des écritures comptables réalisées sur la base de la balance préalable à l'inventaire et des informations fournies par l'inventaire extra comptable. L'objectif est de rectifier les écarts afin d'assurer l'exactitude des comptes financiers avant d'établir la balance finale. Pour ce faire, il est nécessaire de procéder à des ajustements sur tous les comptes du bilan et de gestion.<sup>2</sup>

- **Analyse des résultats d'inventaires et traitement des écarts :**
- **Rapprochement des inventaires physique et comptable :** c'est à dire une fois l'inventaire physique et comptable effectuée, l'équipe chargée de l'inventaire doit procéder à leur rapprochement, cela permet d'identifier et de séparer les différentes existences, qui sont ensuite classés en fonction de leur nature qu'elles soient positives ou négatives.
- **Traitement des écarts :** après avoir identifié et classé les écarts des investigations sont réalisés pour en comprendre les causes. Selon les résultats obtenus peuvent être classés comme suit :
  - **Écarts positifs :** lorsqu'un excède est observé dans l'inventaire physique par rapport à l'inventaire comptable, il s'agit d'un écart positif. Cela peut indiquer la présence d'immobilisations non enregistrées, d'articles comptabilisés en double ou d'immobilisations non valorisées.
  - **Écarts négatifs :** si écart est négatif, cela entraîne des conséquences défavorables pour l'entreprise, peuvent résulter en une perte, vol, ou une détermination non signalée, ou des biens non désinvestis par la comptabilité.

---

<sup>1</sup> TAZDAIT, A, maîtrise du système comptable financier, 1 édition, 2009.

<sup>2</sup> H. Davase, M, parruite, A Sadou, manuel de comptabilité, édition Foucher, Vanves, 2008, Berti édition Alger 2011, p.155.

### Section 03 : les travaux comptables et le défi d'élaboration des travaux fins d'année

#### 3.1 Les travaux comptables

Désignent l'ensemble des tâches réalisées dans le cadre de la tenue, du suivi et de l'analyse de la comptabilité d'une entreprise. Ces travaux permettent de refléter la situation financière de l'entreprise.

##### 3.1.1 Les amortissements

Dans le cycle d'exploitation L'entreprise nécessite l'emploi d'immobilisations comme : les équipements, le matériel, les bâtiments, etc., pour son fonctionnement. Au fil du temps, ces éléments perdront leur utilité et leurs valeurs se déprécieront par rapport à leur valeur initiale. Cette perte de valeur constitue un préjudice pour l'entreprise qu'elle doit assumer. L'amortissement, qui est un terme comptable désignant la consommation de valeurs, doit être enregistré dans les livres comptables de l'entreprise.

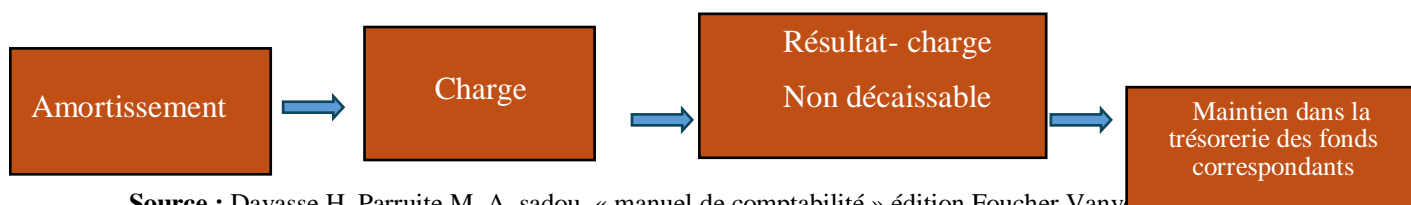
###### 3.1.1.1 Définition de l'amortissement

L'amortissement comptable c'est le fait d'étaler la valeur d'une immobilisation, sur la durée pendant laquelle on va l'utiliser et non d'enregistrer en totalité son coût de revient sur l'exercice durant lequel on a réalisé l'achat. Ces charges représentent la dépréciation des éléments d'actif amortissables sur leur durée de vie utile. Les principaux éléments d'actif amortissables sont les immobilisations corporelles (machines, équipements, bâtiments, etc.) et les immobilisations incorporelles (franchises, brevets, logiciels, etc.). L'amortissement permet de répartir les coûts d'acquisition ou de production d'un bien sur plusieurs exercices comptables.

###### 3.1.1.2 l'objectif de l'amortissement

Ces fonds permettent de faciliter le remplacement de l'immobilisation amortie une fois la durée d'utilisation terminée, sans dépendre des capitaux propres ou de l'endettement. Ainsi, l'amortissement constitue une source d'autofinancement.

**Figure N°03 : objectif de l'amortissement**



Source : Davasse.H, Parruite.M, A, sadou, « manuel de comptabilité » édition Foucher Vanv

### 3.1.1.3 La nature des immobilisations amortissables et non amortissables

Les immobilisations en comptabilité sont classées en deux catégories principales : les immobilisations amortissables et les immobilisations non amortissables. Chaque type a des caractéristiques distinctes et est traité différemment dans la comptabilité d'une entreprise. Selon l'arrêté algérien du 25 février 2024

**Tableau N°03** : Nature des immobilisations amortissables et non amortissables :

Éléments amortissables	Durée d'amortissement	Éléments non amortissables
<p><b>Immobilisations incorporelles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Brevets, licences</li> <li>• Frais de recherche</li> <li>• Autres immobilisation incorporelles</li> </ul>	<p><b>3 à 5 Ans</b></p> <p><b>5 à 10 Ans</b></p> <p><b>3 à 5 Ans</b></p>	<p><b>Immobilisations incorporelles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fonds de commerce</li> <li>• Droit au bail</li> <li>• Marques</li> </ul>
<p><b>Immobilisations corporelles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Matériel et outillage</li> <li>• Matériel de bureau, mobilier</li> <li>• Constructions</li> <li>• Outils informatique</li> <li>• Véhicule automobile</li> <li>• Machines et équipement de travail</li> </ul>	<p><b>5 à 10 Ans</b></p> <p><b>5 à 10 Ans</b></p> <p><b>20 à 50 Ans</b></p> <p><b>3 à 10 Ans</b></p> <p><b>5 Ans</b></p> <p><b>10 Ans à 20</b></p>	<p><b>Immobilisations corporelles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Terrains</li> <li>• Œuvres d'art</li> </ul>

**Source** : Etabli par nous même à partir du la loi de finance 2024, arrêté du 15 chaabane 1445 correspondant au 25 février 2024.

### 3.1.1.4 La base et modes d'amortissement

#### 3.1.1.4.1 La base d'amortissement

La base d'amortissement est « le coût d'un actif ou tout autre montant substituer au coût dans les états financiers (valeur brute), diminué de sa valeur résiduelle, cette dernière doit être à la fois significative et mesurable pour être déduite pour la détermination du montant amortissable »<sup>1</sup>

#### 3.1.1.4.2 Dotation aux amortissements

Dotation aux amortissements ou bien **l'annuité d'amortissement**. Chaque année, une immobilisation amortissable diminue en valeur. Cette dépréciation annuelle, appelée

« Annuité », représente la provision pour amortissements.

$$\text{Annuité constante} = VO \times T\%$$

#### 3.1.1.4.3 Valeur nette comptable

La VNC c'est la valeur non amortie de l'immobilisation, qui peut être définie ainsi :

« Montant pour lequel un actif est comptabilisé au bilan après déduction du cumul des amortissements et des pertes de valeurs relatives à cet actif »<sup>2</sup>

**Les types de l'amortissement** : En Algérie, les types d'amortissement sont principalement définis par la législation fiscale et comptable.

L'amortissement linéaire ou constant : L'**amortissement linéaire** consiste à déduire une **annuité constante sur tous les exercices** de la durée d'amortissement du bien. En effet, ce type d'amortissement considère qu'un bien **se déprécie de façon continue** sur la durée de son utilisation.

---

<sup>1</sup>MAILLET-BAUDRIER C. ; LE MATH.A A., « Les normes comptables internationales IAS/IFRS », édition Berti, 2007, P 53-54.

<sup>2</sup>Journal Officiel de la République Algérienne n° 19, portant système comptable financier, du 28 Rabie El Aouel 1430 correspondant au 25 mars 2009, p.76.

## Chapitre I : Les travaux de fin d'année

---

Le calcul de l'amortissement linéaire :

$$\text{Annuité d'amortissement constante} = \text{BA} * \text{taux constante}$$

$$\text{Base d'amortissement} = \text{VO} - \text{VR}$$

$$\text{Valeur résiduelle} = \text{prix de vente probable} - \text{frais de vente de cette immobilisation}$$

$$\text{Taux d'amortissement} = 100/\text{durée d'utilisation}$$

Voici un tableau explicatif du plan d'amortissement linéaire :

**Tableau N°04 : Le plan d'amortissement**

Les années	Base amortissable	Anuitée	Cumule des annuités	Valeur nette Comptable
N				
N+1				
N+2				
N+3				

Source :réalisé par nous-même à partir des cours de la comptabilité générale

### **Amortissement dégressif :**

Est défini une méthode servant à déduire fiscalement une part plus importante de la valeur d'un bien lors des premiers exercices d'utilisation, puis de diminuer progressivement cette déduction les années suivantes. Le mode dégressif s'applique à certains biens acquis neufs à caractère industriel et dont la durée de vie est égale ou supérieure à trois ans.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup>GRANDUILLOT Béatrice et Francis, Op.cit., P87

- **Le calcul de l'amortissement dégressif**

Taux d'amortissement : le taux d'amortissement dégressif est calculé en appliquant au taux linéaire fonction de la durée d'usage, des coefficients fixés par la loi finance algérien.

**Tableau N°05 : les coefficients fiscaux**

<b>durée d'utilisation</b>	<b>coefficients</b>
<b>3 et 4 ans</b>	<b>1,5</b>
<b>5 et 6 ans</b>	<b>2</b>
<b>plus de 6 ans</b>	<b>2,5</b>

Source : Etabli par nous même à partir du la loi de finance 2024, arrêté du 15 chaabane 1445 correspondant au 25 février 2024.

➤ **L'annuité d'amortissement**

**Définition** : est le montant que l'on comptabilise chaque année pour répartir le coût d'un bien immobilisé sur sa durée d'utilisation. Elle correspond à la part du prix d'achat du bien qui est « consommée » ou « perdue » chaque année en raison de l'usure, de l'obsolescence ou du temps.

➤ **Calcul de l'annuité :**

**Première annuité** : Valeur d'origine du bien × Taux d'amortissement

**Autres annuités** : Valeur net comptable × Taux d'amortissement

Où le taux d'amortissement est généralement :

**Taux d'amortissement = 100 / Durée d'utilisation (par années)**

La durée d'amortissement d'un bien correspond à la période pendant laquelle celui-ci est utilisé par l'entreprise. Pour que la valeur nette comptable (VNC) d'un actif soit nulle à la fin de sa durée d'utilisation, il est essentiel d'appliquer une règle clé. Voici comment procéder :

Si : taux dégressif < 100/ Nombre d'années restant à courir

Alors : annuité restantes linéaire = VNC / Nombre d'années restant à courir

### 3.1.2 Les provisions :

#### 3.1.2.1 Définition de la provision :

Une provision constitue un passif dont le montant ou la date d'échéance ne sont pas définis de manière exacte. Un passif est un engagement de l'entité envers un tiers, dont il est probable ou certain qu'il entraînera une évacuation de ressource en faveur de ce tiers, sans compensation.

- **Provisions pour risque et charge :** Les provisions pour risques et charges sont des réserves constituées pour faire face à des événements futurs incertains mais probables, tels que des litiges, des garanties, ou des obligations contractuelles non encore exécutées.
- Pour risque (garanties données aux clients, perte de charge).
- Pour charge (amendes, charge à répartir sur plusieurs exercices).

#### ➤ L'enregistrement comptable :

- **Constatation de la provision :**

<b>68x</b>		<b>31\12\N</b>		
		DAP et pertes de valeur	<b>XXX</b>	
	<b>15</b>	Provisions pour risques et charges		<b>XXX</b>

Source : réalisé par nous même à partir des cours de la comptabilité.

- **Annulation de la provision :**

		<b>31\12\N+1</b>		
<b>15</b>		Provisions pour risques et charges	<b>XXX</b>	
	<b>78x</b>	Reprises sur pertes de valeur et provisions		<b>XXX</b>

Source : réalisé par nous même à partir des cours de la comptabilité.

### 3.1.3 Les états de rapprochement :

#### 3.1.3.1 Définition de rapprochement bancaire :

Le rapprochement bancaire est un procédé comptable de contrôle. Il permet à l'entreprise de vérifier les opérations saisies dans le **compte 512**, avec celles mentionnées sur le relevé de compte émis par votre banque. L'entreprise peut ainsi s'assurer que les comptes bancaires correspondent avec ses relevés à une date donnée.

Pour effectuer la concordance de ces deux soldes, la comptabilité de l'entreprise procède au **pointage** croisé des documents. In fine, les deux soldes doivent être identiques. Le rapprochement bancaire est une opération menée périodiquement, plus généralement en fin de mois.<sup>1</sup>(Voir annexe N°02)

Pour réaliser l'état de rapprochement bancaire, il est important de posséder :

- Un extrait du grand livre du compte banque (n°512 sur le plan comptable français) ;
- Le relevé de compte bancaire reçu de chaque banque de l'entreprise ;
- Le dernier état de rapprochement établi, et ce, pour chaque compte bancaire dont l'entreprise est à la tête ;
- Les bordereaux de remises de chèques et d'espèces, mais aussi des effets de commerce effectués auprès de la banque ;
- Tout justificatif de mouvement de trésorerie (exemple : souche de chèque).

---

<sup>1</sup>GRANDGUILLOT B et F., Comptabilité générale, 11<sup>ème</sup> édition, 2013, P 215, 216.

**Tableau n°06 : Etat de rapprochement bancaire**

Compte de banque a l'entreprise					La banque				
Solde comptable					Solde bancaire				
Date	N° de Document	Libellé	Débit	Crédit	Date	N° de Document	Libellé	Débit	Crédit
<b>Solde</b>					<b>Solde</b>				

**Source** : Réalisé par nous-même à partir d'un exemplaire consulté durant le stage.

➤ **L'enregistrement comptable :**

- **Comptabilisation des opérations d'encaissement :**

**Le compte 512** est débité du montant total des opérations portées dans la colonne débit du tableau de la banque dans le grand livre par le crédit des comptes concernés.

31\12\N				
<b>512</b>		Banque		<b>XXX</b>
	<b>401</b>	FRS des biens et services		<b>XXX</b>
	<b>411</b>	Client		<b>XXX</b>
	<b>76</b>	Autres produits financiers		<b>XXX</b>
		« Suivant état de rapprochement N°... »		

**Source** :réalisé par nous même à partir des cours de la comptabilité.

- **Comptabilisation des opérations décaissements :**

**Le compte 512** : est crédité du montant total des opérations portées dans la colonne crédit du tableau de la banque dans le grand livre par le débit des comptes concernés.

		<b>31\12\N</b>		
<b>26</b>		Titres de participation	<b>XXX</b>	
<b>403</b>		Effet à recevoir	<b>XXX</b>	
<b>627</b>		Services bancaires et assimilé	<b>XXX</b>	
	<b>512</b>	Banque		<b>XXX</b>
		<b>« Suivant état de rapprochement N°... »</b>		

### 3.1.4 La régularisation des achats

#### 3.1.4.1 Les opérations d'achats

Dans la comptabilité, chaque achat effectué par une unité économique devrait être justifié par une facture reçue du fournisseur et être correctement comptabilisé. Cependant, dans la pratique, cela ne se produit pas toujours. En conséquence, le compte 38 "Achats stockés" ne se trouve pas soldé

- **Factures non reçues :** Il est possible que certaines factures n'aient pas été reçues des fournisseurs avant la clôture de l'exercice, ce qui empêche la comptabilisation complète des achats.

		<b>31/12/N</b>		
<b>38</b>		Achats stockés	<b>XX</b>	
<b>4458</b>		TCA à régulariser ou en attente	<b>XX</b>	
	<b>408</b>	Fournisseurs factures non parvenues		<b>XXX</b>
		<b>« Pour solde du compte 38 »</b>		

**Source :** réalisé par nous-même à partir des cours de la comptabilité.

- **Lorsque la marchandise n'est pas reçue mais que la facture est déjà payée ou reçue :** on enregistre le transfert de propriété en débitant le compte 38 "Achats stockés" et en créditant le compte 409 "Fournisseurs débiteurs" ou les comptes de trésorerie. À la fin de l'année, on solde le compte 38 en créditant le compte 37 "Stocks

à l'extérieur", ce qui permet de refléter avec précision les marchandises en attente de réception.

<b>37</b>	<b>38</b>	<b>31/12/N</b>  Stocks à l'extérieur Achats stockés « <b>Pour solde le compte 38</b> »	<b>XXX</b>	<b>XXX</b>
-----------	-----------	--	------------	------------

*Source* : réalisé par nous-même à partir des cours de la comptabilité.

### 3.1.4.2 La régularisation des charges et produits

Pour respecter le principe de la séparation des exercices, il faut rattacher toutes les charges et tous les produits à l'exercice auquel ils appartiennent réellement. Cela permet de présenter un compte de résultat précis pour chaque année.

Les produits et les charges comptabilisés au cours de l'exercice ne correspondent pas nécessairement à ceux qui lui incombent. En conséquence, il est obligatoire, à la clôture de l'exercice N.<sup>1</sup>

#### 3.1.4.2.1. La régularisation des charges

- **Les charges constatées d'avance** : Les charges constatées d'avance permettent de neutraliser l'impact des dépenses qui s'étendent sur plusieurs exercices comptables, comme les assurances, les loyers et les abonnements. Ces charges sont généralement calculées sur le montant hors taxes de la dépense, se comptabilise comme suit :

<b>486</b>	<b>6x</b>	<b>31/12/N</b>  Charges constatées d'avances  Charge  « <b>Régularisation des charges</b> »	<b>XXX</b>	<b>XXX</b>
------------	-----------	---	------------	------------

*Source* : réalisé par nous-même à partir des cours de la comptabilité.

---

<sup>1</sup>GRANDGUILLOT Béatrice et Francis, Introduction à la comptabilité, Lextenso éditions, Paris, 2015/2016, P 149.

- **Les charges à payer :** Les charges à payer concernent les dépenses qui sont liées à l'exercice en cours mais ne seront enregistrées qu'au cours de l'exercice suivant, souvent en raison du manque de pièces justificatives. Ces charges peuvent être totales ou partielles et sont relatives à l'exercice qui se termine. Elles nécessitent une comptabilisation anticipée pour refléter fidèlement les coûts réels de l'exercice en question. Se comptabilise comme suit :

31/12/N				
6X		Charges	XX	
4458		TVA à régulariser	XX	
	408	FRS factures non parvenues		XXX
		« Exclusion des charges »		

**Source :** réalisé par nous-même à partir des cours de la comptabilité.

### 3.1.4.2.2. La régularisation des produits

- **Les produits constatés d'avance**

Les produits constatés d'avance sont des revenus comptabilisés avant que les prestations ou les fournitures correspondantes n'aient été effectuées ou livrées. Ces produits sont enregistrés comme des passifs dans les états financiers de l'entreprise, car ils représentent une obligation contractuelle envers les clients. En effet, l'entreprise a reçu des paiements pour des marchandises ou services qui ne seront livrés ou exécutés qu'après la date de clôture de l'exercice comptable. Ces revenus ne peuvent être considérés comme acquis qu'au fur et à mesure que les prestations sont réalisées ou les marchandises sont livrées.<sup>1</sup>

#### ➤ L'enregistrement comptable :

31/12/N				
7xx		Compte de produit concerné	XXX	
	487	Produits constatés d'avance		XXX

**Source :** réalisé par nous-même à partir des cours de la comptabilité.

<sup>1</sup>HAMINI Allal, Op.cit., P72.

- **Les produits à recevoir**

Les produits à recevoir sont des revenus acquis par l'entreprise et appartenant à l'exercice en cours de clôture, mais dont le montant n'a pas encore été enregistré dans les comptes des tiers débiteurs. Ces produits sont dus à l'entreprise pour des prestations déjà réalisées ou des marchandises déjà livrées, mais les paiements correspondants n'ont pas encore été comptabilisés.<sup>1</sup>

### **3.1.5 Déclaration fiscale**

#### **3.1.5.1 Définition**

En Algérie, la déclaration fiscale fait référence à l'obligation légale pour les contribuables de fournir des informations détaillées sur leurs revenus, leurs dépenses dans un délai de deux (2) mois à compter de la date d'ouverture, d'utilisation ou de clôture de leurs comptes par elle à l'étranger.<sup>2</sup>

#### **3.1.5.2 Les différentes formes de déclaration fiscale en Algérie**

##### **❖ La déclaration mensuelle G n° 50**

Les contribuables soumis au régime réel ou à la déclaration contrôlée sont tenus de remplir une déclaration unique accompagnée du bordereau d'avis de versement de la série G n° 50. Cette déclaration doit être déposée avant le 20 de chaque mois (ou trimestre) auprès de la recette des impôts compétente, en fonction du domicile fiscal du contribuable. **(Voir annexe N°03)**

Cette déclaration englobe les impôts et taxes suivants :

- Taxe sur la valeur ajoutée (TVA).
- Les droits de timbre et d'autres taxes et impôts.
- La taxe sur l'activité professionnelle (TAP) : est désormais abrogée par la loi de finances pour 2024.

---

<sup>1</sup>Ibid.

<sup>2</sup> Art 182bis, CIDTA 2022, P 53 DGI

### ❖ La déclaration annuelle

La déclaration annuelle est un document fiscal que les contribuables doivent remplir chaque année pour déclarer leurs revenus ou leur chiffre d'affaires à l'administration fiscale. Elle permet de calculer l'impôt dû sur l'année écoulée. Le dépôt de cette déclaration est obligatoire et doit respecter une date limite, sous peine de pénalités.

### ❖ Au titre l'IRG

Les contribuables soumis à l'impôt sur le revenu global doivent déposer chaque année, avant le 30 juin, une déclaration spéciale (série G n°1) indiquant leur bénéfice net de l'année précédente. Cette déclaration est à remettre à l'inspection des impôts du lieu de leur domicile fiscal.

Le paiement de l'IRG se fait par retenue à la source pour les salariés, par versements provisionnels pour les indépendants, et par déclaration annuelle des revenus. Les paiements peuvent être effectués en ligne, par chèque ou virement, dans les délais impartis pour éviter des pénalités.

### ❖ Déclarations spéciales professionnelles

Les déclarations spéciales en Algérie sont des déclarations fiscales particulières que certains contribuables doivent souscrire en fonction de la nature de leurs revenus ou de leur activité. Elles complètent les déclarations classiques et sont soumises à des délais précis.

Voici les principales déclarations spéciales reconnues :

**Tableaux N°07** : déclaration globale des revenus

Revenus Catégoriels	Imprime à Remplir	Date limite de dépôt de la déclaration	Lieu de dépôt de La déclaration
Les revenus des Capitaux mobiliers	Série G N°01	Au plus tard le 30 avril de chaque année	L'inspection des impôts du domicile fiscal.
Revenus Agricoles	Série G N°15	Au plus tard le 30 avril de chaque année	L'inspection des impôts du lieu d'implantation de l'exploitation agricole.
Déclaration spéciale des bénéfices professionnels	Série G N°11	Au plus tard le 30 avril de chaque année	L'inspection des impôts du lieu d'exercice de l'activité, ou du siège social en cas de plusieurs exploitations.
Déclaration des traitements et salaires	Série G N°29 et 29 BIS	Au plus tard le 30 avril de chaque année	L'inspection des impôts du domicile de l'employeur ou de la Direction Générale des Entreprises (DGE) selon le cas.  <b>(voir annexe N°04)</b>

Source : réalisé à partir de document guide de contribuable 2024

### ❖ Remarque :

Selon la loi de finance 2025 elle à exceptionnellement reporté la date limite de dépôt de la déclaration annuelle des revenus du 30 avril au 30 juin afin de faciliter les démarches des contribuables et permettre une meilleure organisation administrative.<sup>1</sup>

### ❖ Au titre de l'IBS

Les sociétés soumises à l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS) doivent déposer au plus tard le 30 juin. Cet impôt annuel appliqué sur le bénéfice net réalisé par les sociétés et autres personnes morales exerçant une activité commerciale, industrielle ou de services sur le territoire national. Le bénéfice imposable correspond au résultat fiscal, qui se calcule en ajustant le résultat comptable par les réintégrations et déductions fiscales.

<sup>1</sup>Article 7 de la loi de finance 2025

### 1- Taux d'IBS en Algérie<sup>1</sup>

Le taux de l'IBS varie selon le secteur d'activité :

- 19 % pour les activités de production de biens.
- 23 % pour les activités de bâtiment, travaux publics, hydraulique, ainsi que les activités touristiques et thermales (hors agences de voyages).
- 26 % pour les autres activités.

### 2- Acomptes provisionnels

Le paiement de l'IBS s'effectue par le versement de trois acomptes provisionnels au cours de l'année, suivis d'un solde de liquidation après la déclaration annuelle des bénéfices.

- 1er acompte : versé entre le 20 février et le 20 mars, calculé sur 30 % de l'impôt dû au titre de l'avant-dernière année (N-2) si le bénéfice de l'année précédente (N-1) n'est pas encore connu.
- 2eme acompte : versé entre le 20 mai et le 20 juin, calculé sur 30 % de l'impôt dû au titre de l'année précédente (N-1), avec régularisation du 1er acompte si nécessaire.
- 3eme acompte : versé entre le 20 octobre et le 20 novembre, calculé sur 30 % de l'impôt dû au titre de l'année précédente (N-1).

#### ❖ Déclaration rectificative

En cas d'approbation tardive des comptes par l'assemblée générale (dans les 6 mois post-clôture selon l'art 676 du code de commerce), une régularisation est possible dans les 21 jours suivant l'assemblée.

#### ❖ Nouveaux délais d'existence

Les entreprises doivent désormais déclarer leur activité dans les 30 jours suivant leur immatriculation (aligné sur les délais TVA) :

- Date du registre de commerce pour les commerçants.
- Date d'autorisation d'exercice pour les autres activités.

---

<sup>1</sup> Loi de finance 2022

### Tableaux N°08 : modalités de paiement

Élément	Détails
Acomptes provisionnels	Quatre versements trimestriels basés sur les bénéfices de l'avant-dernière année. Exemple : 1er acompte 2025 calculé sur les résultats 2024.
Exonération première année	Dispense d'acomptes pour les nouvelles sociétés (règlement intégral lors du solde annuel).
Modes de paiement	Plateforme électronique, virement bancaire, ou chèque

Source : réalise par nous-même à partir de la loi de finance 2025.

#### Sanctions applicables :

Retard de dépôt :

- 10% du montant dû si déclaration dans le 1<sup>e</sup> mois suivant le 30 juin.
- 20% au 2<sup>e</sup>me mois.
- 35% après notification administrative.

#### ❖ Etat 104 des clients

L'état 104 est une déclaration fiscale regroupant la liste des clients de l'année, les entreprises qui suivent une activité de production, d'importation et de vente en gros s'engagent à la préparer. La date du dépôt de l'état 104 clients accompagné de la G03 est fixée au 30 avril de chaque année. Cet état doit être établi sur support papier et sur support dématérialisé, étant précisé que ce dernier doit être établi sous format Excel. Par ailleurs, ils doivent être présentés à l'appui d'un bordereau devant servir d'accusé de réception, a fait savoir la DGI. **(Voir annexe N°05)**

Les mentions obligatoires dans l'état 104:

- Nom et prénom du client ou raison sociale.
- Numéro d'identification fiscale.
- Numéro d'inscription au registre du commerce.

- Numéro de l'article d'imposition.
- Adresse précise du client.
- Montant hors taxes des opérations de vente effectuées au cours de l'année civile.
- Le montant de la taxe sur la valeur ajoutée facturée.

### 3.2 Les défis d'élaboration des travaux fin d'année

#### - **L'évaluation des Actifs du bilan**

L'évaluation des actifs, notamment les stocks et les immobilisations, est essentielle pour établir un bilan fidèle. Une mauvaise évaluation peut entraîner une surévaluation ou une sous-évaluation des actifs, affectant ainsi la santé financière perçue de l'entreprise.

#### - **Non-Respect des Normes Comptables**

Le non-respect des normes comptables en vigueur peut conduire à des sanctions légales ou fiscales. Les entreprises doivent s'assurer que leurs états financiers sont conformes aux réglementations en place.

#### - **Provisions Inadéquates**

La constitution de provisions pour risques et charges est cruciale pour anticiper les dépenses futures. Un montant insuffisant ou excessif peut fausser les résultats financiers et avoir un impact sur la perception de la performance de l'entreprise.

#### - **Rapprochements Bancaires Non Effectués**

Le manque de rapprochement entre les livres comptables et les relevés bancaires peut entraîner des divergences significatives, rendant difficile la détermination du solde réel de trésorerie.

### **Conclusion :**

Le système de comptabilité financière vise à réaliser un inventaire annuel qui nécessite des travaux comptables et travaux comptables complémentaires, c'est-à-dire matériels des actifs et des passifs à la fin de chaque année et à clôturer tous les comptes du bilan comme le prévoit la loi commerciale.

Cette application consiste à évaluer tous les éléments de l'entreprise au moyen d'un inventaire physique ou comptable et à les rassembler dans le livre d'inventaire des actifs (stocks, immobilisations, créances, dettes, caisse, banque), sans le but de fournir une image fidèle et exacte des comptes de l'exercice.

**CHAPITRE II :**  
**Préparation des états**  
**financiers**

### Introduction :

La préparation des états financiers est un processus vital qui révèle la réalité financière d'une entreprise. Ces documents comptables permettent d'analyser les performances, de guider les décisions stratégiques et de renforcer la confiance des investisseurs et partenaires.

Dans ce chapitre, nous allons explorer les éléments clés de cette préparation, le rôle de chaque 'une et les normes qui encadrent ces états.

### Section 01 : les composants des états financiers

Les états financiers se composent de plusieurs éléments clés. Le bilan, le compte de résultat, et l'état des flux de trésorerie sont les principaux composants. Ces documents fournissent une image complète de la situation financière d'une entreprise.

#### 1.1 Définition et objectif des états financiers

Les états financiers jouent un rôle essentiel pour les investisseurs, les dirigeants d'entreprises et tous ceux qui utilisent ces informations. D'après M. Bernard Turid qui a confirmé que ces documents sont la principale source pour évaluer la solidité financière d'une entreprise d'autre terme c'est-à-dire pour consulter les états financiers il faut connaître les principes.

Il a aussi mis en avant que l'intérêt fondamental des états financiers réside dans les pratiques comptables, lesquelles doivent être transparentes et compréhensibles pour tous. <sup>1</sup>

D'après les informations précédentes on peut définir les états financiers comme un ensemble de rapports comptables et financiers. Mais aussi connu sous le nom documents de synthèse ; ce sont des documents comptables produits par l'entreprise pour fournir des informations sur la santé économique et sont considérés comme un support à la prise de décision, ayant pour objectif de donner une vision précise de la situation économique, de la rentabilité et des flux de trésorerie de l'entreprise a la clôture de l'exercice.

Parmi les documents incluent :

- **Le bilan**

---

<sup>1</sup>Lise I, Beaudoin : "les états financiers des entreprises" ; le journal du barreau vol30\_N°1\_15/01/1998 (<http://www.barreau.qc.ca/journal/frameset.asp?article=/journal/vol30/no1/rtatsfinanciers.html>)

- **Le compte de résultat**
- **Le tableau de variation des capitaux propres**
- **Le tableau des flux de trésorerie**
- **L'annexe**

Ces états financiers sont sous la responsabilité des dirigeants de l'entreprise, et doivent être publiés dans un délai de 06 mois suivant la date de clôture de l'exercice<sup>1</sup>. Leur but est de fournir des informations sur la santé financière et les mouvements de liquidités de l'entreprise, tout en permettant une comparaison des performances entre l'année en cours l'année précédente, ainsi qu'avec d'autres entreprises. Ces données offrent ainsi une vue structurée de la situation économique et des activités de l'entreprise.

### 1.2 Les composantes des états financiers

Les états financiers se composent principalement du bilan, du compte de résultat, de l'état des flux de trésorerie, tableaux des capitaux propres et de l'annexe."

#### 1- Le Bilan :

Le bilan est un document financier qui présente la situation économique d'une entreprise à un moment précis. Il réunit un résumé des actifs, des passifs et des capitaux propres de l'entreprise. Ce document est une source essentielle d'information, et son analyse permet de fournir des indications aux actionnaires et aux tiers sur la performance financière et la liquidité de l'entreprise.<sup>2</sup>

Le bilan se divise également en cinq catégories principales ;

- Les actifs non courants ;
- Les actifs courants
- Les capitaux propres ;
- Les passifs non courants ;

---

<sup>1</sup> Journal officiel de la République algérienne démocratique et populaire, N°19, 48ème année, 25 mars 2009, article 210-2, p.19.

<sup>2</sup>SAIDI. Y et BERREHOUMA. A : présentation des états financiers dans le nouveau système financier et comptable algérien » 2009, publié dans le journal financier de l'Université d'EL- OUED, 2010, p.77.

- Les passifs courants ;

Lors de la présentation de bilan, il est important de distinguer les éléments à court terme de ceux à long terme.

- **Les actifs** : les actifs représentent des ressources économiques que l'entreprise utilise pour accroître ou augmenter ses ventes, diminuer ses coûts ou créer de la valeur. Ils sont également perçus comme une source d'avantages futurs, contribuant à la performance de l'entreprise<sup>1</sup>, par exemple comme les ordinateurs et les logiciels qui facilitent les tâches et augmentent la capacité de production. On a deux types de l'actif :
- **Actifs non courants** : les actifs non courants sont des ressources utilisées de manière durable par l'entreprise, comme les biens corporels et incorporels ou bien financiers etc..., ainsi qu'ils sont considérés comme des investissements à long terme c'est à dire avec une durée supérieure à 12 mois. D'autre part les entreprises procèdent à un processus périodique de renouvellement des actifs à long terme, et ceux-ci peuvent être mobilisant des capitaux propres ou bien par s'engager dans les emprunts.

**Exemple** : Un immeuble utilisé pour les activités de l'entreprise.

- **Actifs courants** : les actifs courants ou bien les actifs circulants sont des actifs utilisés pour la vente, la consommation ou bien pour la création de valeur par l'entreprise, et sont réalisés dans une période inférieure à un an. Ils présentent tous les actifs détenus par l'entreprise comme les stocks, les créances et les disponibilités.

---

<sup>1</sup> BOURSALI. R, "les normes comptables du SCF », édition ALIF, Alger, 2010, p.22.

**Exemple :** Les marchandises en stock ou les factures impayées par les clients.

**Tableau N 09 : présentation du bilan actif**

N°	ACTIF	N brut	Amort/Prov	N (Net)	N-1 (Net)
	<b>ACTIF NON COURANT</b>				
	-Immobilisations incorporelles				
	-Immobilisations corporelles				
	-Immobilisations en concession				
	-Immobilisations en cours				
	-Immobilisations financiers				
	-Autres immobilisations financiers				
	<b>TOTAL ACTIFS NON COURANTS</b>				
	<b>ACTIF COURANT</b>				
	-stocks et en cours				
	-créances et emplois assimilés				
	-disponibilités et assimilés				
	<b>TOTAL ACTIFS COURANTS</b>				
	<b>TOTAL GENERAL ACTIF</b>				

**Source :** Tazdait, A Expert-comptable, commissaire aux comptes, première édition 2009.

- **Les passifs :** le passif représente toute les dettes qu'une entreprise doit payer à ses créanciers dans un délai déterminé.

## Chapitre II : Préparation des états financiers

Tous les résultats sont obtenus grâce à des événements antérieurs qui conduisent à un flux externe. Lorsque l'entreprise est en mesure d'atteindre un équilibre entre ses dettes et ses capitaux propres, cela a un impact positif sur l'entreprise.<sup>1</sup>

Il existe 2 principales catégories de passif :

- **Passifs non courants** : sont un ensemble de dettes qui produisent des intérêts pour l'entreprise même si elles sont réglées sur plus de 12 mois, c'est à dire à long terme.  
**Exemple** : les emprunts à long terme, dettes d'investissements...
- **Passifs courants** : sont des passifs que l'entreprise peut payer à court terme c'est à dire moins de 12 mois.  
**Exemple** : les fournisseurs, les impôts, personnel...

**Tableau N 10 : présentation du bilan de passif**

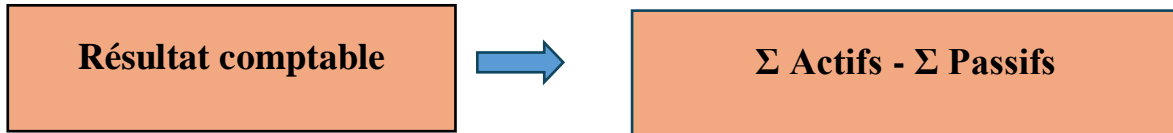
N	Passif	N (NET)	N-1 (NET)
	<b>CAPITAUX PROPRES</b> -capital social -réserves et assimilés -report à nouveau -résultat de l'exercice		
	<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>		
	<b>PASSIFS NON COURANTS</b> -produits et charges différés -provisions pour charges -emprunts et dettes assimilés -dettes rattachées à ses participations		
	<b>TOTAL PASSIF NON COURANT</b> -fournisseurs et compte rattachés -impôt -autres dettes -trésorerie passif		
	<b>PASSIF COURANT</b>		
	<b>TOTAL PASSIF COURANT</b>		
	<b>TOTAL PASSIF GENERAL</b>		

Source : <http://www.fichier-pdf.fr/2012/03/16/plan-comptable-normalise-scf-ccir/preview/page/47/>

<sup>1</sup>Collection Gestion, Le système comptable financier, édition pages bleus Alger 2008, p.18.

- **Calcul de résultat comptable :** <sup>1</sup>Le résultat net comptable représente le gain réel d'une entreprise, calculé à partir des résultats d'exploitation, financier et exceptionnel, moins les impôts. Un résultat positif peut être distribué ou mis en réserve, tandis qu'un résultat négatif affecte négativement l'entreprise. Il est également utilisé pour déterminer le résultat fiscal.

La 1ere méthode de calcul de résultat comptable :



- **Capitaux propres :** il présente le montant restant de l'actif de l'entreprise après avoir une déduction de son passif, d'autre terme on peut dire que c'est l'une des ressources de financement de l'entreprise, à laquelle contribuent les associés, ainsi que les bénéfiques qui résultent de son activité et dont la valeur comptable est déterminée.

Les capitaux propres peuvent être divisés en :

- Fonds fournis par les actionnaires
  - Réserves
  - Capital émis
- 2- **Le compte de résultat :** résumé toutes les variations des actifs d'une entreprise résultant des flux de trésorerie sur une période donnée. Il permet de distinguer les produits qui augmentent le bénéfice de l'entreprise et ceux qui affectent négativement l'entreprise, ce qui montre le résultat net final, soit un bénéfice ou perte.<sup>2</sup>

Le calcul de résultat net :

$$\text{Charges} - \text{produits} = \text{résultat net}$$

<sup>1</sup>DAVASSE Henri, PARRUITTE Michel, SADOU Ahmed, « Manuel de comptabilité », édition Foucher Vanves 2008,

<sup>2</sup>Berk.J, Demarzo.P, "finance d'entreprise" éditions française, p.48 et 49.

**Tableau N11 : présentation du compte de résultat**

<b>N</b>	<b>Comptes</b>	<b>N</b>	<b>N-1</b>
<b>70</b>	Chiffres d'affaires		
<b>72</b>	Variation de stock (produit fini et en cours)		
<b>73</b>	Production immobilisée		
<b>74</b>	Subvention d'exploitation		
	<b>1-PRODUCTION DE L'EXERCICE</b>		
<b>60</b>	Achats consommés		
<b>61-62</b>	Service extérieur et autre consommation		
	<b>2-CONSOMMATION DE L'EXERCICE</b>		
	<b>3-VALEUR AJOUTÉE D'EXPLOITATION (1-2)</b>		
<b>63</b>	Charge de personnel		
<b>64</b>	Impôt et taxe et versement assimilée		
	<b>4-EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>		
<b>75</b>	Autres produits opérationnels		
<b>65</b>	Autres charges opérationnelles		
<b>68</b>	Dotation aux amortissements et provision		
<b>78</b>	Reprise sur perte de valeur et provision		
	<b>5-RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>		
<b>76</b>	Produits financiers		
<b>66</b>	Charges financiers		
	<b>6-RÉSULTAT FINANCIERS</b>		
	<b>7-RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPÔT (5+6)</b>		
<b>69</b>	Impôt exigible sur résultat ordinaire		
<b>69</b>	Impôts différés sur résultat ordinaire		
	<b>8-RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS ORDINAIRES</b>		
<b>77</b>	Élément extraordinaire (produit),		
<b>67</b>	Eléments extraordinaire (charge)		
	<b>9-RÉSULTAT EXTRAORDINAIRE</b>		
	<b>10-RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		

Source : Tazdait. A Expert-comptable, commissaire aux comptes, première édition 2009.

Après avoir calculé le résultat net en passant au calcul du résultat fiscal.

- **Calcul de résultat fiscal** : Le résultat fiscal est déterminé à partir du résultat comptable ajusté et doit être déclaré aux services fiscaux dans les trois mois suivant la clôture de l'exercice. Il sert de base au calcul de l'impôt sur les bénéfices.

**Résultat fiscal = Résultat comptable + Réintégrations fiscales – Déductions fiscales**

- **Les Réintégration fiscales<sup>1</sup>** : Elle concerne principalement l'ajustement entre le résultat comptable et le résultat fiscal d'une entreprise.

### Les types des réintégrations :

- Charges des immeubles non affectés à l'exploitation ;
- Quote-part des cadeaux publicitaires ;
- Quote-part du sponsoring et parrainage ;
- Frais de réception non déductibles ;
- Cotisations et dons non déductibles ;
- Impôts et taxes non déductibles ;
- Taxes de la formation professionnelle et d'apprentissage ;
- Taxes sur les véhicules de tourisme des sociétés ;
- Provisions non déductibles ;
- Amortissements non déductibles ;
- Quote-part recherche et développement ;
- Amortissement non déductible crédit-bail ;
- Amendes et pénalités ;
- Frais de siège.

---

<sup>1</sup>Loi de finances complémentaires, article n°27, 2010.

- **Les déductions<sup>1</sup>** : Il s'agit d'un mécanisme permettant aux contribuables de réduire leur revenu imposable en raison de certaines dépenses engagées au cours de l'année fiscale. Ce dispositif vise à encourager des actions ou investissements bénéfiques pour l'économie, la société ou le contribuable. Les déductions sont définies par la loi fiscale et varient selon la nature des dépenses.

Les types des déductions :

- Plus-values sur cession d'éléments d'actifs immobilisés ;
- Produits et plus-values de cession des actions et titres assimilés ainsi que ceux des actions ou part d'organisme de placement collectif en valeurs mobilières cotées en bourse ;
- Revenus provenant de la distribution des bénéfices ayant été soumis à l'impôt sur les bénéfices des sociétés ou expressément exonérés ;
- Amortissements liés aux opérations de crédit-bail (Bailleur) ;
- Loyers hors charges financières (Preneur) ;
- Compléments d'amortissements.

### 3- Le tableau de variation des capitaux propres

Est considéré comme une analyse des opérations qui affectent tout ce qui constitue les capitaux propres de l'entreprise<sup>2</sup>, dans le but de présenter le résultat net final et de corriger également les erreurs. Il est également considéré comme le moyen qui conduit à modifier les actifs de l'entreprise au cours d'une période donnée et à distinguer les produits qui augmentent le bénéfice de l'entreprise et facilitent le processus de prise de décision, car si les résultats positifs, cela constitue une preuve du bénéfice de l'entreprise et de l'augmentation du capital.<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> Ibid.

<sup>2</sup> GREGORY Heem. Op.cit., p.217.

<sup>3</sup> Davasse.H, Parruite.M, A, Sadou, « manuel de la comptabilité », édition Foucher Vanves 2008, p.269.

## Chapitre II : Préparation des états financiers

**Tableau N12 : état de variation des capitaux propres**

	Note	Capital social	Prime d'émission	Ecart d'évaluation	Ecart de réévaluation	Réserves et résultats
<b>Solde au 31/12/N-2</b>						
-Changement de méthode comptable						
-Correction d'erreurs significatives						
-Réévaluation des immobilisations						
-Profits ou pertes non comptabilisés dans les comptes de résultats						
-Dividendes payés						
-Augmentation de capital						
-Résultat net de l'exercice						
<b>Solde au 32/12/N-1</b>						
-changement de méthode comptable						
-correction d'erreurs significatives						
-réévaluation des immobilisations						
-profits ou pertes non comptabilisés dans les comptes de résultats						
-dividendes payés						
-augmentation de capital						
Résultat net de l'exercice						
<b>Solde au 31/12/N</b>						

Source : Journal officiel N 19 du 25/03/2009 portant le système comptable financier, page 33.

### 4- Le tableau des flux de trésorerie :

Est un tableau qui permet de fournir des informations sur l'origine des flux financiers, tant d'investissement que de financement par les utilisateurs de données financiers, ainsi que d'évaluer la capacité de l'entreprise. Le but de ce tableau est de connaître l'utilisation des flux financiers afin de présenter toutes les entrées et sorties de trésorerie au cours de l'année, il est considéré important pour les dirigeants et les actionnaires.<sup>1</sup>

Les flux de trésorerie figurent dans le tableau de trois natures :

- **Flux générés par les activités opérationnelles :** Ces flux représentent l'argent généré par les activités principales de l'entreprise, telles que la vente de biens ou services. Ils incluent les recettes provenant des ventes et les dépenses liées à la production et aux opérations quotidiennes.

Exemple : Encaissements des ventes, paiements des salaires et des fournitures.

- **Flux générés par les activités d'investissements :** Ces flux concernent les dépenses et recettes liées à l'achat ou la vente d'actifs à long terme, comme les immobilisations corporelles ou incorporelles

Exemple : Achat d'un nouvel équipement ou vente d'une propriété.

- **Flux générés par les activités de financement :** Ces flux proviennent des opérations de financement, telles que l'émission d'actions, l'emprunt ou le remboursement de dettes.

Exemple : Émission d'obligations pour financer un projet ou remboursement d'un prêt bancaire.

---

<sup>1</sup>Journal officiel de la République algérienne démocratique et populaire, N 19, 48 -ème année, 25 mars 2009, article 240-1, p.22.

**Tableau N°13 : présentation de tableau des flux de trésorerie**

	<b>Note</b>	<b>Exercice N</b>	<b>Exercice N-1</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>			
Encaissements reçus des clients			
Intérêts et autres frais financiers payés			
Impôt sur les résultats payés			
Flux de trésorerie avant éléments extra ordinaire			
Flux de trésorerie lié à des éléments ordinaire (à préciser)			
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles (A)</b>			
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>			
Décaissement sur acquisition d'immobilisation corporelles ou incorporelles			
Encaissement sur cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles			
Décaissement sur acquisition d'immobilisation financière			
Intérêts encaissés sur placement financiers			
Dividendes et quote-part de résultats reçus			
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement (B)</b>			
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>			
Encaissement à la suite de l'émission d'actions			
Dividendes et autres distributions effectuées			
Encaissements provenant d'emprunts			
Remboursement d'emprunts ou d'autres dettes assimilés			
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités de financement (C)</b>			
Incidences des variations des taux de change sur liquidités et quasi-liquidités			
<b>Variation de trésorerie de la période (A+B+C) Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice</b>			
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice</b>			
<b>Variation de trésorerie de la période</b>			
<b>Rapprochement avec le résultat comptable</b>			

Source : manuel de comptabilité, H. Davasse, M. Parruite, A. Sadou édition Foucher, Vanves, 2008, p.264.

### 5- L'annexe :

L'annexe est un ensemble des documents complet de toutes les informations relatives à la compréhension sommaire des transactions, avec la fourniture de notes précises et réelles qui peuvent séparer les informations contenues dans les états financiers et leur interprétation à l'aide de méthodes comptables. Elle doit également s'efforcer de révéler toutes les obligations extérieures au bilan, telles que les opérations de couvertures des risques financiers<sup>1</sup>. On peut aussi dire que l'annexe est une explication et une compréhension ou analyses quantitatives et qualitatives plus approfondies du bilan, du compte de résultat, de l'état de variation des capitaux propres et de tableau des flux de trésorerie<sup>2</sup>. Il s'agit de fournir une image claire et précise de l'entreprise.

L'annexe comporte les documents suivants :

- **Tableau d'immobilisations** : Ce tableau présente la perte de valeur des immobilisations au fil du temps, due à l'usure ou à l'obsolescence. Il permet de suivre la dépréciation des actifs sur plusieurs années.

Exemple : Il inclut des informations sur les machines, les bâtiments, les logiciels, etc.

- **Tableau des amortissements** : Ce tableau présente la perte de valeur des immobilisations au fil du temps, due à l'usure ou à l'obsolescence. Il permet de suivre la dépréciation des actifs sur plusieurs années.

Exemple : Il montre comment la valeur d'un équipement diminue chaque année.

- **Tableau des provisions** : Ce document liste les provisions comptables, qui sont des montants mis de côté pour couvrir des dépenses ou des pertes prévisibles, mais non encore réalisées.

Exemple : Provisions pour garantie ou pour impôts futurs.

- **Tableau des participations** : Ce tableau répertorie les participations financières de l'entreprise dans d'autres sociétés, incluant le pourcentage de propriété et la valeur de ces participations.

---

<sup>1</sup>Journal officiel de la République algérienne démocratique et populaire, N° 19, 48eme année, 25 mars 2009, article 260-1, p.23.

<sup>2</sup> HOARAU. Christian Op.cit., page 66.

## Chapitre II : Préparation des états financiers

Exemple : Actions détenues dans une autre entreprise.

- **Etat des échéances des créances et des dettes à la fin de la clôture<sup>1</sup>** : Ce document présente le calendrier de paiement des dettes et de recouvrement des créances à la fin de l'exercice, aidant ainsi à gérer la trésorerie.

Exemple : Il montre quand les factures doivent être payées ou encaissées.

**Tableau N°14 : présentation de tableau des immobilisations**

Rubrique et poste	Note	Valeurs brutes à l'ouverture de l'exercice	Augmentation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Participations					
Autres actifs financiers non courants					

**Tableau N° 15 : présentation de tableau des amortissements**

Rubriques et postes	Note	Amortissements cumulés en début d'exercice	Augmentation dotation de l'exercice	Diminutions éléments sortie	Amortissements cumulés en fin d'exercice
Goodwill					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Participations					
Actifs financiers non courants					

<sup>1</sup> Allal Hamini, « bilan comptable travaux de clôture », Berti édition, Alger, 2013 P, 155/156/157

## Chapitre II : Préparation des états financiers

**Tableau N° 16 : présentation de tableau des participations**

<b>Filiale et entités associés</b>	<b>Note</b>	<b>Capitaux propres</b>	<b>Dont capital</b>	<b>Quote-part du capital détenu %</b>	<b>Résultats dernier exercice</b>	<b>Prêts et avances accordées</b>	<b>Dividendes encaissés</b>	<b>Valeurs comptables du titre détenu</b>
<b>Filiale</b>								
<b>Entité A</b>								
<b>Entité B</b>								
<b>Entité associées</b>								
<b>Entité 1</b>								
<b>Entité 2</b>								

**Tableau N°17 : présentation tableau des provisions**

<b>Rubriques et postes</b>	<b>Note</b>	<b>Provisions cumulées en début d'exercice</b>	<b>Dotations de l'exercice</b>	<b>Reprise sur l'exercice en fin d'exercice</b>	<b>Provisions cumulées</b>
<b>Provisions passives non courants</b>					
Provisions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Provisions pour litige					
<b>Total</b>					
<b>Provisions passifs courants</b>					
Provisions pour pensions et obligations similaires					
Autres provisions liées au personnel					
Provisions pour impôts					
<b>Total</b>					

**Tableau N° 18 : présentation de tableau d'état des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice**

<b>Rubrique et poste</b>	<b>Note</b>	<b>A un an au plus</b>	<b>A plus d'un an et 5 ans au plus</b>	<b>A plus de 5 ans</b>	<b>Total</b>
Créance					
Prêts					
Clients					
Impôts					
Autres débiteurs					
<b>Total</b>					
Dettes					
Emprunts					
Autres dettes					
Fournisseurs					
Impôts					
Autres créditeurs					
<b>Total</b>					

### Section 02 : le rôle des états financiers

Dans cette section, nous allons explorer le rôle des états financiers. Ces documents sont essentiels pour la gestion et la planification financière d'une entreprise. Nous présenterons le rôle de chaque état financier pour comprendre leur impact sur la stratégie financière. En commençant par :

#### 2.1 Le bilan <sup>1</sup>:

Le bilan présente la situation financière d'une entreprise à un moment donné. Il indique ce que possède l'entreprise (actifs) et ce qu'elle doit (passifs). Son rôle est comme suite :

- Grâce aux informations du bilan comptable, elle peut comparer ces chiffres sur le bilan prévisionnel.
- Garder un œil sur l'évolution de la santé financière de l'entreprise<sup>2</sup>. Le bilan comptable peut vous aider à prendre les bonnes décisions pour redresser l'entreprise en cas de problème. C'est un outil de pilotage de l'entreprise efficace.
- Déterminer sa solidité et ses capacités d'investissement.
- Évaluer la solvabilité et la liquidité de l'entreprise, c'est-à-dire la capacité de l'entreprise à rembourser ces dettes. Il est surtout demandé par les banques ou organismes de crédit lorsqu'elle sollicite un financement.
- Calculer des ratios financiers, tels que le ratio d'endettement et le ratio d'autonomie financière, qui aident à comprendre la structure financière de l'entreprise.
- Informer les actionnaires et les partenaires commerciaux de la situation de l'entreprise.

#### 2.2 Tableau des Comptes de Résultat (TCR) :<sup>3</sup>

Le compte de résultat joue un rôle majeur dans la gestion financière d'une entreprise. :

---

<sup>1</sup> <https://www.fygr.io/fr/article/bilan-dentreprise>

<sup>2</sup> DAVASSE Henri, PARRUITTE Michel, SADOU Ahmed, « Manuel de comptabilité », édition Foucher Vanves, 2008.

<sup>3</sup> <https://libeo.io/blog/comptabilite/compte-de-resultat>

- Il permet d'évaluer la performance économique et financière d'une entreprise, en mettant en évidence le bénéfice ou la perte réalisée sur un exercice comptable donné. Ce document est ainsi indispensable pour le suivi et le pilotage de l'activité.
- Il sert également d'outil de communication envers les parties prenantes externes, tels que les investisseurs, les banques, les fournisseurs ou encore l'administration fiscale. Il constitue une base solide pour établir des prévisions financières et élaborer une stratégie de développement efficace.
- Le compte de résultat sert de base pour calculer des indicateurs de performance économique et financière. Parmi ces indicateurs, nous pensons particulièrement aux soldes intermédiaires de gestion (SIG). Les financiers construisent et analysent également différents ratios, pour suivre les performances de l'entreprise et les comparer aux données concurrentielles.

### 2.3 Tableaux des capitaux propres<sup>1</sup>

Les tableaux de capitaux propres jouent un rôle essentiel en suivant l'évolution des capitaux propres d'une entreprise. Ces rôles sont comme suit :

- Évaluation des performances : cette déclaration permet aux propriétaires et aux parties prenantes d'évaluer les performances de l'entreprise sur une période donnée. En examinant les variations des capitaux propres, les parties prenantes peuvent évaluer dans quelle mesure l'entreprise génère de la valeur pour ses propriétaires.
- Décisions d'investissement : les investisseurs potentiels et actuels se servent de cette déclaration pour évaluer la santé financière de l'entreprise et prendre des décisions éclairées quant à l'achat, à la vente ou à la conservation de leur investissement.
- Analyse de crédit : les prêteurs et les créanciers examinent cet état pour évaluer la stabilité financière de l'entreprise et sa capacité à rembourser les prêts. Une augmentation des capitaux propres peut être le signe d'un risque plus faible pour les créanciers.

---

<sup>1</sup> DAVASSE Henri, PARRUITE Michel, SADOU Ahmed, Op.cit.

- Analyse financière : cet état permet aux analystes financiers de comprendre comment les activités de l'entreprise, telles que la rétention des revenus ou les politiques de distribution, affectent les capitaux propres.
- Planification interne : la direction se sert de cet état pour prendre des décisions importantes au sujet du réinvestissement au sein de l'entreprise, de la distribution aux propriétaires ou d'autres stratégies financières destinées à améliorer la croissance et la stabilité de l'entreprise.

### 2.4 Tableaux de flux de trésorerie

Il explique comment l'on passe du bilan de l'année N-1 au bilan de l'année N, en retraçant l'ensemble des flux de trésorerie, encaissements et décaissements, notamment à partir du résultat net.

- L'examen des flux disponibles permet de se positionner sur des choix stratégiques, Les variations de l'actif, du passif et des capitaux propres permettent de connaître la trésorerie générée par les opérations de l'exercice écoulée et d'identifier les liquidités réellement détenues par votre société.
- L'analyse de ces tableaux de flux permet d'établir les projections de flux de trésorerie prévisionnelle et les business plans à moyen et long terme.
- Le tableau de flux de trésorerie joue un rôle fondamental dans la gestion des liquidités d'une entreprise en fournissant des informations détaillées sur les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, d'investissement et de financement. Cela permet aux dirigeants d'identifier les périodes de tension de trésorerie et de planifier en conséquence.
- C'est un outil précieux pour prévoir les besoins futurs en liquide. Grâce à l'analyse des tendances historiques, les entreprises peuvent anticiper leurs besoins de financement et éviter d'éventuels problèmes de liquidité

### 2.5 Annexes<sup>1</sup>

L'annexe comptable est une composante des états financiers de l'entreprise. Elle apporte un complément d'information permettant de mieux comprendre le contenu du bilan comptable et du compte de résultat.

- Elle apporte à la fois des informations comptables et extracomptables.
- Le rôle de l'annexe comptable est de justifier la méthode comptable (générale ou analytique) de l'entreprise, l'évolution de la valeur des actifs et d'une manière plus globale, apporter toutes les explications nécessaires sur les différentes variations survenues d'un exercice comptable à un autre.
- Les informations de nature qualitative ou quantitative pouvant éclairer le
  - o Lecteur des comptes sur l'activité de l'entité et son environnement.
- En cas de difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des obligations
  - o Réglementaires de présentation des comptes, l'entité locale fournit un commentaire approprié dans l'annexe, en mentionnant en particulier les raisons de l'absence d'application des dispositions concernées. Une information chiffrée accompagne les commentaires dès lors qu'il est possible de la fournir.
- Les méthodes de comptabilisation, d'évaluation et de présentation des comptes.
- Les changements de méthodes comptables, les changements d'estimations comptables et les corrections d'erreurs.
- Les informations qui ne figurent pas dans le bilan et le compte de résultat mais qui doivent néanmoins être portées dans l'annexe telles que les engagements reçus donnés peuvent entraîner des conséquences sur l'évolution du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entité.

---

<sup>1</sup>Hattab Abdelaziz, CABINET D'AUDIT COMPTABLE D'INGÉNIERIE FINANCIÈRE, « Plan comptable normalisé selon le système comptable financier », Constantine-ALGERIE, 2010, P57.

### Section 03 : les normes qui encadrent l'élaboration des états financiers

Les états financiers sont élaborés selon des normes comptables strictes qui garantissent leur transparence et leur fiabilité. Ces normes incluent les normes comptables de l'État et les normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Elles fixent les principes et les règles pour la présentation des états financiers. Ces normes assurent que les informations financières soient comparables et fiables pour les investisseurs et les parties prenantes.

#### 3.1 Les principes fondamentaux des normes IAS/IFRS :

Les normes comptables internationales sont considérées comme une référence pour la comptabilité dans le monde entier. Elles représentent les normes produites par le Comité International des normes comptables IASC, créé en 1973 et qui a créé l'actuel Conseil des normes comptables internationales IASB, il fait partie de référentiel comptable IAS/IFRS, qui vise à faciliter l'interprétation, la compréhension et l'application de ces normes.

##### 3.1.1 Le cadre conceptuel : (présentation et objectif)

L'International Accounting Standards Committee IASC a produit International Accounting Standards Board IASB et a développé des normes internationales d'informations financières sous sa supervision IASB, c'est un organisme indépendant basé à Londres. En d'autres termes, l'International Accounting Standards Board IASB est le successeur de l'International Accounting Standards Committee IASC.

En 2000, après que le comité International Accounting Standards Committees IASC a adopté une nouvelle constitution et créé en 2001 International Accounting Standards Board IASB par lequel les normes internationales d'informations financières IFRS ont été préparées, complétant les normes comptables internationales IAS, dans le but de restaurer la confiance en établissant la fiabilité et la transparence pour unifier la présentation des états financiers des entreprises du monde entier. Mais même si elle a été modifiée et a commencé à perturber les pratiques comptables traditionnelles, l'ancien nom a cependant résisté à l'oubli, et on parle toujours d'IAS 34, IAS 42. De même, les normes IAS sont souvent introduites au milieu lorsqu'on parle de la conduite du processus d'étude et d'établissement.

Finalement, IAS et IFRS sont les mêmes normes, avec la même numérotation et ces normes peuvent évoluer petite à petite. Les IFRS ont été introduites en 2005 pour remplacer les IAS,

en vigueur depuis 1973. Ces normes élaborées par l'International Accounting Standards Board visent à unifier les pratiques comptables à l'échelle mondiale afin de faciliter les échanges économiques sur les marchés internationaux, et de faciliter la comparaison des états financiers des entreprises, car avant l'introduction des normes internationales d'informations financières, chaque pays avait ses propres normes comptables, ce qui rendait difficile la comparaison des états financiers des entreprises de différents pays. <sup>1</sup>

### 3.1.2 Les avantages des normes IAS/IFRS :

- Amélioration de la capacité de comparaison de données financières : grâce à cela, les entreprises qui appliquent ces normes peuvent faciliter la comparaison de leurs données avec différentes normes comptables.
- Transparence accrue : les normes IAS/IFRS exigent des informations détaillées, comparables et mesurables ce qui permet d'améliorer la transparence des entreprises.
- Accès amélioré au capital : les entreprises qui mettent en œuvre ces normes ont un accès plus facile au capital sur les marchés internationaux.

### 3.2 Principes comptables adoptés selon les normes IFRS/IAS :

L'IASB distingue deux types de principes ;

- ✓ Hypothèses de base
- ✓ Caractéristiques qualitatives des états financiers

#### 1- Hypothèses de base : il existe 2 types

- Les états financiers sont établis selon une comptabilité d'engagements : cela indique que les transactions et les événements sont pris en compte au fur et à mesure qu'ils se produisent et non au moment de l'encaissement des créances ou du remboursement des dettes correspondantes.
- Hypothèse de continuité : il s'agit d'établir des états financiers en partant du principe que l'entreprise continuera à exister à l'avenir sans diminuer de taille.

---

<sup>1</sup>Brun Stéphane, IAS/IFRS : les normes internationales d'information financière, Gualino éditeur, 2006.

2- **Caractéristiques qualitatives des états financiers** : il existe 04 caractéristiques qui rendent les états financiers fiables et clairs :

- **L'intelligibilité** : dans ce cas, l'information doit être claire et compréhensible et les utilisateurs doivent avoir une connaissance raisonnable de la comptabilité.
- **La pertinence** : l'information doit être importante et pertinente, et aide à évaluer les événements passés, présents et futurs, également à prendre des décisions économiques, et à confirmer et corriger les évaluations.
- **La comparabilité** : cela signifie que les états financiers peuvent être comparés avec états financiers d'autres entreprises dans le temps et dans l'espace.
- **La fiabilité** : l'information doit provenir d'une source fiable, être soustraite d'erreurs et de subjectivité.

### 3.3 Application des normes comptables internationales IAS/IFRS :

Après que les normes IAS/IFRS aient été obligatoires pour les entreprises locales dans environ 35 pays et autorisées dans les 37 autres pays, aujourd'hui l'application de ces rapports est devenue essentielle dans les pays en développement, c'est-à-dire ceux qui ne disposent pas de référentiel comptable. Ce phénomène est devenu mondial et a un impact sur de nombreux pays qui ont commencé à pratiquer ces normes internationales.

Une étude intitulée « Convergence GAAP 2002 » réalisée par six des plus grands cabinets comptables du monde (BDO, DTT, Ernest & Young, Grant Thornton, KPMG, Price Waterhouse), met en évidence la convergence des règles nationales vers un langage comptable international.

Selon la même étude, parmi les pays qui entendent converger on a :

58% ont décidé de remplacer leurs normes locales par les normes IAS/IFRS

22% ont choisi l'adoption sélective des normes IAS/IFRS

## Chapitre II : Préparation des états financiers

20% s'engagent à éliminer les différences entre leurs normes et les normes comptables internationales<sup>1</sup>

**Tableaux N 19 : Liste des normes comptables internationales :**

<b>Normes</b>	<b>Désignation</b>
<b>IAS 1</b>	Présentation des états financiers
<b>IAS 2</b>	Stocks
<b>IAS 7</b>	Tableaux des flux de trésorerie
<b>IAS 8</b>	Méthodes comptables, changements d'estimations et erreurs
<b>IAS 10</b>	Evènements postérieurs à la date de clôture
<b>IAS 11</b>	Contrats de construction
<b>IAS 12</b>	Impôts sur le résultat
<b>IAS 14</b>	Information sectorielle
<b>IAS 15</b>	Information reflétant les effets de variations de prix
<b>IAS 16</b>	Immobilisations corporelles
<b>IAS 17</b>	Contrats de location
<b>IAS 18</b>	Produits
<b>IAS 19</b>	Avantages du personnel
<b>IAS 20</b>	Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique
<b>IAS 21</b>	Effets des variations des cours des monnaies étrangères
<b>IAS 22</b>	Regroupement d'entreprises
<b>IAS 23</b>	Coûts d'emprunts
<b>IAS 24</b>	Informations liées aux parties liées
<b>IAS 26</b>	Comptabilité et rapports financiers des régimes de retraite
<b>IAS 27</b>	Etats financiers consolidés et individuels
<b>IAS 28</b>	Participations dans des entreprises associées
<b>IAS 29</b>	Information financière dans les économies hyperinflationnistes
<b>IAS 30</b>	Information à fournir dans les états financiers des banques et des institutions financières assimilées
<b>IAS 31</b>	Participations dans des coentreprises
<b>IAS 32</b>	Instruments financiers : présentation et information à fournir
<b>IAS 33</b>	Résultat par action
<b>IAS 34</b>	Information financière intermédiaire
<b>IAS 35</b>	Abandon d'activité
<b>IAS 36</b>	Dépréciation d'actifs
<b>IAS 37</b>	Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels
<b>IAS 38</b>	Immobilisations incorporelles
<b>IAS 39</b>	Instruments financiers : comptabilisation et évaluation

<sup>1</sup>BARNETO Pascal, normes IAS/IFRS : application aux états financiers, éditions Dunod, paris, 2004.

## Chapitre II : Préparation des états financiers

<b>IAS 40</b>	Immeuble de placement
<b>IAS 41</b>	Agriculture
<b>IFRS 1</b>	Première adoption de normes internationales d'information financière
<b>IFRS 2</b>	Paiement basé sur des actions
<b>IFRS 3</b>	Regroupements d'entreprises
<b>IFRS 4</b>	Contrats d'assurance
<b>IFRS 5</b>	Actifs immobilisés détenus dans un but de transaction et activités abandonnées

Source : Adaptée de Bernard RAFFOURNIER, « les normes comptables internationales IAS/IFRS, 2 -ème édition, Édition Economica, 2005.

**Tableau N° 20 : la liste des interprétations des IAS/IFRS**

<b>Normes</b>	<b>Désignation</b>
<b>SIC 7</b>	Introduction de l'euro
<b>SIC 10</b>	Aide publique-absence de relation spécifique avec des activités opérationnelles
<b>SIC 12</b>	Consolidation- entités ad hoc
<b>SIC 13</b>	Entités contrôlées conjointement – apports non monétaires par des Coentrepreneurs
<b>SIC 15</b>	Avantages dans les contrats de location simple
<b>SIC 21</b>	Impôts sur le résultat – recouvrement des actifs non amortissables réévalués
<b>SIC 25</b>	Impôt sur le résultat – changements de statut fiscal d'une entité ou de ses actionnaires
<b>SIC 27</b>	Evaluation de la substance des transactions prenant la forme juridique d'un contrat de location
<b>SIC 29</b>	Information à fournir- accords de concession de services
<b>SIC 31</b>	Produits des activités ordinaires- opérations de troc portant sur des services de publicité
<b>SIC 32</b>	Immobilisations incorporelles – coûts liés aux site web
<b>IFRIC 1</b>	Variation des passifs existants relatifs au démantèlement, à la remise en état et similaire
<b>IFRIC 2</b>	Parts sociales des entités coopératives et instruments similaires
<b>IFRIC 4</b>	Déterminer si un accord contient un contrat de location
<b>IFRIC 5</b>	Droits aux intérêts émanant de fonds de gestion dédiés au démantèlement, à la remise en état et à la réhabilitation de l'environnement
<b>IFRIC 6</b>	Passifs découlant de la participation à un marché déterminé- déchets d'équipements électriques et électroniques
<b>IFRIC 7</b>	Application de l'approche du retraitement dans le cadre IAS 29 information financière dans les économies hyperinflationnistes
<b>IFRIC 8**</b>	Champ d'application IFRS 2 « paiement fondé sur des actions » **Supprimée par le règlement N 244/2010 (23 mars 2010) qui introduit les dispositions dans IFRS 2

## Chapitre II : Préparation des états financiers

<b>IFRIC 9</b>	Réévaluation de dérivés incorporés
<b>Amendements à IFRIC 9 et à IAS 39</b>	Dérivés incorporés
<b>IFRIC 10</b>	Information financiers intermédiaire et perte de valeur (dépréciation)
<b>IFRIC 11**</b>	IFRS 2 actions propres et transactions intra-groupe **Supprimée par le règlement N 244/2010 (23 mars 2010) qui introduit les dispositions dans IFRS 2
<b>IFRIC 12</b>	Accords de concession de services
<b>IFRIC 13</b>	Programmes de fidélisation de la clientèle
<b>IFRIC 14</b>	IAS 19 le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leur interaction
<b>Amendements à IFRIC 14</b>	Paievements d'avance d'exigences de financement minimal
<b>IFRIC 15</b>	Accords pour la construction d'un bien immobilier
<b>IFRIC 16</b>	Couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger
<b>IFRIC 17</b>	Distributions d'actifs non monétaires aux propriétaires
<b>IFRIC 18</b>	Transferts d'actifs provenant de clients
<b>IFRIC 19</b>	Extinction de passifs financiers avec des instruments de capitaux propres

Source : [www.Focusifrs.com](http://www.Focusifrs.com)

### Conclusion :

Les états financiers, qui incluent le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie, l'état des variations des capitaux propres et l'annexe, sont des documents essentiels élaborés à partir de la balance générale après inventaire. Ces documents jouent un rôle vital dans la prise de décision stratégique, particulièrement en période de crise, car ils offrent une vision claire de la situation financière de l'entreprise

Par ailleurs, ils constituent une base solide pour l'évaluation de l'entreprise en cas de cession, permettant ainsi une valorisation précise. Après leur finalisation, un bilan est généralement dressé avec les dirigeants pour analyser les événements clés de l'exercice précédent. Enfin, ces états financiers servent de fondement pour l'élaboration des budgets futurs, permettant aux entreprises de planifier efficacement leur stratégie financière et de se projeter vers l'avenir avec confiance.

# **CHAPITRE III :**

**Les travaux de fin d'exercice**

**au sein de la SARL**

**ELECTRO ROYAL**

### **Introduction**

Les opérations de clôture d'exercice, communément appelées travaux d'inventaire, permettent de présenter le visage définitif des comptes. Elles garantissent que les états financiers respectent les principes comptables fondamentaux, notamment ceux de prudence et d'indépendance des exercices. Ces principes sont au cœur de toutes les opérations d'inventaire effectuées en fin d'exercice, afin d'élaborer des états financiers fiables et conformes, indispensables pour informer les parties prenantes externes.

Après avoir exposé dans les chapitres précédents les concepts théoriques relatifs aux travaux de fin d'exercice, cette étude se propose d'en faire une application pratique au sein d'une entreprise réelle. Dans ce cadre, nous avons effectué un stage au sein de la Direction de la SARL Electro Royal, spécialisée dans la commercialisation de produits électroménagers.

Ce chapitre débutera par une présentation de l'entreprise d'accueil, Electro Royal, en retraçant brièvement son historique, ses missions, ainsi que sa structure organisationnelle. Nous décrirons ensuite le déroulement des travaux d'inventaire réalisés au niveau de la Direction de Electro Royal. Enfin, nous conclurons par une analyse des états financiers (bilan, compte de résultat, tableau des flux de trésorerie) et des différentes opérations préparatoires qui précèdent leur établissement.

### **Section 1 : la présentation de l'organisme d'accueil**

#### **1.1 Définition de l'entreprise Electro Royal**

L'entreprise ELECTRO ROYAL a pour mission de vendre et de commercialiser des équipements électroniques et domestiques ainsi que des pièces de rechange. Elle commercialise les produits fabriqués par des entreprises de production privées. Electro Royal Plus est une société à responsabilité limitée (SARL) créée en 2002, se distinguant par son activité dans la vente en gros et au détail.

Son siège social est situé à El-Hamiz, Route nationale n° 05 El-Hamiz, Commune de Bir Mourad Raïs, wilaya d'Alger. L'entreprise compte un effectif de 289 employés, dont 41 cadres, ainsi que 115 techniciens supérieurs et 133 exécutifs, spécialisés dans divers services offerts par l'entreprise.

Figure N°04 : Taux de la main-d'œuvre par catégorie

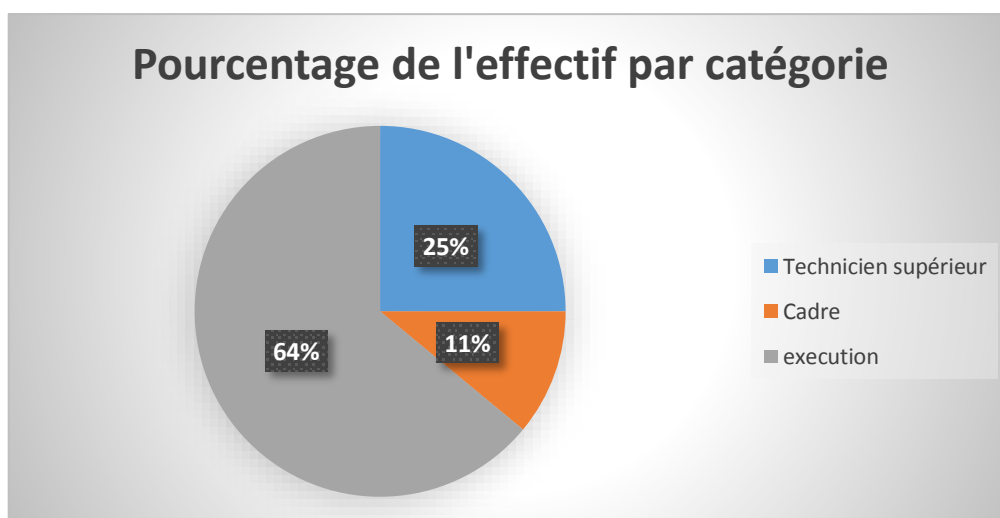


Tableau N°21 : Analyse du cercle proportionnel

Pourcentage	Nombre d'employés	Catégorie
11	41	Cadre
25	115	Technicien supérieur
64	133	Exécution
100	289	Total

Source : fournie par l'entreprise Sarl Electro Royal, département des ressources humaines

### 1.2 Origine et évolution de l'entreprise Electro Royal

L'entreprise privée économique de commercialisation d'équipements électroménagers a été créée en 2002, Electro Royal est une société unipersonnelle avec un capital de 125.000.000,00 DZD

La société ELECTRO ROYAL couvre tous les besoins en équipements domestiques, appareils électroménagers et téléphones portables, dans le but d'améliorer la vie quotidienne des individus vers le mieux et comme une véritable alternative à la distribution traditionnelle. Pour ce faire, la société Electro Royal a réparti sa force de vente dans différentes régions du territoire national, telles que le centre, l'est et même l'ouest du pays, afin de se rapprocher de ses clients, en ouvrant plusieurs salles d'exposition (Showroom) avec un total de 13 salles d'exposition à travers le territoire national :

En 2022, elle a lancé des annonces pour 10 marques et les a présentées dans des salles d'exposition à travers toute l'Algérie. Elle dispose également de points de livraison et de

### **CHAPITRE III : Les travaux de fin d'exercice au sein de la SARL ELECTRO ROYAL**

---

réception répartis dans 25 wilayas du territoire national, ainsi qu'un réseau de distribution indirect très dense comprenant plus de 1000 points de vente.

D'autre part, nous trouvons un ensemble d'activités exercées par l'entreprise, qui se résument à

- Commerce de gros de matériel informatique, de machines de bureau, de leurs accessoires et fournitures.
- Commerce de gros de tout équipement lié au domaine des téléphones, de leurs accessoires et pièces de rechange.

Le développement de l'entreprise peut être attribué à son expertise, sa connaissance et son ascension dans son secteur d'activité, car la société Electro Royal a établi des partenariats avec les plus grands géants du marché en devenant leur distributeur officiel.

Parmi les marques avec lesquelles elle a conclu des accords :

Condor

Hisense; cristor

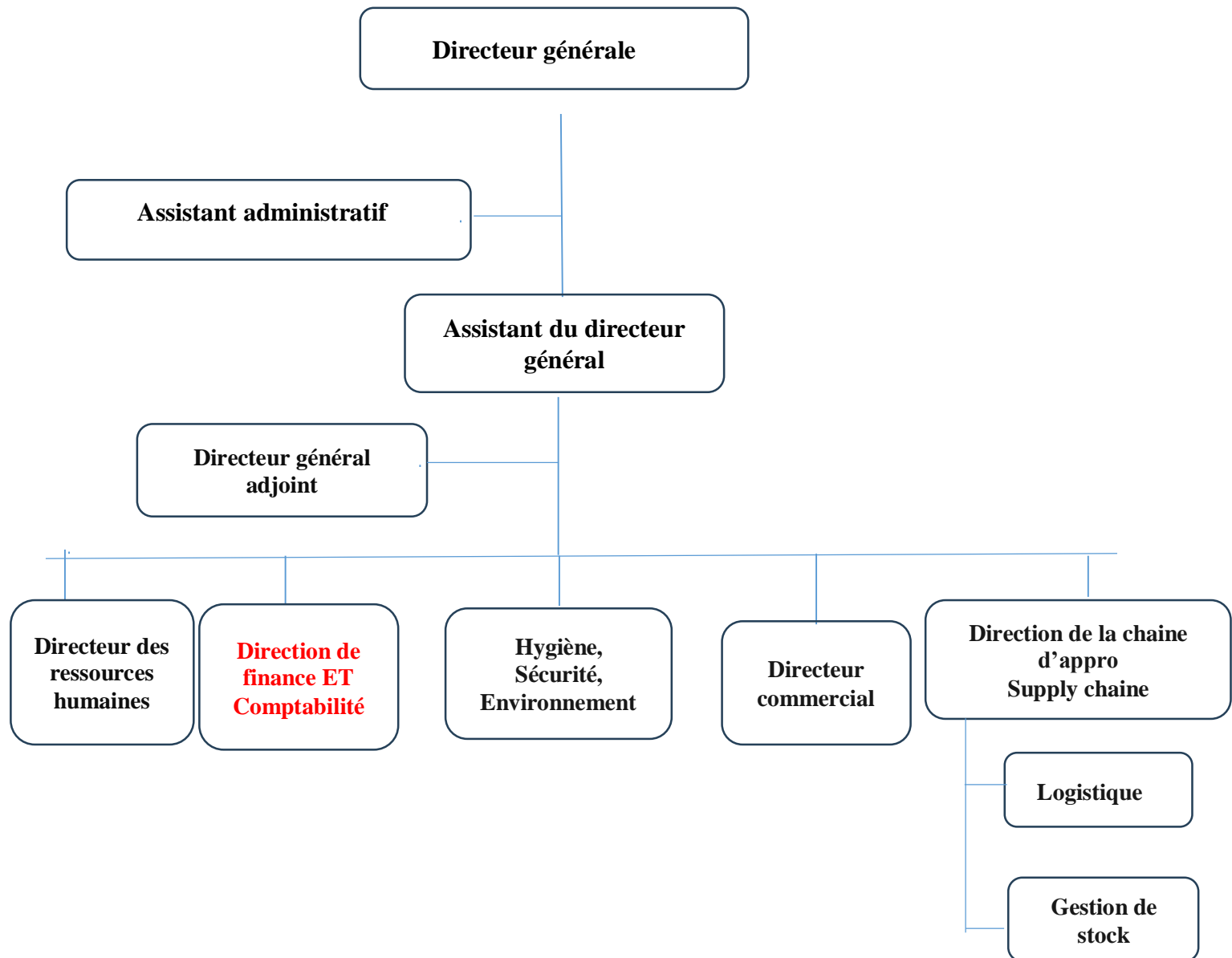
Nardi; Candy

TIFAL; ACE

#### **1.3 Organigramme de la direction de Sarl Electro Royal**

Notre étude se déroule dans la Direction régionale de Tizi-Ouzou, son organigramme est présenté comme suit :

Figure N°05 : La direction générale de l'entreprise Electro Royal



Source : document interne de la direction de Sarl Electro Royal

#### 1.4 Le fonctionnement des structures de la Direction de Sarl Electro Royal

La structure organisationnelle désigne la manière dont une entreprise répartit ses rôles, ses responsabilités et son pouvoir de décision pour fonctionner efficacement, cette société elle se divise comme suit :

- **Directeur générale**

Le directeur général (DG) est le cadre dirigeant qui assure la gestion opérationnelle de l'entreprise. Il met en œuvre les stratégies et politiques définies par le conseil d'administration,

supervise les différentes fonctions (finances, ressources humaines, marketing, production) et pilote l'organisation vers ses objectifs. Ces tâches comme suit :

- Planifier les stratégies sur lesquelles l'organisation s'appuie dans ses différentes activités.
- Contrôler la gestion de tous les éléments de l'entreprise.
- Participer aux réunions organisées avec les responsables

- **Assistant administratif**

L'assistant administratif effectue des tâches administratives telles que le dépôt de dossiers et la réponse aux appels téléphoniques et la prise de notes lors des réunions.

- **Assistant du directeur général**

Il constitue le lien entre le directeur général et les différents employés (chefs de départements, employés ordinaires et entreprises étrangères). Ses tâches incluent :

- Préserver tous les secrets de l'unité.
- Organiser les programmes du directeur des réunions d'accueil.
- Accueillir les appels téléphoniques et s'occuper du courrier et de sa distribution.
- Développer et maintenir le système de fichiers.

- **Directeur général adjoint**

Il est responsable de l'exécution des tâches du directeur général en son absence et supervise les opérations et les tâches administratives de l'entreprise. Le directeur général adjoint accomplit de nombreuses tâches, parmi lesquelles :

- Participer au processus de recrutement de nouveaux employés.
- Contribuer à l'élaboration de plans stratégiques pour garantir l'avenir de l'entreprise.
- Évaluer la performance des employés et leur donner des instructions pour garantir le respect de la politique de l'entreprise et des normes de qualité.

- **Direction commerciale**

Manager Commercial est une spécialité commerciale visant à réaliser un retour financier pour l'organisation, où il effectue des activités, des tâches et des affaires qui organisent le travail, notamment :

- Superviser, planifier et contrôler les activités des représentants commerciaux et la direction.
  - Assurer le bon flux des salles d'exposition.
  - Créer une orientation complète et rationnelle pour chaque représentant commercial.
  - Confirmer l'atteinte des objectifs assignés aux représentants.
  - Créer des rapports périodiques (quotidiens, mensuels, hebdomadaires) afin d'obtenir des retours du terrain.
  - Vérifier les niveaux de stock des points de vente et de la salle d'exposition.
  - Assurer la conformité des commandes et du circuit de distribution.
- **Direction de la chaîne d'approvisionnement Supply Chain Manager**

La chaîne d'approvisionnement peut être définie comme la gestion du flux de biens, de données et de finances liés à des produits ou services, quant à la responsabilité, il supervise et gère la chaîne d'approvisionnement et les opérations logistiques de l'entreprise dans le but d'augmenter l'efficacité des opérations. Ses principales responsabilités peuvent être résumées comme suit :

- Faire des suggestions pour améliorer les opérations.
- Former et évaluer périodiquement les performances des employés.
- Planifier et exécuter une stratégie globale de chaîne d'approvisionnement.

Le directeur de la chaîne d'approvisionnement maintient un inventaire qui correspond aux besoins de l'entreprise et aux commandes d'achat.

- **Hygiène, Sécurité, Environnement**

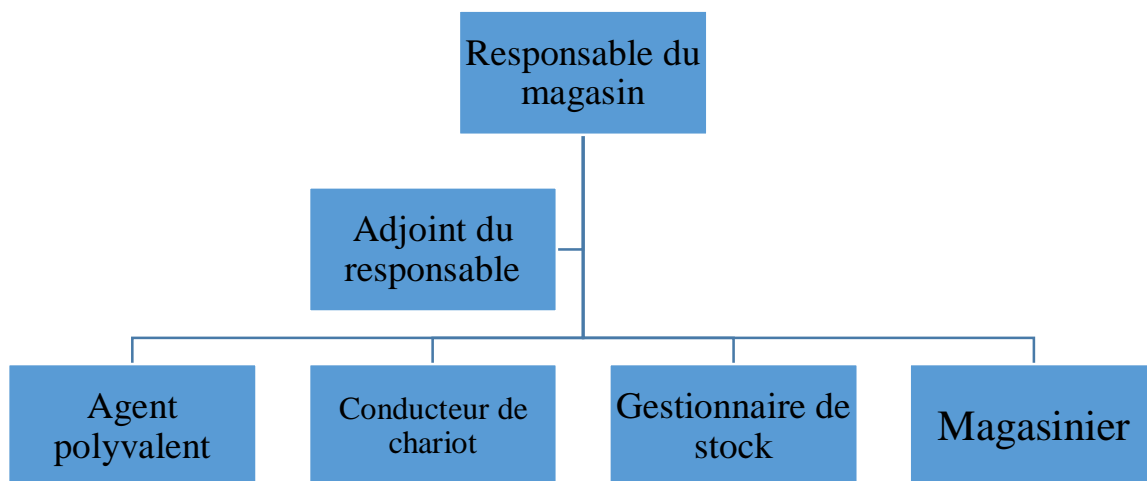
Au sein de la société Electro Royal, la fonction HSE (Hygiène, Sécurité, Environnement) vise à garantir un cadre de travail sûr et sain pour les employés tout en veillant

à la protection de l'environnement dans toutes les activités de l'entreprise. Cette fonction s'inscrit dans la politique globale de gestion des risques et de conformité aux normes en vigueur, essentielle pour une entreprise leader dans la commercialisation et la distribution de produits électroménagers et mobiles.

- **Gestion des Stocks**

Tout le monde sait que le stock signifie de l'argent, mais sans une vision claire des marchandises, la gestion des stocks est définie comme la gestion de la surveillance des stocks à l'aide de différents logiciels de stockage de données. La société Electro Royal utilise le logiciel développé pour gérer efficacement et établir le budget quotidien et annuel de l'entreprise avec des techniques modernes avancées.

**Figure N°06 : Répartition des tâches dans la gestion des stocks de la société :**



**Source :** document interne de l'entreprise Electro royal

- **Service logistique**

Le service logistique est le service responsable au sein de l'entreprise de tout ce qui concerne l'entrepôt en ce qui concerne les véhicules ou les voitures présentes dans l'entreprise, où l'entrepôt de voitures contient 90 véhicules, dont des poids lourds (camions) et des poids légers. Les tâches du service logistique comprennent :

- Organiser le bon fonctionnement des voitures selon la demande
- Assurer le transport à temps sans retard
- Coordonner efficacement avec l'entrepôt de stocks pour garantir le bon déroulement du processus de transport.
- Surveillance des véhicules sur le plan technique et administratif.
- **Direction de la ressource humaine**

RH est chargé de l'ensemble des activités liées à la gestion du personnel au sein de l'entreprise. Cela inclut le recrutement, la gestion des congés, ainsi que les promotions et évolutions de carrière des employés, la moyenne générale. Elle est également responsable de la préparation des salaires. En outre, cette division rédige tous les documents administratifs indispensables, tels que les contrats de travail, et assure la liaison avec les organismes sociaux, notamment pour les questions relatives à la sécurité sociale.

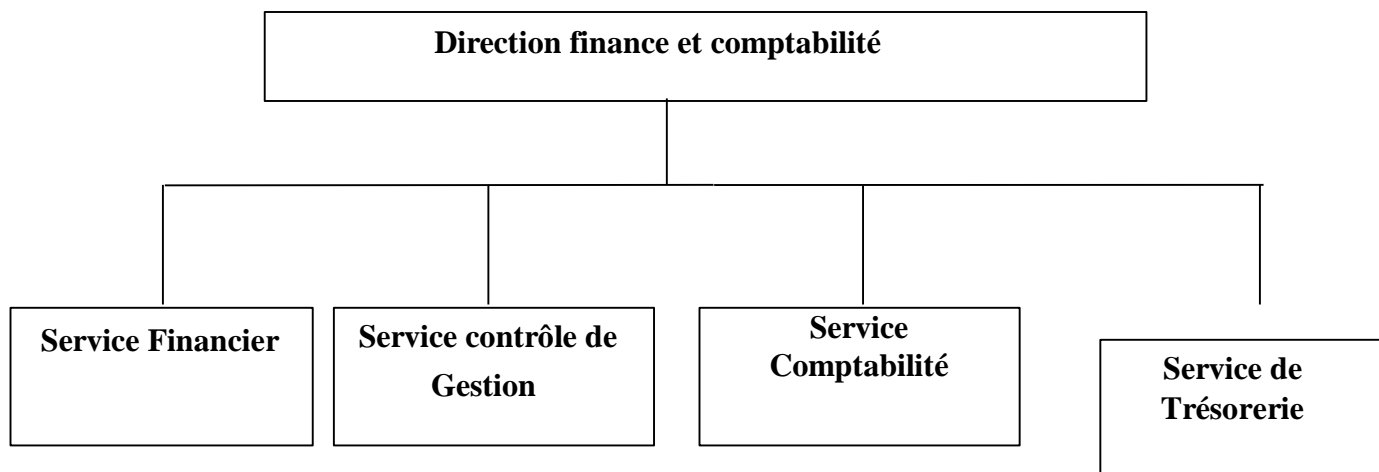
- **Direction de finance et de la comptabilité**

Est responsable de la gestion des ressources financières de l'entreprise, de la tenue des comptes, du contrôle budgétaire et du respect des obligations fiscales. Elle fournit des informations financières fiables pour soutenir la prise de décision et assurer la santé financière de l'organisation.

La DFC de SARL ELECTRO ROYAL a pour rôle d'assurer :

- L'enregistrement de tous les mouvements des comptes du bilan ainsi que des comptes de gestion ;
- Les dépenses engagées par l'entreprise ;
- L'élaboration des budgets et tableaux de bords ;
- L'assistance et le contrôle de la gestion de l'entreprise.

Figure n°07 : Présentation de la Division Finance et Comptabilité



Source : document interne de l'entreprise Electro royal

- **Service comptabilité**

Il permet d'enregistrer toutes les opérations comptables, prépare les états financiers, assure le respect des normes comptables et fiscales, et produit les rapports obligatoires. L'élaboration des déclarations fiscales mensuelles et annuelles et sur la comptabilité générale et analytique.

- **Service financier**

Le service financier est chargé d'anticiper les flux de recettes et de dépenses liés aux activités de l'entreprise. Il assure la mobilisation des fonds nécessaires pour couvrir les besoins financiers courants, tels que la réconciliation des comptes financiers et comptables (comme la CPA et AGB), le règlement des salaires, le paiement des factures des fournisseurs. Ce service garantit une gestion efficace de la trésorerie afin d'assurer la continuité des opérations et le respect des obligations financières de l'entreprise.

- **Service contrôle de gestion**

Est chargé de suivre et d'analyser et contrôle la performance de l'entreprise en comparant les résultats réels aux objectifs fixés. Il élabore des outils de pilotage (budgets, tableaux de bord) pour aider la direction à prendre des décisions éclairées et à optimiser l'utilisation des ressources.

- **Service de trésorerie**

Est responsable de la gestion des liquidités de l'entreprise. Il veille à assurer la disponibilité des fonds nécessaires pour couvrir les paiements courants (salaires, fournisseurs, charges), optimiser les flux financiers, et anticipe les besoins futurs afin de garantir la stabilité financière et la solvabilité à court terme.

### **Section 2 : Le déroulement des travaux d'inventaire au sein de la Sarl ELECTRO ROYAL**

Après avoir présenté l'organisme d'accueil, cette section décrit le déroulement des travaux d'inventaire Physique et les travaux comptables réalisés au sein de l'entreprise ELECTRO ROYAL à Alger.

#### **2.1 Inventaire physique du patrimoine de l'entreprise**

Au cours de la clôture de l'exercice, l'inventaire physique occupe une place centrale dans les travaux de l'entreprise, marquant un moment clé de vérification et de contrôle.

##### **2.1.1 Inventaire des créances**

L'inventaire des créances se fait par le rapprochement entre le solde figurant sur le système de l'entreprise SILWAN, et le système comptable (PC COMPTA).

Le système de l'entreprise SILWAN il gère automatique toutes les opérations de l'achat, vente et le paiement lorsqu'un client achète et paie. Le système il fait un lettrage automatiquement pour les comptes client.

Dans le PC COMPTA le comptable repère dans le grand livre compte client (compte 411) toutes les factures non réglées ainsi que les paiements reçus correspondants. Il associe chaque paiement à la ou aux factures qu'il règle, en attribuant un même code de lettrage unique à ces écritures.

Ce rapprochement peut être fait manuellement ou automatiquement par le logiciel comptable. Le lettrage est validé lorsque le total des débits (factures) est égal au total des crédits (paiements) pour un même code de lettrage, ce qui signifie que la créance est soldée.

Après lettrage, les factures réglées apparaissent comme soldées dans la comptabilité, tandis que les factures non lettrées correspondent aux créances clients encore en attente de paiement.

## CHAPITRE III : Les travaux de fin d'exercice au sein de la SARL ELECTRO ROYAL

Tableau N°22 : un exemple de deux clients de l'entreprise :

Client	Compte	Facture	Banque/caisse	MONTANT	Créance
Dahmani Khaled	41100	Facture n°965 MT : 500 000.00	-	-	500 000.00
Mokhtar Samir	41100	Facture n° 1525 MT : 854 202.00	Cheque n° 2541236	623 000.00	222 202.00

Source : à partir des lectures des documents d'ELECTRO ROYAL

- **Enregistrement comptable**

Cas 01 :

		31/12/2024		
<b>41100</b>		Client Dahmani Khaled	<b>500 000.00</b>	
	<b>44500</b>	TVA sur vente		<b>79 831.93</b>
	<b>70025</b>	Vente marchandises détaillé (Constatation de la créance client)		<b>420 168.07</b>

Cas 02 :

		31/12/2024		
<b>41100</b>		Client Mokhtar Samir	<b>854 202.00</b>	
	<b>44500</b>	TVA sur vente		<b>186 724.37</b>
	<b>70025</b>	Vente marchandises détaillé (Constatation de la créance client)		<b>667477.63</b>

### 2.1.2 Inventaire des dettes

Le 31/12/2024 La SARL Electro Royal a constaté après un rapprochement entre le relevé fournisseur avec la comptabilité et les paiements effectués ont constaté une dette envers le fournisseur SARL NORTH AFRICA qui n'est pas été encore réglée, d'un montant de 2 457 200DA.

### CHAPITRE III : Les travaux de fin d'exercice au sein de la SARL ELECTRO ROYAL

---

31/12/2024				
<b>401100</b>		Achats stockés	<b>2 547 233.14</b>	
<b>4452</b>		TVA sur achats	<b>406 701.09</b>	
	<b>380000</b>	Frs Sarl NorthAfrica		<b>2 140 532.05</b>
		(Constatation de la dette frs)		

#### 2.1.3 Inventaire de caisse

Le détail de la monnaie a été établi sur la base du dernier journal de caisse arrêté au 31 décembre 2024 et consigné dans le présent procès-verbal.

Ce document atteste du contrôle et de l'inventaire physique des espèces et valeurs détenues par la caisse de la société SARL Electro Royal.

**Tableau N°23** : Procès-verbal de contrôle des espèces détenus par la caisse de ELECTRO ROYAL

**PROCÈS VERBAL D'ARRÊTÉ DE CAISSE**

<b>Raison sociale</b>	SARL ELECTRO ROYAL
<b>Adresse</b>	ROUTE N°5 EL HAMIZ ALG

**Inventaire de la caisse à la date du : 31/12/2024**

<b>BILLETS (Dinars Algériens - DA)</b>	<b>NOMBRE</b>	<b>MONTANT</b>
2000	0	0
1000	0	0
500	0	0
200	10	2000
<b>TOTAL BILLETS (A)</b>	<b>0</b>	<b>2 000</b>
<b>PIÈCES (Dinars Algériens - DA)</b>	<b>NOMBRE</b>	<b>MONTANT</b>
200	34	6800
100	22	2200
50	73	3650
20	130	2600
10	442	4420
5	100	500
2		0
1		0
<b>TOTAL PIÈCES (B)</b>		<b>20170</b>
<b>TOTAL BILLETS + PIÈCES (A+B)</b>		<b>22170</b>

L'année deux mille vingt et quatre (2024), le 31 du mois de décembre a été arrêtée la caisse à la somme de : 21 630  
Montant en lettres : Vingt et un mille six cent trente Dinars Algérien

**Signature et cachet**

Source : Document interne du Sarl Electro Royal

Le caissier après qui fasse un virement de fond a la banque d'un montant de 6 315 000.00 il Transfer au comptable une situation de la caisse, le comptable doit procéder au rapprochement du solde physique (PV de contrôle) et du solde comptable, le solde théorique doit être identique au solde comptable. **(Voir annexe N°06)**

### 2.2 Les travaux comptables

Au cours de notre stage chez Electro Royal, en à l'opportunité d'observer les travaux comptables de fin d'année réalisés par le service comptable. Ces travaux sont essentiels pour la clôture des comptes, le respect des obligations légales. Dans cette partie, je présenterai les principales étapes et tâches accomplies par le comptable lors de la clôture comptable.

#### 2.2.1 Les amortissements

**Cas 1** : le 16 juin 2024, l'entreprise acquiert quatre PC pour ses employé. (Le cout d'acquisition : 100 000.00 dz HT) dont elle attend une consommation régulière sur 3 ans qui correspond à un amortissement linéaire sur la même durée. **(Voir annexe N°07)**

On a :

- Taux d'amortissement :  $100\% / 3\text{ans} = 33.33\%$  par an
- Calcule d'amortissement :

Base d'amortissement : valeur brut – valeur résiduelle

Base d'amortissement :  $400\ 000 - 0 = 400\ 000.00\text{dz}$

- Calcul du prorata temporise pour 2024

Achat le 16 juin → le mois de juin n'est pas compté

Mois pris en compte : juillet, août, septembre, octobre, novembre, décembre = 6 mois/12mois

- Calcule de 1ere annuité 2024 : valeur d'origine \* taux

$$400\ 000 * 33.33\% * 6/12 = 66\ 660$$

- Annuité annuelle complète (2025 et 2026)

$$400\ 000 * 33.33\% = 133\ 320.00\ \text{dz}$$

**Tableaux N°24 : Le plan d'amortissement linéaire**

Année	Amortissement	Amortissement cumulée	Valeur nette comptable
2024	66 660	66 660	333 340
2025	133 320	199 980	200 020
2026	133 320	333 300	66 700
2027	66 700	400 000	0

**L'enregistrement comptable : au 31/12/2024**

**Cas 01 :**

		<b>31/12/2024</b>		
<b>681000</b>		Dotations aux amortissements, provision, et pertes de valeur des biens mis en concession	<b>66 660</b>	
	<b>281901</b>	Amortissements du matériel informatique		<b>66 660</b>
		<b>(Constatation de la dotation aux Amortissement)</b>		

**Cas 2 :**

L'entreprise achète au 22 mai 2022 une voiture utilitaire, le cout d'acquisition : 3 500 000.00 da HT.

**- L'enregistrement comptable : au 31/12/2024**

		<b>31/12/2024</b>		
<b>681000</b>		Dotations aux amortissements, provision, et pertes de valeur, actif non courant	<b>700 000</b>	
	<b>281902</b>	Amortissements véhicules utilitaires		<b>700 000</b>
		<b>(Constatation de la dotation aux Amortissement)</b>		

### **2.2.2 Les provisions**

En vertu des principes de la prudence et de l'indépendance des périodes comptables, les provisions doivent être constituées pour que les documents comptables présentent la situation réelle de l'entreprise, même en cas d'absence de bénéfice.

### 1.2.2 Provision pour créances douteuse :

On prend l'exemple du client Mokhtar Samir qui a paie 72% de sa facture est le reste non-paie l'entreprise a considère la comme un client douteux.

Montant de la facture : **854 202.00**

Avance paie : **623 000.00**

Créance : **222 202.00**

– **L'enregistrement comptable** : au 31/12/2024

		31/12/2024		
68174		Dotations aux provisions	222 202.00	
	491000	Provisions pour clients douteux ( <b>Constatation de la provision pour créances douteuse</b> )		222 202.00

### 2.2.3 Ajustement des charges et produit

#### 2.2.3.1 Charge constatées d'avance

Entreprise doit payer une prime d'assurance annuelle de 2 465 000.14 DA, couvrant la période du 1er juillet 2024 au 30 juin 2025. À la clôture de l'exercice au 31 décembre 2024, la charge correspondant à la période du 1er janvier au 30 juin 2025 (soit 6 mois) n'a pas encore été payée ni facturée, mais elle doit être prise en compte dans les comptes.

**Calcul de la charge :**

Charge totale annuelle = **2 465 000.14 DA**

Charge à provisionner (6 mois) =  $2\,465\,000.14 \times 6/12 = \mathbf{1\,232\,500.07\ DA}$

**- L'enregistrement comptable :**

		<b>31/12/2024</b>		
<b>616000</b>		Prime d'assurance	<b>1 232 500.07</b>	
	<b>486000</b>	Charges constate d'avance		<b>1 232 500.07</b>
		<b>(Constatation de la charge)</b>		

**2.2.3.2 Produit constatés d'avances**

L'entreprise a envoyé et enregistre, fin décembre, une facture de ventes de marchandise 545 200.00, le 31/12/2024 les marchandises n'ont toujours pas été envoyées au client, leur livraison aura certainement lieu en janvier 2025.

**- L'enregistrement comptable**

		<b>31/12/2024</b>		
<b>700000</b>		Ventes marchandise	<b>545 200.00</b>	
	<b>487000</b>	Produits constatés d'avance		<b>545 200.00</b>
		<b>(Constatation de la charge)</b>		

**2.2.4 L'état de rapprochement**

Chaque fin du mois, la SARL Electro Royal établit un état de rapprochement bancaire et au 31/12/2024 après la réception de relevé de compte de sa banque CPA. Elle procède au rapprochement annuel.

Le comptable enregistre les remises de chèques les cheque donne au fur et à mesure, souvent dans le compte bancaire (compte 512) avant leur remise à la banque. Cela permet de comptabiliser les chèques dès leur réception, même s'ils ne sont pas encore crédités sur le compte bancaire.

### CHAPITRE III : Les travaux de fin d'exercice au sein de la SARL ELECTRO ROYAL

- **Enregistrement comptable**
- **Recette**

En prendre un exemple d'un client qui a régularise sa facture d'un montant de : **850 000.00**

<b>512000</b>		<b>23/12/2024</b> Banque CPA	<b>850 000.00</b>	
	<b>4110032</b>	Client Sarl BIG informatique <b>(Constatation de la recette client)</b>		<b>850 000.00</b>

Source : à partir des lectures des documents de l'ELECTRO ROYAL

- **Dépense**

En prendre un exemple de régularisation des produits achetés du notre fournisseur SPA CODNOR ELECTRONICS :

**Montant de la facture : 1 252 250.23**

<b>401100</b>		<b>25/12/2024</b> FRS SPA CONDOR ELECTRONICS	<b>1 252 250.33</b>	
	<b>512000</b>	Banque CPA <b>(Constatation de paiement frs)</b>		<b>1 252 250.33</b>

Source : à partir des lectures des documents de l'ELETRO ROYAL

À la fin du mois, Le comptable récupère le relevé bancaire et compare les opérations inscrites en banque avec celles saisies en comptabilité. Il va notamment :

- Sortir la liste des chèques saisis comptablement mais non encore encaissés par la banque (chèques remis mais non encore crédités).
- Identifier les chèques débités en banque mais non encore enregistrés en comptabilité (par exemple, chèques émis mais non encore passés en comptabilité).
- Relever les frais bancaires ou autres opérations bancaires présentes sur le relevé mais non encore comptabilisées.

## CHAPITRE III : Les travaux de fin d'exercice au sein de la SARL ELECTRO ROYAL

- **Enregistrement comptable :**

<b>627000</b>		<b>31/12/2024</b>		
		Services bancaires et assimilés	<b>300.00</b>	
<b>445201</b>		Tva sur commission bancaire	<b>57.00</b>	
	<b>512000</b>	Banque CPA (Constataion des frais bancaire)		<b>357.00</b>

Source : à partir des lectures des documents de l'ELECTRO ROYAL

### Rapprochement et ajustements :

- Le comptable établit un état de rapprochement bancaire qui met en évidence ces écarts entre la comptabilité et le relevé bancaire. Pour ajuster les chèques non encore encaissés ou non encore décaissés en comptabilité. (**voir annexe N°08**)
- Une fois le rapprochement bancaire effectué, le comptable doit impérativement vérifier toute la série des chèques, c'est-à-dire contrôlé que chaque chèque émis ou reçu ou annule figure bien dans la comptabilité et sur le relevé bancaire. Cette vérification garantit qu'aucun chèque n'a été oublié ou mal enregistré, et permet de corriger rapidement les éventuelles divergences entre les écritures comptables et les mouvements bancaires réels.

**Tableau N°25 :** Un état de rapprochement de la Sarl ELECTRO ROYAL au 31/12/2024 :

SARL ELECTRO ROYAL  
N°RIB : 005 00 146 4000034833-22

EXERCICE 2024

#### ETAT DE RAPPROCHEMENT AU 30/12/2024

EUR ELECTRO ROYALE PLUS				CPA BEZ			
DATE	DESIGNATION	DEBIT	CREDIT	DATE	DESIGNATION	DEBIT	CREDIT
31-déc	SOLDE COMPTABILITE	26 891 638.62		31-déc	SOLDE		27 025 648.00
				20/12/2024	SARL BIG INFORMATIQUE	1254776	79 892.00
				15/12/2024	SEAR	1254785	34 630.00
				15/12/2024	SONALGAZ	1254790	50 808.00
				19/12/2024	CNAS ALGER	1254800	180 599.37
				29/12/2024	IMPOTS CDIBAB EZZOUAR	1254803	656 880.00
				28/12/2024	LA SUBVENTION ETAT FONC	CHO BNA N° 7559296	198 200.00
				28/12/2024	SPA HYDRO TECHNIQUE	CHO BDL N° 9657267	138 000.00
				30/12/2024	MUTUELLE GENERALE DES PTT	CHO CPA N° 4184013	49 200.00
				30/12/2024	SARL AHLER CONSTRUCTION	CHO BEA N° 9452613	56 200.00
				30/12/2024	AGUAS DE SKIKDA SPA	CHO BNA N° 8541562	64 500.00
				30/12/2024	REELEC	CHO BNA N° 4660615	181 199.99
				30/12/2024	ABDELDOUAD CONSTRUCTION	CHO BADR N° 7946738	181 500.00
	<b>TOTAUX OPE A ENREGISTRER</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>		<b>TOTAUX OPE A ENREGISTRER</b>	<b>1 002 809.37</b>	<b>868 799.99</b>
	<b>SOLDE</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>		<b>SOLDE OPE NON CONSTATEES CPA</b>	<b>134 000.38</b>	
	<b>SOLDE CORRIGE AU 30/12/2024</b>	<b>26 891 638.62</b>			<b>SOLDE CORRIGE AU 30/12/2024</b>		<b>26 891 638.62</b>

0.00

Source : à partir des lectures des documents de l'ELECTRO ROYAL

### 2.2.5 La régularisation des stocks

Au 31/12/2024, l'entreprise procède à un inventaire physique pour déterminer la quantité et la valeur des stocks disponibles à la date de clôture.

Une fois que l'inventaire physique des stocks est terminé, l'étape suivante pour le comptable consiste à régulariser les stocks dans la comptabilité.

On prendre exemple D'un produit téléviseur :

On Calcule la valeur des stocks comptés en utilisant la méthode de cout unitaire moyenne pondéré en multipliant les quantités par leur valeur unitaire d'achat (hors taxes, en tenant compte des remises éventuelles) :

- **Stock initial** : 100 unités à 10 000.00 DA = **1 000 000 DA**
- **Achat** : 200 unités à 12 000 DA = **2 400 000 DA**
- **CMUP** = (valeur initiale+ valeur achats) / (quantité I + quantité achète) = valeur / quantité = prix unitaire par unité

$CMUP = (1\ 000\ 000 + 2\ 400\ 000) / (100 + 200) = 3\ 400\ 000 / 300 = 11\ 333.33$  DA par unité

- **Stock final** : 120 unités  $\times$  11 333.33DA = 1 359 999.6DA
- **Calcul de la variation de stock** : Variation de stock = Stock final – Stock initial

**Variation de stock** = 1 359 999.6 - 1 000 000 = **359 999.6 DA**

❖ **Remarque :**

La variation est positive, cela signifie que le stock a augmenté (moins de consommation).

- **Enregistrement comptable :**

### Annulation du stock initial :

		31/12/2024		
380000		Achats stockés	1 000 000	
	300000	Stock marchandise		1 000 000
		« Régularisation solde stock »		

### Comptabilisation du stock final :

		31/12/2024		
603000		Variation de stock	1 359 999.6	
	300000	Stock de marchandise		1 359 999.6
		« Régularisation solde stock »		

### 2.2.6 Analyse des comptes et reclassement

Avant le dépôt du bilan, il est indispensable de procéder à une analyse approfondie des comptes et à des reclassements afin de garantir la fiabilité et la conformité des états financiers. Cette étape vise à corriger les erreurs, à ajuster les écritures et à reclasser les postes comptables selon les règles en vigueur.

#### 2.2.6.1 Les comptes clients et fournisseurs

Il est essentiel de contrôler régulièrement les soldes des comptes clients et fournisseurs afin de garantir la fiabilité des informations comptables. Pour les comptes clients, le solde attendu à la fin de l'exercice doit être débiteur, ce qui reflète les créances que l'entreprise détient sur ses clients. Un solde créditeur, en revanche, indiquerait une anomalie ou une erreur d'écriture à corriger.

## CHAPITRE III : Les travaux de fin d'exercice au sein de la SARL ELECTRO ROYAL

Concernant les comptes fournisseurs, le solde doit être créditeur, ce qui traduit les dettes de l'entreprise envers ses fournisseurs. Ce contrôle permet de s'assurer de l'exactitude des enregistrements et de la conformité des états financiers.

### 2.2.6.2 Les comptes transitoires :(compte 47)

Compte d'attente, est un élément essentiel de la comptabilité des entreprises. Il permet de gérer temporairement les transactions dont l'affectation définitive n'est pas encore déterminée. Utilisé de manière exceptionnelle, ce compte offre une solution pratique pour enregistrer des montants en attente de clarification, assurant ainsi une comptabilité précise et conforme. Se compte il est obligatoirement soldé Avant la clôture.

➤ L'enregistrement comptable :

La constatations du compte d'attente se fait comme suit :

xxxx	47xxx	31/12/N Comptes de Bilan Compte transitoire ou d'attente  « Constatation du compte d'attente »	XXX	XXX
------	-------	--	-----	-----

La régularisation du compte d'attente se fait comme suit :

47xx	xxxx	31/12/N Compte transitoire ou d'attente Comptes de Bilan / Résultat  « Constatation de la régularisation du compte d'attente »	XXX	XXX
------	------	--	-----	-----

### 2.2.7 Les déclarations fiscales

À la clôture de l'exercice comptable au 31/12/2025, le comptable de l'entreprise doit préparer et déposer plusieurs déclarations fiscales obligatoires. Celles-ci comprennent notamment la déclaration annuelle des résultats, la déclaration de TVA, la déclaration des salaires ainsi que l'état des clients. Chaque étape du processus demande rigueur, précision et connaissance approfondie des textes réglementaires et des procédures administratives.

### ➤ **Déclaration G50 :**

Au 31 décembre, le comptable clôture l'exercice comptable. Cependant, la déclaration G50 concerne la dernière période d'activité du mois, et non la clôture de l'exercice elle-même. Ainsi, le comptable doit préparer la G50 pour le mois de décembre, qui doit être déposée dans les 20 premiers jours du mois suivant janvier

Une fois le comptable s'assure que toutes les factures, achats, ventes et opérations du mois de décembre sont correctement enregistrées. il doit calculer la TVA :

- Tva collectée (sur les ventes)
- Tva déductible (sur les achats)
- Autres taxes si applicables (IBS, IRG, etc.)

### ❖ **Remarque :**

- Le G50 est obligatoire chaque mois, même si aucune taxe n'est à payer
- Le retard de dépôt entraîne une pénalité.
- La dématérialisation via Jibayatic est désormais la norme, mais le paiement se fait généralement en agence fiscale ou via la banque.
- **États 104 des clients :**

L'entreprise Electro Royal spécialisée dans la vente en gros et détail d'électroménager, le comptable est chargée, à la fin de chaque exercice, de préparer la déclaration fiscale annuelle « état 104 » (Voir annexe N°09)

Le comptable doit donc :

1. Extraire de Pc Compta la liste de tous les clients professionnels ayant acheté de l'électroménager au cours de l'année.
2. Vérifier l'exactitude et la validité des informations (NIF, RC, adresse, etc.) pour chaque client.
3. Calculer, pour chaque client, le montant total des ventes hors taxes et la TVA facturée.
4. Remplir le formulaire officiel (état 104) avec toutes ces informations.

5. Déposer l'état 104, accompagné du bordereau G03, auprès de la recette des impôts.

- **Déclaration G29 (301 BIS) :**

Le comptable est chargé, à la fin de chaque année, regroupe tous les bulletins de paie, calcule les montants bruts, les retenues IRG et les cotisations pour chaque employé. Il remplit le formulaire G29 (ou état 301 bis). Cette déclaration annuelle concerne tous les salaires versés aux employés au cours de l'année civile écoulée.

Pour chaque employé, le comptable doit indiquer :

- Nom et prénom
- Numéro d'immatriculation à la sécurité sociale (CNAS)
- Montant des salaires bruts versés
- Montant des indemnités, primes et avantages en nature
- Montant des retenues à la source (IRG sur salaires)
- Montant des cotisations sociales (CNAS, retraite, etc.)
- Montant net versé à l'employé

### **Section 3 : processus d'élaboration des états financiers**

Cette section présente la procédure d'élaboration des états financiers à la SARL Electro Royal. Les états financiers regroupent principalement le bilan, le compte de résultat, tableaux de flux de trésorerie et tableaux de variation de stocks. Ils sont établis chaque année pour refléter la situation financière de l'entreprise.

#### **3.1 Le bilan**

L'établissement du bilan permet d'évaluer les objectifs atteints, les performances réalisées et d'envisager les perspectives de l'entreprise.

Après avoir effectué tous les travaux d'inventaire et arrêté les comptes dans la section précédente, nous avons pu établir ce bilan.

## CHAPITRE III : Les travaux de fin d'exercice au sein de la SARL ELECTRO ROYAL

### 3.1.1 Le bilan d'actif

**Tableau N°26 : BILAN ACTIF arrêté au : 31/12/2024**

ACTIF	NOTE	2024			2023
		Montants Bruts	Amortissements Provisions et Pertes de valeurs	Net	Net
<b><u>ACTIFS NON-COURANTS</u></b>					
Ecart d'acquisition-goodwill positif ou négatif					
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
<b>Immobilisations corporelles</b>					
	Terrains				
	Bâtiments				
	Autres immobilisations corporelles	11 179 370.92	1 180 894.67	9 998 476.25	8 597 843.00
	Immobilisations en concession				
<b>Immobilisations encours</b>					
<b>Immobilisations financières</b>					
	Titres mis en équivalence				
	Autres participations et créances rattachées				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres actifs financiers non courants				
	Impôts différés actif				
<b>TOTAL ACTIF NON-COURANT</b>		<b>11 179 370.92</b>	<b>1 180 894.67</b>	<b>9 998 476.25</b>	<b>8 597 843.00</b>
<b><u>ACTIF COURANT</u></b>					
<b>Stocks et encours</b>					
		27 674 819.10		27 674 819.10	11 641 900.98
<b>Créances et emplois assimilés</b>					
	Clients	28 642 130.72		28 642 130.72	23 988 456.48
	Autres débiteurs	373 364.85		373 364.85	253 600.83
	Impôts et assimilés	3 157 407.48		3 157 407.48	2 879 450.42
	Autres créances et emplois assimilés				
<b>Disponibilités et assimilés</b>					
	Placements et autres actifs financiers courants				
	Trésorerie	16 708 950.09		16 708 950.09	4 221 418.34
<b>TOTAL ACTIF COURANT</b>		<b>76 556 672.24</b>		<b>76 556 672.24</b>	<b>42 984 827.05</b>
<b>TOTAL GENERAL ACTIF</b>		<b>87 736 043.16</b>	<b>1 180 894.67</b>	<b>86 555 148.49</b>	<b>51 582 670.05</b>

Source : les données officielles interne de l'ELECTRO ROYAL (Voir annexe N°10)

## CHAPITRE III : Les travaux de fin d'exercice au sein de la SARL ELECTRO ROYAL

### 3.1.2 Le bilan de passif

Tableau N°27 : BILAN PASSIF arrêté au : 31/12/2024

	NOTE	2024	2023
<b><u>CAPITAUX PROPRES</u></b>			
Capital émis		1 000 000.00	1 000 000.00
Capital non appelé			
Primes et réserves - Réserves consolidées (1)			
Ecart de réévaluation			
Ecart d'équivalence (1)			
Résultat net - Résultat net part du groupe (1)		10 069 770.45	149 757.52
Autres capitaux propres - Report à nouveau		1 755 233.63	1 605 476.11
<b>Part de la société consolidante (1)</b>			
<b>Part des minoritaires (1)</b>			
<b>TOTAL I</b>		<b>12 825 004.08</b>	<b>2 755 233.63</b>
<b><u>PASSIFS NON-COURANTS</u></b>			
Emprunts et dettes financières			
<b>Impôts (différés et provisionnés)</b>			
Autres dettes non courantes			
Provisions et produits constatés d'avance			
<b>TOTAL II</b>			
<b><u>PASSIFS COURANTS :</u></b>			
Fournisseurs et comptes rattachés		61 489 074.84	42 819 321.07
Impôts		2 578 198.35	112 981.00
Autres dettes		9 662 871.22	5 895 134.35
Trésorerie passif			
<b>TOTAL III</b>		<b>73 730 144.41</b>	<b>48 827 436.42</b>
<b>TOTAL GENERAL PASSIF (I+II+III)</b>		<b>86 555 148.49</b>	<b>51 582 670.05</b>

Source : les données officielles interne de l'ELECTRO ROYAL (Voir annexe n°11)

❖ Résultat à partir de bilan = Total actif – (capitaux propres + dettes)

❖ Résultat = 86555148,49 – (1000000.00+9662871,22+1755233,63 + 0 + 73730144,41)

❖ Résultat = 406899,23

## CHAPITRE III : Les travaux de fin d'exercice au sein de la SARL ELECTRO ROYAL

### 3.2 Le compte de résultat

Le compte de résultat est établi selon la méthode par nature.

**Tableau N°28 : COMPTE DE RESULTAT (par nature) arrêté au : 31/12/2024**

	NOTE	2024	2023
Ventes et produits annexes		130 165 803.26	91 556 600.99
Variation stocks produits finis et en cours			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
<b>I-PRODUCTION DE L'EXERCICE</b>		<b>130 165 803.26</b>	<b>91 556 600.99</b>
Achats consommés		-95 508 372.29	-72 215 552.51
Services extérieurs et autres consommations		-6 833 166.59	-5 601 334.20
<b>II-CONSOMMATION DE L'EXERCICE</b>		<b>-102 341 538.88</b>	<b>-77 816 886.71</b>
<b>III-VALEUR AJOUTEE D'EXPLOITATION (I-II)</b>		<b>27 824 264.38</b>	<b>13 739 714.28</b>
Charges de personnel		-11 356 023.12	-10 913 693.86
Impôts, taxes et versements assimilés		-2 725 772.40	-1 871 722.34
<b>IV-EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>		<b>13 742 468.86</b>	<b>954 298.08</b>
Autres produits opérationnels		48 717.05	
Autres charges opérationnelles		-98 659.88	-18 617.69
Dotations aux amortissements, provisions et pertes de valeurs		-233 279.58	-800 025.34
Reprise sur pertes de valeur et provisions			
<b>V- RESULTAT OPERATIONNEL</b>		<b>13 459 246.45</b>	<b>135 655.05</b>
Produits financiers			
Charges financières			
<b>VI-RESULTAT FINANCIER</b>			
<b>VII-RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOTS (V+VI)</b>		<b>13 459 246.45</b>	<b>135 655.05</b>
Impôts exigibles sur résultats ordinaires		-3 389 476.00	
Impôts différés (Variations) sur résultats ordinaires			
<b>TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>		<b>130 214 520.31</b>	<b>91 556 600.99</b>
<b>TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>		<b>-120 144 749.86</b>	<b>-91 420 945.94</b>
<b>VIII-RESULTAT NET DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>		<b>10 069 770.45</b>	<b>135 655.05</b>
Eléments extraordinaires (produits) (à préciser)			14 102.47
Eléments extraordinaires (charges) (à préciser)			
<b>IX-RESULTAT EXTRAORDINAIRE</b>			<b>14 102.47</b>
<b>X-RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>10 069 770.45</b>	<b>149 757.52</b>

Source : les données officielles interne de l'ELECTRO ROYAL (Voir annexe N°12)

❖ **Calcul :**

1- **Production de l'exercice = 130165803,26**

2- **Consommation de l'exercice : 95508372,29 + 6833166,59**  
**= 102341538,88**

3- **Valeur ajoutée d'exploitation : 130165803,26 – 102341538,88**  
**= 27824264,38**

4- **Excédent brut d'exploitation : 2782464,38 – 11356023,12 – 2725772,40**  
**= 13742468,86**

5- **Résultat opérationnel : 13742468,86 + 48717,05 – 98659,88 – 233279,58**  
**= 13459246,45**

6- **Résultat financier : 0**

7- **Résultat avant impôt : 13459246,45 – 0**  
**= 13459246,45**

8- **Résultat net des activités ordinaires : 13459246,45 – 3389476,00**  
**= 10069770,45**

9- **Résultat extraordinaire : 0**

10- **Résultat net de l'exercice : 10069770,45 – 0**  
**= 10069770,45**

### 3.3 Tableau des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie détaille l'ensemble des entrées et sorties de trésorerie sur une période donnée, en les classant selon trois catégories activités opérationnelles, d'investissement, et de financement.

L'entreprise ELECTRO ROYAL présente ses flux de trésorerie liés à ces activités en appliquant la méthode directe.

## CHAPITRE III : Les travaux de fin d'exercice au sein de la SARL ELECTRO ROYAL

**Tableau N°29 : DES FLUX DE TRESORERIE arrêté au : 31/12/2024**

	NOTE	2024	2023
<b>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>			
Encaissements reçus des clients		147 104 101.63	67 795 616.70
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		-130 992 277.27	-56 674 253.38
Intérêts et autres frais financiers payés		-59 544.78	-49 488.64
Impôts sur les résultats payés		-3 514 805.00	-1 146 398.89
Flux de trésorerie avant éléments extraordinaires		12 537 474.58	9 925 475.79
Flux de trésorerie lié à des éléments extraordinaires		-49 942.83	-804 540.56
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles (A)</b>		<b>12 487 531.75</b>	<b>9 120 935.23</b>
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement</b>			
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations corporelles ou incorporelles			-9 052 608.09
Encaissements sur cessions d'immobilisations corporelles ou incorporelles			947 615.09
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations financières		-200 000.00	
Encaissements sur cessions d'immobilisations financières		200 000.00	
Intérêts encaissés sur placements financiers			
Dividendes et quote-part de résultats reç			
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissements (B)</b>			<b>-8 104 993.00</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financements</b>			
Encaissements par suite de l'émission d'actions			
Dividendes et autres distributions effectuées			
Encaissements provenant d'emprunts			5 098 663.35
Remboursements d'emprunts ou d'autres dettes assimilées			-1 893 187.24
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités de financement (C)</b>			<b>3 205 476.11</b>
Incidences des variations des taux de change sur liquidités et quasiliquidités			
<b>Variation de trésorerie de la période (A+B+C)</b>		<b>12 487 531.75</b>	<b>4 221 418.34</b>
Trésorerie ou équivalent de trésorerie au début de la période		<b>4 221 418.34</b>	
Trésorerie ou équivalent de trésorerie à la fin de la période		<b>16 708 950.09</b>	<b>4 221 418.34</b>
<b>Variation de la trésorerie de la période</b>		<b>12 487 531.75</b>	<b>4 221 418.34</b>
<b>Rapprochement avec le résultat comptable</b>		<b>2 417 761.30</b>	<b>4 071 660.82</b>

Source : les données officielles interne de l'ELECTRO ROYAL(Voir annexe N°13)

❖ **Calcul :**

1- **Flux de trésorerie (A) (B) (C)** = les encaissements – les décaissements

- **A = 12487531,75**
- **B = 0**

- $C = 0$

2- **Variation de trésorerie de la période** = flux de trésorerie A + B + C + gain de change  
– perte de change

$$= 12487531,75 - 0 - 0 + 0 - 0$$

$$= \mathbf{12487531,75}$$

3- **Trésorerie équivalente de trésorerie à la fin de la période** = variation de trésorerie  
de la période – trésorerie et équivalente de trésorerie à l'ouverture de l'exercice

$$= 12487531,75 - 10069770,45$$

$$= \mathbf{2417761,30}$$

### **3.4 Le tableau des capitaux propres**

L'état des variations des capitaux propres est un document comptable qui met en évidence les opérations économiques ayant affecté les capitaux propres une entreprise entre deux dates données.

## CHAPITRE III : Les travaux de fin d'exercice au sein de la SARL ELECTRO ROYAL

### Tableau N°30 : ETAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Arrêté au : 31/12/2024

	Note	Capital social	Prime émission	Ecart Evaluation	Ecart Réévaluation	Réserves/Résultats
<b>Solde au 31 décembre 2022</b>		1000000.00	0.00	0.00	0.00	1605476.00
Changement méthode comptable 2023		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Correction d'erreurs significatives 2023		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Réévaluation des immobilisations 2023		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Profits ou pertes non comptabilisés dans le compte de résultat N-1						
Dividendes payés 2023		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Augmentation de capital 2023						
Résultat net de l'exercice 2023		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
		0.00	0.00	0.00	0.00	149757.00
<b>Solde au 31 décembre 2023</b>		1000000.00	0.00	0.00	0.00	1755233.00
Changement méthode comptable 2024		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
Correction d'erreurs significatives 2024		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
Réévaluation des immobilisations 2024		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
Profits ou pertes non comptabilisés dans le compte de résultat N-1						
Dividendes payés 2024		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
Augmentation de capital 2024						
Résultat net de l'exercice 2024		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>10069770.00</b>
<b>Solde au 31 décembre 2024</b>		<b>1000000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>11825003.00</b>

Source : les données officielles interne de l'ELECTRO ROYAL (Voir annexe N°14)

### **Conclusion**

Au cours de ce chapitre, il a été mis en évidence qu'une évaluation rigoureuse des éléments du bilan d'ELECTRO ROYAL est indispensable pour aligner les soldes comptables avec la réalité économique.

La clôture des comptes en fin d'exercice consiste à établir le résultat ainsi que les états financiers, qui représente l'aboutissement d'ELECTRO ROYAL.

Cette étape clé permet de faire ressortir la situation patrimoniale et financière nette de l'entreprise. Celle-ci vise à fournir une information claire et fiable à tous les acteurs concernés, en préparant la cadre financière pour l'exercice suivante.

Pour conclure, L'entreprise ELECTRO ROYAL a globalement respectée les principes comptables ainsi que les règles en vigueur ce qui a permis de réaliser un travail d'inventaire de qualité et d'obtenir un résultat net reflétant fidèlement et sincèrement la situation financière de l'entreprise.

# **CHAPITRE III :**

**Les travaux de fin d'exercice**

**au sein de la SARL**

**ELECTRO ROYAL**

### **Introduction**

Les opérations de clôture d'exercice, communément appelées travaux d'inventaire, permettent de présenter le visage définitif des comptes. Elles garantissent que les états financiers respectent les principes comptables fondamentaux, notamment ceux de prudence et d'indépendance des exercices. Ces principes sont au cœur de toutes les opérations d'inventaire effectuées en fin d'exercice, afin d'élaborer des états financiers fiables et conformes, indispensables pour informer les parties prenantes externes.

Après avoir exposé dans les chapitres précédents les concepts théoriques relatifs aux travaux de fin d'exercice, cette étude se propose d'en faire une application pratique au sein d'une entreprise réelle. Dans ce cadre, nous avons effectué un stage au sein de la Direction de la SARL Electro Royal, spécialisée dans la commercialisation de produits électroménagers.

Ce chapitre débutera par une présentation de l'entreprise d'accueil, Electro Royal, en retraçant brièvement son historique, ses missions, ainsi que sa structure organisationnelle. Nous décrirons ensuite le déroulement des travaux d'inventaire réalisés au niveau de la Direction de Electro Royal. Enfin, nous conclurons par une analyse des états financiers (bilan, compte de résultat, tableau des flux de trésorerie) et des différentes opérations préparatoires qui précèdent leur établissement.

### **Section 1 : la présentation de l'organisme d'accueil**

#### **1.1 Définition de l'entreprise Electro Royal**

L'entreprise ELECTRO ROYAL a pour mission de vendre et de commercialiser des équipements électroniques et domestiques ainsi que des pièces de rechange. Elle commercialise les produits fabriqués par des entreprises de production privées. Electro Royal Plus est une société à responsabilité limitée (SARL) créée en 2002, se distinguant par son activité dans la vente en gros et au détail.

Son siège social est situé à El-Hamiz, Route nationale n° 05 El-Hamiz, Commune de Bir Mourad Raïs, wilaya d'Alger. L'entreprise compte un effectif de 289 employés, dont 41 cadres, ainsi que 115 techniciens supérieurs et 133 exécutifs, spécialisés dans divers services offerts par l'entreprise.

Figure N°04 : Taux de la main-d'œuvre par catégorie

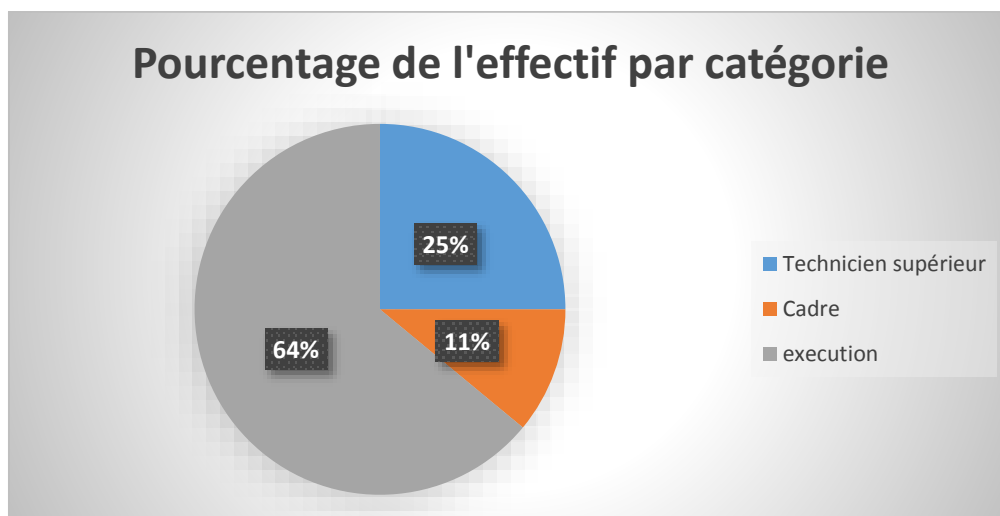


Tableau N°21 : Analyse du cercle proportionnel

Pourcentage	Nombre d'employés	Catégorie
11	41	Cadre
25	115	Technicien supérieur
64	133	Exécution
100	289	Total

Source : fournie par l'entreprise Sarl Electro Royal, département des ressources humaines

### 1.2 Origine et évolution de l'entreprise Electro Royal

L'entreprise privée économique de commercialisation d'équipements électroménagers a été créée en 2002, Electro Royal est une société unipersonnelle avec un capital de 125.000.000,00 DZD

La société ELECTRO ROYAL couvre tous les besoins en équipements domestiques, appareils électroménagers et téléphones portables, dans le but d'améliorer la vie quotidienne des individus vers le mieux et comme une véritable alternative à la distribution traditionnelle. Pour ce faire, la société Electro Royal a réparti sa force de vente dans différentes régions du territoire national, telles que le centre, l'est et même l'ouest du pays, afin de se rapprocher de ses clients, en ouvrant plusieurs salles d'exposition (Showroom) avec un total de 13 salles d'exposition à travers le territoire national :

En 2022, elle a lancé des annonces pour 10 marques et les a présentées dans des salles d'exposition à travers toute l'Algérie. Elle dispose également de points de livraison et de

## **CHAPITRE III : Les travaux de fin d'exercice au sein de la SARL ELECTRO ROYAL**

---

réception répartis dans 25 wilayas du territoire national, ainsi qu'un réseau de distribution indirect très dense comprenant plus de 1000 points de vente.

D'autre part, nous trouvons un ensemble d'activités exercées par l'entreprise, qui se résument à

- Commerce de gros de matériel informatique, de machines de bureau, de leurs accessoires et fournitures.
- Commerce de gros de tout équipement lié au domaine des téléphones, de leurs accessoires et pièces de rechange.

Le développement de l'entreprise peut être attribué à son expertise, sa connaissance et son ascension dans son secteur d'activité, car la société Electro Royal a établi des partenariats avec les plus grands géants du marché en devenant leur distributeur officiel.

Parmi les marques avec lesquelles elle a conclu des accords :

Condor

Hisense; cristor

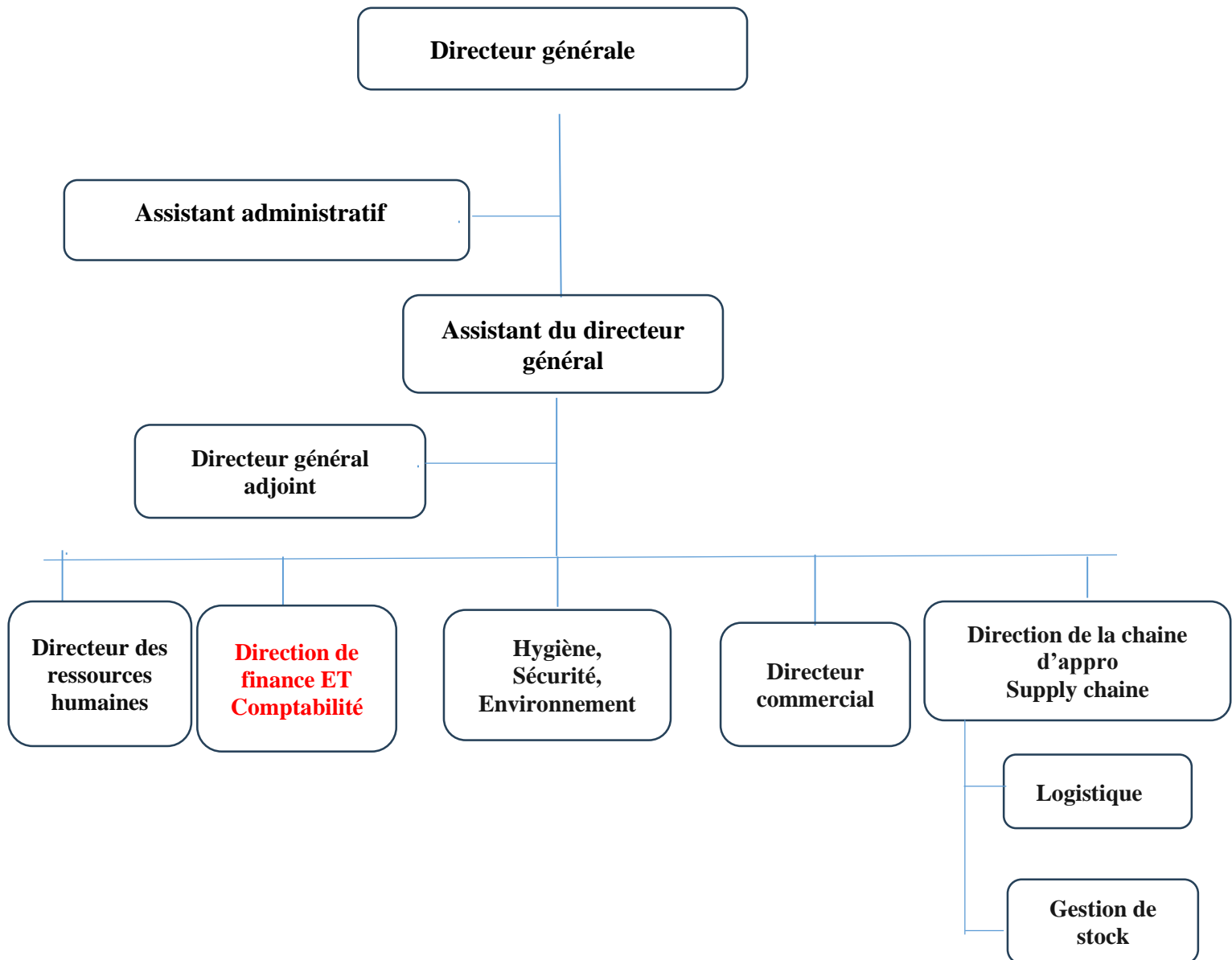
Nardi; Candy

TIFAL; ACE

### **1.3 Organigramme de la direction de Sarl Electro Royal**

Notre étude se déroule dans la Direction régionale de Tizi-Ouzou, son organigramme est présenté comme suit :

Figure N°05 : La direction générale de l'entreprise Electro Royal



Source : document interne de la direction de Sarl Electro Royal

#### 1.4 Le fonctionnement des structures de la Direction de Sarl Electro Royal

La structure organisationnelle désigne la manière dont une entreprise répartit ses rôles, ses responsabilités et son pouvoir de décision pour fonctionner efficacement, cette société elle se divise comme suit :

- **Directeur générale**

Le directeur général (DG) est le cadre dirigeant qui assure la gestion opérationnelle de l'entreprise. Il met en œuvre les stratégies et politiques définies par le conseil d'administration,

supervise les différentes fonctions (finances, ressources humaines, marketing, production) et pilote l'organisation vers ses objectifs. Ces tâches comme suit :

- Planifier les stratégies sur lesquelles l'organisation s'appuie dans ses différentes activités.
- Contrôler la gestion de tous les éléments de l'entreprise.
- Participer aux réunions organisées avec les responsables

- **Assistant administratif**

L'assistant administratif effectue des tâches administratives telles que le dépôt de dossiers et la réponse aux appels téléphoniques et la prise de notes lors des réunions.

- **Assistant du directeur général**

Il constitue le lien entre le directeur général et les différents employés (chefs de départements, employés ordinaires et entreprises étrangères). Ses tâches incluent :

- Préserver tous les secrets de l'unité.
- Organiser les programmes du directeur des réunions d'accueil.
- Accueillir les appels téléphoniques et s'occuper du courrier et de sa distribution.
- Développer et maintenir le système de fichiers.

- **Directeur général adjoint**

Il est responsable de l'exécution des tâches du directeur général en son absence et supervise les opérations et les tâches administratives de l'entreprise. Le directeur général adjoint accomplit de nombreuses tâches, parmi lesquelles :

- Participer au processus de recrutement de nouveaux employés.
- Contribuer à l'élaboration de plans stratégiques pour garantir l'avenir de l'entreprise.
- Évaluer la performance des employés et leur donner des instructions pour garantir le respect de la politique de l'entreprise et des normes de qualité.

- **Direction commerciale**

Manager Commercial est une spécialité commerciale visant à réaliser un retour financier pour l'organisation, où il effectue des activités, des tâches et des affaires qui organisent le travail, notamment :

- Superviser, planifier et contrôler les activités des représentants commerciaux et la direction.
  - Assurer le bon flux des salles d'exposition.
  - Créer une orientation complète et rationnelle pour chaque représentant commercial.
  - Confirmer l'atteinte des objectifs assignés aux représentants.
  - Créer des rapports périodiques (quotidiens, mensuels, hebdomadaires) afin d'obtenir des retours du terrain.
  - Vérifier les niveaux de stock des points de vente et de la salle d'exposition.
  - Assurer la conformité des commandes et du circuit de distribution.
- **Direction de la chaîne d'approvisionnement Supply Chain Manager**

La chaîne d'approvisionnement peut être définie comme la gestion du flux de biens, de données et de finances liés à des produits ou services, quant à la responsabilité, il supervise et gère la chaîne d'approvisionnement et les opérations logistiques de l'entreprise dans le but d'augmenter l'efficacité des opérations. Ses principales responsabilités peuvent être résumées comme suit :

- Faire des suggestions pour améliorer les opérations.
- Former et évaluer périodiquement les performances des employés.
- Planifier et exécuter une stratégie globale de chaîne d'approvisionnement.

Le directeur de la chaîne d'approvisionnement maintient un inventaire qui correspond aux besoins de l'entreprise et aux commandes d'achat.

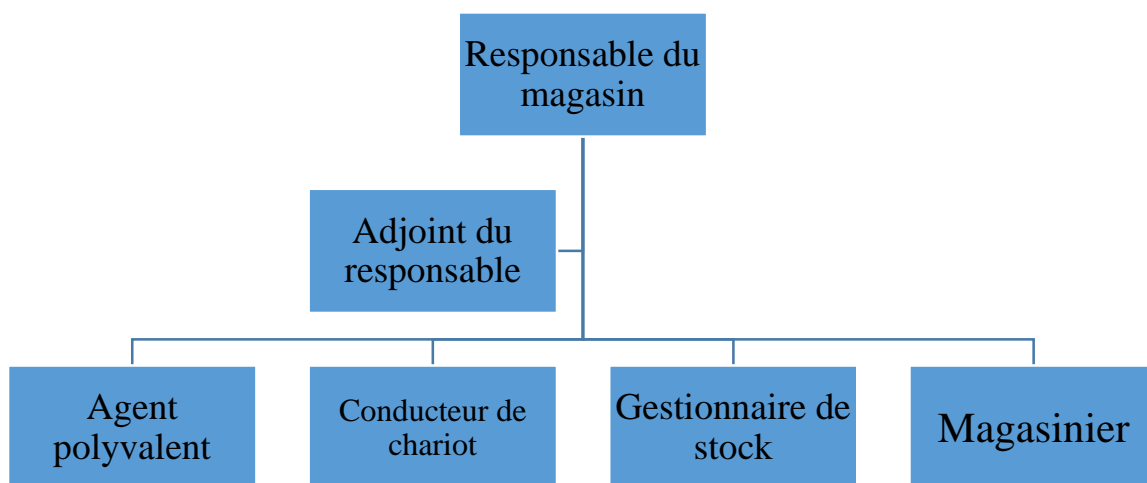
- **Hygiène, Sécurité, Environnement**

Au sein de la société Electro Royal, la fonction HSE (Hygiène, Sécurité, Environnement) vise à garantir un cadre de travail sûr et sain pour les employés tout en veillant à la protection de l'environnement dans toutes les activités de l'entreprise. Cette fonction s'inscrit dans la politique globale de gestion des risques et de conformité aux normes en vigueur, essentielle pour une entreprise leader dans la commercialisation et la distribution de produits électroménagers et mobiles.

- **Gestion des Stocks**

Tout le monde sait que le stock signifie de l'argent, mais sans une vision claire des marchandises, la gestion des stocks est définie comme la gestion de la surveillance des stocks à l'aide de différents logiciels de stockage de données. La société Electro Royal utilise le logiciel développé pour gérer efficacement et établir le budget quotidien et annuel de l'entreprise avec des techniques modernes avancées.

**Figure N°06 : Répartition des tâches dans la gestion des stocks de la société :**



**Source :** document interne de l'entreprise Electro royal

- **Service logistique**

Le service logistique est le service responsable au sein de l'entreprise de tout ce qui concerne l'entrepôt en ce qui concerne les véhicules ou les voitures présentes dans l'entreprise, où l'entrepôt de voitures contient 90 véhicules, dont des poids lourds (camions) et des poids légers. Les tâches du service logistique comprennent :

- Organiser le bon fonctionnement des voitures selon la demande
- Assurer le transport à temps sans retard
- Coordonner efficacement avec l'entrepôt de stocks pour garantir le bon déroulement du processus de transport.
- Surveillance des véhicules sur le plan technique et administratif.

- **Direction de la ressource humaine**

RH est chargé de l'ensemble des activités liées à la gestion du personnel au sein de l'entreprise. Cela inclut le recrutement, la gestion des congés, ainsi que les promotions et évolutions de carrière des employés, la moyenne générale. Elle est également responsable de la préparation des salaires. En outre, cette division rédige tous les documents administratifs indispensables, tels que les contrats de travail, et assure la liaison avec les organismes sociaux, notamment pour les questions relatives à la sécurité sociale.

- **Direction de finance et de la comptabilité**

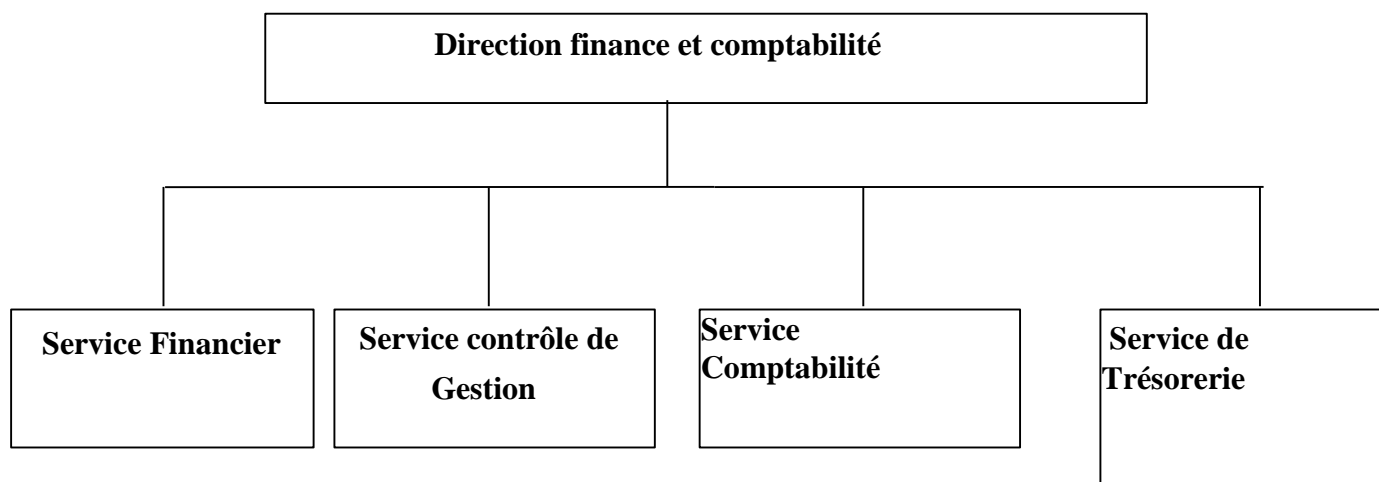
Est responsable de la gestion des ressources financières de l'entreprise, de la tenue des comptes, du contrôle budgétaire et du respect des obligations fiscales. Elle fournit des informations financières fiables pour soutenir la prise de décision et assurer la santé financière de l'organisation.

La DFC de SARL ELECTRO ROYAL a pour rôle d'assurer :

- L'enregistrement de tous les mouvements des comptes du bilan ainsi que des comptes de gestion ;
- Les dépenses engagées par l'entreprise ;
- L'élaboration des budgets et tableaux de bords ;

- L'assistance et le contrôle de la gestion de l'entreprise.

**Figure n°07 : Présentation de la Division Finance et Comptabilité**



Source : document interne de l'entreprise Electro royal

- **Service comptabilité**

Il permet d'enregistrer toutes les opérations comptables, prépare les états financiers, assure le respect des normes comptables et fiscales, et produit les rapports obligatoires. L'élaboration des déclarations fiscales mensuelles et annuelles et sur la comptabilité générale et analytique.

- **Service financier**

Le service financier est chargé d'anticiper les flux de recettes et de dépenses liés aux activités de l'entreprise. Il assure la mobilisation des fonds nécessaires pour couvrir les besoins financiers courants, tels que la réconciliation des comptes financiers et comptables (comme la CPA et AGB), le règlement des salaires, le paiement des factures des fournisseurs. Ce service garantit une gestion efficace de la trésorerie afin d'assurer la continuité des opérations et le respect des obligations financières de l'entreprise.

- **Service contrôle de gestion**

Est chargé de suivre et d'analyser et contrôle la performance de l'entreprise en comparant les résultats réels aux objectifs fixés. Il élabore des outils de pilotage (budgets, tableaux de bord) pour aider la direction à prendre des décisions éclairées et à optimiser l'utilisation des ressources.

- **Service de trésorerie**

Est responsable de la gestion des liquidités de l'entreprise. Il veille à assurer la disponibilité des fonds nécessaires pour couvrir les paiements courants (salaires, fournisseurs, charges), optimiser les flux financiers, et anticipe les besoins futurs afin de garantir la stabilité financière et la solvabilité à court terme.

### **Section 2 : Le déroulement des travaux d'inventaire au sein de la Sarl ELECTRO ROYAL**

Après avoir présenté l'organisme d'accueil, cette section décrit le déroulement des travaux d'inventaire Physique et les travaux comptables réalisés au sein de l'entreprise ELECTRO ROYAL à Alger.

#### **2.1 Inventaire physique du patrimoine de l'entreprise**

Au cours de la clôture de l'exercice, l'inventaire physique occupe une place centrale dans les travaux de l'entreprise, marquant un moment clé de vérification et de contrôle.

##### **2.1.1 Inventaire des créances**

L'inventaire des créances se fait par le rapprochement entre le solde figurant sur le système de l'entreprise SILWAN, et le système comptable (PC COMPTA).

Le système de l'entreprise SILWAN il gère automatique toutes les opérations de l'achat, vente et le paiement lorsqu'un client achète et paie. Le système il fait un lettrage automatiquement pour les comptes client.

Dans le PC COMPTA le comptable repère dans le grand livre compte client (compte 411) toutes les factures non réglées ainsi que les paiements reçus correspondants. Il associe chaque paiement à la ou aux factures qu'il règle, en attribuant un même code de lettrage unique à ces écritures.

Ce rapprochement peut être fait manuellement ou automatiquement par le logiciel comptable. Le lettrage est validé lorsque le total des débits (factures) est égal au total des crédits (paiements) pour un même code de lettrage, ce qui signifie que la créance est soldée.

Après lettrage, les factures réglées apparaissent comme soldées dans la comptabilité, tandis que les factures non lettrées correspondent aux créances clients encore en attente de paiement.

## CHAPITRE III : Les travaux de fin d'exercice au sein de la SARL ELECTRO ROYAL

**Tableau N°22** : un exemple de deux clients de l'entreprise :

Client	Compte	Facture	Banque/caisse	MONTANT	Créance
Dahmani Khaled	41100	Facture n°965 MT : 500 000.00	-	-	500 000.00
Mokhtar Samir	41100	Facture n° 1525 MT : 854 202.00	Cheque n° 2541236	623 000.00	222 202.00

Source : à partir des lectures des documents d'ELECTRO ROYAL

- **Enregistrement comptable**

**Cas 01 :**

		31/12/2024		
<b>41100</b>		Client Dahmani Khaled	<b>500 000.00</b>	
	<b>44500</b>	TVA sur vente		<b>79 831.93</b>
	<b>70025</b>	Vente marchandises détaillé (Constatation de la créance client)		<b>420 168.07</b>

**Cas 02 :**

		31/12/2024		
<b>41100</b>		Client Mokhtar Samir	<b>854 202.00</b>	
	<b>44500</b>	TVA sur vente		<b>186 724.37</b>
	<b>70025</b>	Vente marchandises détaillé (Constatation de la créance client)		<b>667477.63</b>

### 2.1.2 Inventaire des dettes

Le 31/12/2024 La SARL Electro Royal a constaté après un rapprochement entre le relevé fournisseur avec la comptabilité et les paiements effectués ont constaté une dette envers

### CHAPITRE III : Les travaux de fin d'exercice au sein de la SARL ELECTRO ROYAL

le fournisseur SARL NORTH AFRICA qui n'est pas été encore réglée, d'un montant de 2 457 200DA.

31/12/2024				
<b>401100</b>		Achats stockés	<b>2 547 233.14</b>	
<b>4452</b>		TVA sur achats	<b>406 701.09</b>	
	<b>380000</b>	Frs Sarl NorthAfrica		<b>2 140 532.05</b>
		<b>(Constatation de la dette frs)</b>		

#### 2.1.3 Inventaire de caisse

Le détail de la monnaie a été établi sur la base du dernier journal de caisse arrêté au 31 décembre 2024 et consigné dans le présent procès-verbal.

Ce document atteste du contrôle et de l'inventaire physique des espèces et valeurs détenues par la caisse de la société SARL Electro Royal.

**Tableau N°23** : Procès-verbal de contrôle des espèces détenus par la caisse de ELECTRO ROYAL

## PROCÈS VERBAL D'ARRÊTÉ DE CAISSE

<b>Raison sociale</b>	SARL ELECTRO ROYAL
<b>Adresse</b>	ROUTE N°5 EL HAMIZ ALG

### Inventaire de la caisse à la date du : 31/12/2024

BILLETS (Dinars Algériens - DA)	NOMBRE	MONTANT
2000	0	0
1000	0	0
500	0	0
200	10	2000
<b>TOTAL BILLETS (A)</b>	<b>0</b>	<b>2 000</b>
PIÈCES (Dinars Algériens - DA)	NOMBRE	MONTANT
200	34	6800
100	22	2200
50	73	3650
20	130	2600
10	442	4420
5	100	500
2		0
1		0
<b>TOTAL PIÈCES (B)</b>		<b>20170</b>
<b>TOTAL BILLETS + PIÈCES (A+B)</b>		<b>22170</b>

L'année deux mille vingt et quatre (2024), le 31 du mois de décembre a été arrêtée la caisse à la somme de : 21 630

Montant en lettres : Vingt et un mille six cent trente Dinars Algérien

### Signature et cachet

Source : Document interne du Sarl Electro Royal

Le caissier après qui fasse un virement de fond a la banque d'un montant de 6 315 000.00 il Transfer au comptable une situation de la caisse, le comptable doit procéder au rapprochement du solde physique (PV de contrôle) et du solde comptable, le solde théorique doit être identique au solde comptable. (Voir annexe N°06)

### 2.2 Les travaux comptables

Au cours de notre stage chez Electro Royal, en à l'opportunité d'observer les travaux comptables de fin d'année réalisés par le service comptable. Ces travaux sont essentiels pour la clôture des comptes, le respect des obligations légales. Dans cette partie, je présenterai les principales étapes et tâches accomplies par le comptable lors de la clôture comptable.

#### 2.2.1 Les amortissements

**Cas 1** : le 16 juin 2024, l'entreprise acquiert quatre PC pour ses emplois. (Le coût d'acquisition : 400 000.00 dz HT) dont elle attend une consommation régulière sur 3 ans qui correspond à un amortissement linéaire sur la même durée. (**Voir annexe N°07**)

On a :

- Taux d'amortissement :  $100\% / 3\text{ans} = 33.33\%$  par an
- Calcul d'amortissement :

Base d'amortissement : valeur brut – valeur résiduelle

Base d'amortissement :  $400\ 000 - 0 = 400\ 000.00\text{dz}$

- Calcul du prorata temporise pour 2024

Achat le 16 juin → le mois de juin n'est pas compté

Mois pris en compte : juillet, août, septembre, octobre, novembre, décembre = 6 mois/12mois

- Calcul de 1<sup>ere</sup> annuité 2024 : valeur d'origine \* taux

$$400\ 000 * 33.33\% * 6/12 = 66\ 660$$

- Annuité annuelle complète (2025 et 2026)

$$400\ 000 * 33.33\% = 133\ 320.00\ \text{dz}$$

**Tableaux N°24** : Le plan d'amortissement linéaire

Année	Amortissement	Amortissement cumulée	Valeur nette comptable
2024	66 660	66 660	333 340
2025	133 320	199 980	200 020
2026	133 320	333 300	66 700
2027	66 700	400 000	0

L'enregistrement comptable : au 31/12/2024

Cas 01 :

		<b>31/12/2024</b>		
<b>681000</b>		Dotations aux amortissements, provision, et pertes de valeur des biens mis en concession	<b>66 660</b>	
	<b>281901</b>	Amortissements du matériel informatique		<b>66 660</b>
		<b>(Constatation de la dotation aux Amortissement)</b>		

Cas 2 :

L'entreprise achète au 22 mai 2022 une voiture utilitaire, le cout d'acquisition : 3 500 000.00 da HT.

– L'enregistrement comptable : au 31/12/2024

		<b>31/12/2024</b>		
<b>681000</b>		Dotations aux amortissements, provision, et pertes de valeur, actif non courant	<b>700 000</b>	
	<b>281902</b>	Amortissements véhicules utilitaires		<b>700 000</b>
		<b>(Constatation de la dotation aux Amortissement)</b>		

### 2.2.2 Les provisions

En vertu des principes de la prudence et de l'indépendance des périodes comptables, les provisions doivent être constituées pour que les documents comptables présentent la situation réelle de l'entreprise, même en cas d'absence de bénéfice.

#### 1.2.2 Provision pour créances douteuse :

On prend l'exemple du client Mokhtar Samir qui a paie 72% de sa facture est le reste non-paie l'entreprise a considère la comme un client douteux.

## CHAPITRE III : Les travaux de fin d'exercice au sein de la SARL ELECTRO ROYAL

Montant de la facture : **854 202.00**

Avance paie : **623 000.00**

Créance : **222 202.00**

– **L'enregistrement comptable** : au 31/12/2024

		31/12/2024		
<b>68174</b>		Dotations aux provisions	<b>222 202.00</b>	
	<b>491000</b>	Provisions pour clients douteux ( <b>Constatation de la provision pour créances douteuse</b> )		<b>222 202.00</b>

### 2.2.3 Ajustement des charges et produit

#### 2.2.3.1 Charge constatées d'avance

Entreprise doit payer une prime d'assurance annuelle de 2 465 000.14 DA, couvrant la période du 1er juillet 2024 au 30 juin 2025. À la clôture de l'exercice au 31 décembre 2024, la charge correspondant à la période du 1er janvier au 30 juin 2025 (soit 6 mois) n'a pas encore été payée ni facturée, mais elle doit être prise en compte dans les comptes.

#### Calcul de la charge :

Charge totale annuelle = **2 465 000.14 DA**

Charge à provisionner (6 mois) =  $2\,465\,000.14 \times 6/12 = 1\,232\,500.07$  DA

– **L'enregistrement comptable** :

		31/12/2024		
<b>616000</b>		Prime d'assurance	<b>1 232 500.07</b>	
	<b>486000</b>	Charges constate d'avance ( <b>Constatation de la charge</b> )		<b>1 232 500.07</b>

### 2.2.3.2 Produit constatés d'avances

L'entreprise a envoyé et enregistré, fin décembre, une facture de ventes de marchandise 545 200.00, le 31/12/2024 les marchandises n'ont toujours pas été envoyées au client, leur livraison aura certainement lieu en janvier 2025.

#### - L'enregistrement comptable

		31/12/2024		
700000		Ventes marchandise	545 200.00	
	487000	Produits constatés d'avance		545 200.00
		(Constatation de la charge)		

### 2.2.4 L'état de rapprochement

Chaque fin du mois, la SARL Electro Royal établit un état de rapprochement bancaire et au 31/12/2024 après la réception de relevé de compte de sa banque CPA. Elle procède au rapprochement annuel.

Le comptable enregistre les remises de chèques les cheque donne au fur et à mesure, souvent dans le compte bancaire (compte 512) avant leur remise à la banque. Cela permet de comptabiliser les chèques dès leur réception, même s'ils ne sont pas encore crédités sur le compte bancaire.

- Enregistrement comptable
- Recette

### CHAPITRE III : Les travaux de fin d'exercice au sein de la SARL ELECTRO ROYAL

En prendre un exemple d'un client qui a régularisé sa facture d'un montant de : **850 000.00**

<b>512000</b>		<b>23/12/2024</b> Banque CPA	<b>850 000.00</b>	
	<b>4110032</b>	Client Sarl BIG informatique <b>(Constataion de la recette client)</b>		<b>850 000.00</b>

Source : à partir des lectures des documents de l'ELECTRO ROYAL

- **Dépense**

En prendre un exemple de régularisation des produits achetés du notre fournisseur SPA CODNOR ELECTRONICS :

**Montant de la facture : 1 252 250.23**

<b>401100</b>		<b>25/12/2024</b> FRS SPA CONDOR ELECTRONICS	<b>1 252 250.33</b>	
	<b>512000</b>	Banque CPA <b>(Constataion de paiement frs)</b>		<b>1 252 250.33</b>

Source : à partir des lectures des documents de l'ELETRO ROYAL

À la fin du mois, Le comptable récupère le relevé bancaire et compare les opérations inscrites en banque avec celles saisies en comptabilité. Il va notamment :

- Sortir la liste des chèques saisis comptablement mais non encore encaissés par la banque (chèques remis mais non encore crédités).
- Identifier les chèques débités en banque mais non encore enregistrés en comptabilité (par exemple, chèques émis mais non encore passés en comptabilité).
- Relever les frais bancaires ou autres opérations bancaires présentes sur le relevé mais non encore comptabilisées.

## CHAPITRE III : Les travaux de fin d'exercice au sein de la SARL ELECTRO ROYAL

- **Enregistrement comptable :**

<b>627000</b>		<b>31/12/2024</b>		
		Services bancaires et assimilés	<b>300.00</b>	
<b>445201</b>		Tva sur commission bancaire	<b>57.00</b>	
	<b>512000</b>	Banque CPA (Constatation des frais bancaire)		<b>357.00</b>

Source : à partir des lectures des documents de l'ELECTRO ROYAL

### Rapprochement et ajustements :

- Le comptable établit un état de rapprochement bancaire qui met en évidence ces écarts entre la comptabilité et le relevé bancaire. Pour ajuster les chèques non encore encaissés ou non encore décaissés en comptabilité. **(voir annexe N°08)**
- Une fois le rapprochement bancaire effectué, le comptable doit impérativement vérifier toute la série des chèques, c'est-à-dire contrôlé que chaque chèque émis ou reçu ou annule figure bien dans la comptabilité et sur le relevé bancaire. Cette vérification garantit qu'aucun chèque n'a été oublié ou mal enregistré, et permet de corriger rapidement les éventuelles divergences entre les écritures comptables et les mouvements bancaires réels.

**Tableau N°25 :** Un état de rapprochement de la Sarl ELECTRO ROYAL au 31/12/2024 :

SARL ELECTRO ROYAL  
N°RIB : 005 00 146 4000034833-22

EXERCICE 2024

#### ETAT DE RAPPROCHEMENT AU 30/12/2024

EURL ELECTRO ROYALE PLUS				CPA BEZ			
DATE	DESIGNATION	DEBIT	CREDIT	DATE	DESIGNATION	DEBIT	CREDIT
31-déc	SOLDE COMPTABILITE	26 891 638.62		31-déc	SOLDE		27 025 648.00
				20/12/2024	SARL BIG INFORMATIQUE	1254776	79 892.00
				15/12/2024	SEAR	1254785	34 630.00
				15/12/2024	SONALGAZ	1254790	50 808.00
				19/12/2024	CNAS ALGER	1254800	180 599.37
				29/12/2024	IMPOTS CDIBAB EZZOUAR	1254803	656 880.00
				28/12/2024	LA SUBVENTION ETAT FONC	CHO BNA N° 7559296	198 200.00
				28/12/2024	SPA HYDRO TECHNIQUE	CHO BDL N° 9657267	138 000.00
				30/12/2024	MUTUELLE GENERALE DES PTT	CHO CPA N° 4184013	49 200.00
				30/12/2024	SARL AHLER CONSTRUCTION	CHO BEA N° 9452613	56 200.00
				30/12/2024	AGUAS DE SIKDA SPA	CHO BNA N° 8541562	64 500.00
				30/12/2024	REELEC	CHO BNA N° 4660615	181 199.99
				30/12/2024	ABDELJOUAD CONSTRUCTION	CHO BADR N° 7946738	181 500.00
	<b>TOTAUX OPE A ENREGISTRER</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>		<b>TOTAUX OPE A ENREGISTRER</b>	<b>1 002 809.37</b>	<b>868 799.99</b>
	<b>SOLDE</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>		<b>SOLDE OPE NON CONSTATEES CPA</b>	<b>134 009.38</b>	
	<b>SOLDE CORRIGE AU 30/12/2024</b>	<b>26 891 638.62</b>			<b>SOLDE CORRIGE AU 30/12/2024</b>		<b>26 891 638.62</b>

0.00

Source : à partir des lectures des documents de l'ELECTRO ROYAL

### 2.2.5 La régularisation des stocks

Au 31/12/2024, l'entreprise procède à un inventaire physique pour déterminer la quantité et la valeur des stocks disponibles à la date de clôture.

Une fois que l'inventaire physique des stocks est terminé, l'étape suivante pour le comptable consiste à régulariser les stocks dans la comptabilité.

On prendre exemple D'un produit téléviseur :

On Calcule la valeur des stocks comptés en utilisant la méthode de cout unitaire moyenne pondéré en multipliant les quantités par leur valeur unitaire d'achat (hors taxes, en tenant compte des remises éventuelles) :

- **Stock initial** : 100 unités à 10 000.00 DA = **1 000 000 DA**
- **Achat** : 200 unités à 12 000 DA = **2 400 000 DA**
- **CMUP** = (valeur initiale+ valeur achats) / (quantité I + quantité achète) = valeur / quantité = prix unitaire par unité

$CMUP = (1\,000\,000 + 2\,400\,000) / (100 + 200) = 3\,400\,000 / 300 = 11\,333.33$  DA par unité

- **Stock final** : 120 unités  $\times$  11 333.33DA = 1 359 999.6DA
- **Calcul de la variation de stock** : Variation de stock = Stock final – Stock initial

**Variation de stock** = 1 359 999.6 - 1 000 000 = **359 999.6 DA**

❖ **Remarque :**

La variation est positive, cela signifie que le stock a augmenté (moins de consommation).

- **Enregistrement comptable :**

**Annulation du stock initial :**

		<b>31/12/2024</b>		
<b>380000</b>		Achats stockés	<b>1 000 000</b>	
	<b>300000</b>	Stock marchandise		<b>1 000 000</b>
		<b>« Régularisation solde stock »</b>		

**Comptabilisation du stock final :**

		<b>31/12/2024</b>		
<b>603000</b>		Variation de stock	<b>1 359 999.6</b>	
	<b>300000</b>	Stock de marchandise		<b>1 359 999.6</b>
		<b>« Régularisation solde stock »</b>		

### **2.2.6 Analyse des comptes et reclassement**

Avant le dépôt du bilan, il est indispensable de procéder à une analyse approfondie des comptes et à des reclassements afin de garantir la fiabilité et la conformité des états financiers. Cette étape vise à corriger les erreurs, à ajuster les écritures et à reclasser les postes comptables selon les règles en vigueur.

#### **2.2.6.1 Les comptes clients et fournisseurs**

Il est essentiel de contrôler régulièrement les soldes des comptes clients et fournisseurs afin de garantir la fiabilité des informations comptables. Pour les comptes clients, le solde attendu à la fin de l'exercice doit être débiteur, ce qui reflète les créances que l'entreprise détient sur ses clients. Un solde créditeur, en revanche, indiquerait une anomalie ou une erreur d'écriture à corriger.

Concernant les comptes fournisseurs, le solde doit être créditeur, ce qui traduit les dettes de l'entreprise envers ses fournisseurs. Ce contrôle permet de s'assurer de l'exactitude des enregistrements et de la conformité des états financiers.

### 2.2.6.2 Les comptes transitoires :(compte 47)

Compte d'attente, est un élément essentiel de la comptabilité des entreprises. Il permet de gérer temporairement les transactions dont l'affectation définitive n'est pas encore déterminée. Utilisé de manière exceptionnelle, ce compte offre une solution pratique pour enregistrer des montants en attente de clarification, assurant ainsi une comptabilité précise et conforme. Se compte il est obligatoirement soldé Avant la clôture.

- L'enregistrement comptable :

La constatations du compte d'attente se fait comme suit :

xxxx	47xxx	31/12/N Comptes de Bilan Compte transitoire ou d'attente  « Constatation du compte d'attente »	XXX	XXX
------	-------	--	-----	-----

La régularisation du compte d'attente se fait comme suit :

47xx	xxxx	31/12/N Compte transitoire ou d'attente Comptes de Bilan / Résultat  « Constatation de la régularisation du compte d'attente »	XXX	XXX
------	------	--	-----	-----

### 2.2.7 Les déclarations fiscaux

À la clôture de l'exercice comptable au 31/12/2025, le comptable de l'entreprise doit préparer et déposer plusieurs déclarations fiscales obligatoires. Celles-ci comprennent notamment la déclaration annuelle des résultats, la déclaration de TVA, la déclaration des salaires ainsi que l'état des clients. Chaque étape du processus demande rigueur, précision et connaissance approfondie des textes réglementaires et des procédures administratives.

### ➤ **Déclaration G50 :**

Au 31 décembre, le comptable clôture l'exercice comptable. Cependant, la déclaration G50 concerne la dernière période d'activité du mois, et non la clôture de l'exercice elle-même. Ainsi, le comptable doit préparer la G50 pour le mois de décembre, qui doit être déposée dans les 20 premiers jours du mois suivant janvier

Une fois le comptable s'assure que toutes les factures, achats, ventes et opérations du mois de décembre sont correctement enregistrées. il doit calculer la TVA :

- Tva collectée (sur les ventes)
- Tva déductible (sur les achats)
- Autres taxes si applicables (IBS, IRG, etc.)

### ❖ **Remarque :**

- Le G50 est obligatoire chaque mois, même si aucune taxe n'est à payer
- Le retard de dépôt entraîne une pénalité.
- La dématérialisation via Jibayatic est désormais la norme, mais le paiement se fait généralement en agence fiscale ou via la banque.
- **États 104 des clients :**

L'entreprise Electro Royal spécialisée dans la vente en gros et détail d'électroménager, le comptable est chargée, à la fin de chaque exercice, de préparer la déclaration fiscale annuelle « état 104 » (Voir annexe N°09)

Le comptable doit donc :

1. Extraire de Pc Compta la liste de tous les clients professionnels ayant acheté de l'électroménager au cours de l'année.
2. Vérifier l'exactitude et la validité des informations (NIF, RC, adresse, etc.) pour chaque client.
3. Calculer, pour chaque client, le montant total des ventes hors taxes et la TVA facturée.
4. Remplir le formulaire officiel (état 104) avec toutes ces informations.

5. Déposer l'état 104, accompagné du bordereau G03, auprès de la recette des impôts.

- **Déclaration G29 (301 BIS) :**

Le comptable est chargé, à la fin de chaque année, regroupe tous les bulletins de paie, calcule les montants bruts, les retenues IRG et les cotisations pour chaque employé. Il remplit le formulaire G29 (ou état 301 bis). Cette déclaration annuelle concerne tous les salaires versés aux employés au cours de l'année civile écoulée.

Pour chaque employé, le comptable doit indiquer :

- Nom et prénom
- Numéro d'immatriculation à la sécurité sociale (CNAS)
- Montant des salaires bruts versés
- Montant des indemnités, primes et avantages en nature
- Montant des retenues à la source (IRG sur salaires)
- Montant des cotisations sociales (CNAS, retraite, etc.)
- Montant net versé à l'employé

### **Section 3 : processus d'élaboration des états financiers**

Cette section présente la procédure d'élaboration des états financiers à la SARL Electro Royal. Les états financiers regroupent principalement le bilan, le compte de résultat, tableaux de flux de trésorerie et tableaux de variation de stocks. Ils sont établis chaque année pour refléter la situation financière de l'entreprise.

#### **3.1 Le bilan**

L'établissement du bilan permet d'évaluer les objectifs atteints, les performances réalisées et d'envisager les perspectives de l'entreprise.

Après avoir effectué tous les travaux d'inventaire et arrêté les comptes dans la section précédente, nous avons pu établir ce bilan.

## CHAPITRE III : Les travaux de fin d'exercice au sein de la SARL ELECTRO ROYAL

### 3.1.1 Le bilan d'actif

**Tableau N°26 : BILAN ACTIF arrêté au : 31/12/2024**

ACTIF	NOTE	2024			2023
		Montants Bruts	Amortissements Provisions et Pertes de valeurs	Net	Net
<b><u>ACTIFS NON-COURANTS</u></b>					
Ecart d'acquisition-goodwill positif ou négatif					
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
<b>Immobilisations corporelles</b>					
	Terrains				
	Bâtiments				
	Autres immobilisations corporelles	11 179 370.92	1 180 894.67	9 998 476.25	8 597 843.00
	Immobilisations en concession				
<b>Immobilisations encours</b>					
<b>Immobilisations financières</b>					
	Titres mis en équivalence				
	Autres participations et créances rattachées				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres actifs financiers non courants				
	Impôts différés actif				
<b>TOTAL ACTIF NON-COURANT</b>		<b>11 179 370.92</b>	<b>1 180 894.67</b>	<b>9 998 476.25</b>	<b>8 597 843.00</b>
<b><u>ACTIF COURANT</u></b>					
<b>Stocks et encours</b>					
		27 674 819.10		27 674 819.10	11 641 900.98
<b>Créances et emplois assimilés</b>					
	Clients	28 642 130.72		28 642 130.72	23 988 456.48
	Autres débiteurs	373 364.85		373 364.85	253 600.83
	Impôts et assimilés	3 157 407.48		3 157 407.48	2 879 450.42
	Autres créances et emplois assimilés				
<b>Disponibilités et assimilés</b>					
	Placements et autres actifs financiers courants				
	Trésorerie	16 708 950.09		16 708 950.09	4 221 418.34
<b>TOTAL ACTIF COURANT</b>		<b>76 556 672.24</b>		<b>76 556 672.24</b>	<b>42 984 827.05</b>
<b>TOTAL GENERAL ACTIF</b>		<b>87 736 043.16</b>	<b>1 180 894.67</b>	<b>86 555 148.49</b>	<b>51 582 670.05</b>

Source : les données officielles interne de l'ELECTRO ROYAL (Voir annexe N°10)

## CHAPITRE III : Les travaux de fin d'exercice au sein de la SARL ELECTRO ROYAL

### 3.1.2 Le bilan de passif

**Tableau N°27 : BILAN PASSIF arrêté au : 31/12/2024**

	NOTE	2024	2023
<b><u>CAPITAUX PROPRES</u></b>			
Capital émis		1 000 000.00	1 000 000.00
Capital non appelé			
Primes et réserves - Réserves consolidées (1)			
Ecart de réévaluation			
Ecart d'équivalence (1)			
Résultat net - Résultat net part du groupe (1)		10 069 770.45	149 757.52
Autres capitaux propres - Report à nouveau		1 755 233.63	1 605 476.11
<b>Part de la société consolidante (1)</b>			
<b>Part des minoritaires (1)</b>			
<b>TOTAL I</b>		<b>12 825 004.08</b>	<b>2 755 233.63</b>
<b><u>PASSIFS NON-COURANTS</u></b>			
Emprunts et dettes financières			
<b>Impôts (différés et provisionnés)</b>			
Autres dettes non courantes			
Provisions et produits constatés d'avance			
<b>TOTAL II</b>			
<b><u>PASSIFS COURANTS :</u></b>			
Fournisseurs et comptes rattachés		61 489 074.84	42 819 321.07
Impôts		2 578 198.35	112 981.00
Autres dettes		9 662 871.22	5 895 134.35
Trésorerie passif			
<b>TOTAL III</b>		<b>73 730 144.41</b>	<b>48 827 436.42</b>
<b>TOTAL GENERAL PASSIF (I+II+III)</b>		<b>86 555 148.49</b>	<b>51 582 670.05</b>

Source : les données officielles interne de l'ELECTRO ROYAL (Voir annexe n°11)

❖  $\text{Résultat à partir de bilan} = \text{Total actif} - (\text{capitaux propres} + \text{dettes})$

❖  $\text{Résultat} = 86555148,49 - (1000000,00 + 9662871,22 + 1755233,63 + 0 + 73730144,41)$

❖ **Résultat = 406899,23**

## CHAPITRE III : Les travaux de fin d'exercice au sein de la SARL ELECTRO ROYAL

### 3.2 Le compte de résultat

Le compte de résultat est établi selon la méthode par nature.

**Tableau N°28 : COMPTE DE RESULTAT (par nature) arrêté au : 31/12/2024**

	NOTE	2024	2023
Ventes et produits annexes		130 165 803.26	91 556 600.99
Variation stocks produits finis et en cours			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
<b>I-PRODUCTION DE L'EXERCICE</b>		<b>130 165 803.26</b>	<b>91 556 600.99</b>
Achats consommés		-95 508 372.29	-72 215 552.51
Services extérieurs et autres consommations		-6 833 166.59	-5 601 334.20
<b>II-CONSOMMATION DE L'EXERCICE</b>		<b>-102 341 538.88</b>	<b>-77 816 886.71</b>
<b>III-VALEUR AJOUTEE D'EXPLOITATION (I-II)</b>		<b>27 824 264.38</b>	<b>13 739 714.28</b>
Charges de personnel		-11 356 023.12	-10 913 693.86
Impôts, taxes et versements assimilés		-2 725 772.40	-1 871 722.34
<b>IV-EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>		<b>13 742 468.86</b>	<b>954 298.08</b>
Autres produits opérationnels		48 717.05	
Autres charges opérationnelles		-98 659.88	-18 617.69
Dotations aux amortissements, provisions et pertes de valeurs		-233 279.58	-800 025.34
Reprise sur pertes de valeur et provisions			
<b>V- RESULTAT OPERATIONNEL</b>		<b>13 459 246.45</b>	<b>135 655.05</b>
Produits financiers			
Charges financières			
<b>VI-RESULTAT FINANCIER</b>			
<b>VII-RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOTS (V+VI)</b>		<b>13 459 246.45</b>	<b>135 655.05</b>
Impôts exigibles sur résultats ordinaires		-3 389 476.00	
Impôts différés (Variations) sur résultats ordinaires			
<b>TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>		<b>130 214 520.31</b>	<b>91 556 600.99</b>
<b>TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>		<b>-120 144 749.86</b>	<b>-91 420 945.94</b>
<b>VIII-RESULTAT NET DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>		<b>10 069 770.45</b>	<b>135 655.05</b>
Eléments extraordinaires (produits) (à préciser)			14 102.47
Eléments extraordinaires (charges) (à préciser)			
<b>IX-RESULTAT EXTRAORDINAIRE</b>			<b>14 102.47</b>
<b>X-RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>10 069 770.45</b>	<b>149 757.52</b>

Source : les données officielles interne de l'ELECTRO ROYAL (Voir annexe N°12)

### ❖ Calcul :

1- **Production de l'exercice = 130165803,26**

2- **Consommation de l'exercice : 95508372,29 + 6833166,59**

**= 102341538,88**

3- **Valeur ajoutée d'exploitation : 130165803,26 – 102341538,88**

**= 27824264,38**

4- **Excédent brut d'exploitation : 2782464,38 – 11356023,12 – 2725772,40**

**= 13742468,86**

5- **Résultat opérationnel : 13742468,86 + 48717,05 – 98659,88 – 233279,58**

**= 13459246,45**

6- **Résultat financier : 0**

7- **Résultat avant impôt : 13459246,45 – 0**

**= 13459246,45**

8- **Résultat net des activités ordinaires : 13459246,45 – 3389476,00**

**= 10069770,45**

9- **Résultat extraordinaire : 0**

10- **Résultat net de l'exercice : 10069770,45 – 0**

**= 10069770,45**

### 3.3 Tableau des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie détaille l'ensemble des entrées et sorties de trésorerie sur une période donnée, en les classant selon trois catégories activités opérationnelles, d'investissement, et de financement.

L'entreprise ELECTRO ROYAL présente ses flux de trésorerie liés à ces activités en appliquant la méthode directe.

## CHAPITRE III : Les travaux de fin d'exercice au sein de la SARL ELECTRO ROYAL

**Tableau N°29 : DES FLUX DE TRESORERIE arrêté au : 31/12/2024**

	NOTE	2024	2023
<b>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>			
Encaissements reçus des clients		147 104 101.63	67 795 616.70
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		-130 992 277.27	-56 674 253.38
Intérêts et autres frais financiers payés		-59 544.78	-49 488.64
Impôts sur les résultats payés		-3 514 805.00	-1 146 398.89
Flux de trésorerie avant éléments extraordinaires		12 537 474.58	9 925 475.79
Flux de trésorerie lié à des éléments extraordinaires		-49 942.83	-804 540.56
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles (A)</b>		<b>12 487 531.75</b>	<b>9 120 935.23</b>
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement</b>			
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations corporelles ou incorporelles			-9 052 608.09
Encaissements sur cessions d'immobilisations corporelles ou incorporelles			947 615.09
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations financières		-200 000.00	
Encaissements sur cessions d'immobilisations financières		200 000.00	
Intérêts encaissés sur placements financiers			
Dividendes et quote-part de résultats reç			
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissements (B)</b>			<b>-8 104 993.00</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financements</b>			
Encaissements par suite de l'émission d'actions			
Dividendes et autres distributions effectuées			
Encaissements provenant d'emprunts			5 098 663.35
Remboursements d'emprunts ou d'autres dettes assimilées			-1 893 187.24
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités de financement (C)</b>			<b>3 205 476.11</b>
Incidences des variations des taux de change sur liquidités et quasiliquidités			
<b>Variation de trésorerie de la période (A+B+C)</b>		<b>12 487 531.75</b>	<b>4 221 418.34</b>
Trésorerie ou équivalent de trésorerie au début de la période		<b>4 221 418.34</b>	
Trésorerie ou équivalent de trésorerie à la fin de la période		<b>16 708 950.09</b>	<b>4 221 418.34</b>
<b>Variation de la trésorerie de la période</b>		<b>12 487 531.75</b>	<b>4 221 418.34</b>
<b>Rapprochement avec le résultat comptable</b>		<b>2 417 761.30</b>	<b>4 071 660.82</b>

Source : les données officielles interne de l'ELECTRO ROYAL(Voir annexe N°13)

❖ **Calcul :**

1- **Flux de trésorerie (A) (B) (C) = les encaissements – les décaissements**

- **A = 12487531,75**
- **B = 0**

- $C = 0$

2- **Variation de trésorerie de la période** = flux de trésorerie A + B + C + gain de change  
– perte de change

$$= 12487531,75 - 0 - 0 + 0 - 0$$

$$= \mathbf{12487531,75}$$

3- **Trésorerie équivalente de trésorerie à la fin de la période** = variation de trésorerie  
de la période – trésorerie et équivalente de trésorerie à l'ouverture de l'exercice

$$= 12487531,75 - 10069770,45$$

$$= \mathbf{2417761,30}$$

### 3.4 Le tableau des capitaux propres

L'état des variations des capitaux propres est un document comptable qui met en évidence les opérations économiques ayant affecté les capitaux propres une entreprise entre deux dates données.

## CHAPITRE III : Les travaux de fin d'exercice au sein de la SARL ELECTRO ROYAL

### Tableau N°30 : ETAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Arrêté au : 31/12/2024

	Not e	Capital social	Prime émission	Ecart Evaluation	Ecart Réévaluation n	Réserves/Résul tats
<b>Solde au 31 décembre 2022</b>		1000000.00	0.00	0.00	0.00	1605476.00
Changement méthode comptable 2023		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Correction d'erreurs significatives 2023		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Réévaluation des immobilisations 2023		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Profits ou pertes non comptabilisés dans le compte de résultat N-1						
Dividendes payés 2023		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Augmentation de capital 2023						
Résultat net de l'exercice 2023		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
		0.00	0.00	0.00	0.00	149757.00
<b>Solde au 31 décembre 2023</b>		1000000.00	0.00	0.00	0.00	1755233.00
Changement méthode comptable 2024		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
Correction d'erreurs significatives 2024		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
Réévaluation des immobilisations 2024		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
Profits ou pertes non comptabilisés dans le compte de résultat N-1						
Dividendes payés 2024		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
Augmentation de capital 2024						
Résultat net de l'exercice 2024		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>10069770.00</b>
<b>Solde au 31 décembre 2024</b>		<b>1000000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>11825003.00</b>

Source : les données officielles interne de l'ELECTRO ROYAL (Voir annexe N°14)

### **Conclusion**

Au cours de ce chapitre, il a été mis en évidence qu'une évaluation rigoureuse des éléments du bilan d'ELECTRO ROYAL est indispensable pour aligner les soldes comptables avec la réalité économique.

La clôture des comptes en fin d'exercice consiste à établir le résultat ainsi que les états financiers, qui représente l'aboutissement d'ELECTRO ROYAL.

Cette étape clé permet de faire ressortir la situation patrimoniale et financière nette de l'entreprise. Celle-ci vise à fournir une information claire et fiable à tous les acteurs concernés, en préparant la cadre financière pour l'exercice suivante.

Pour conclure, L'entreprise ELECTRO ROYAL a globalement respectée les principes comptables ainsi que les règles en vigueur ce qui a permis de réaliser un travail d'inventaire de qualité et d'obtenir un résultat net reflétant fidèlement et sincèrement la situation financière de l'entreprise.



**CONCLUSION  
GENERALE**

## Conclusion Générale

---

Notre stage au sein de l'entreprise SARL ELECTRO ROYAL a été une expérience formatrice et déterminante dans notre carrière. Cela nous a permis d'enrichir nos connaissances théoriques et de les confronter aux réalités du terrain, grâce à l'indépendance qui nous a été accordée, nous avons pu participer activement aux travaux du Département Finances et Comptabilité, ce qui nous a grandement aidé à développer nos compétences, tant sur le plan pratique que théorique.

Notre étude a permis de démontrer que les processus de clôture comptable, lorsqu'ils sont rigoureusement appliqués, assurent l'élaboration d'états financiers fiables, cohérents et conformes aux normes en vigueur. Ces processus, qui englobent notamment l'inventaire, les ajustements comptables et le contrôle des opérations de fin d'exercice, constituent un élément fondamental pour garantir une image fidèle de la situation financière de l'entreprise. Cette fiabilité est indispensable pour la prise de décisions stratégiques éclairées et pour assurer une communication transparente avec les parties prenantes.

En effet, l'objectif recherché de ce travail est de s'assurer que les travaux d'inventaire sont effectués convenablement, et que les différentes opérations effectuées par le comptable à la fin du cycle financier sont bien vérifiées et contrôlées.

Cette expérience montre que le travail de fin d'années est d'une importance cruciale dans le cycle comptable d'une entreprise, il permet d'établir un état fidèle et comptable de la situation financière à la fin de l'exercice. Cela comprend l'enregistrement des actifs et des passifs et la réalisation d'ajustements (amortissements, provisions, produits et charge payés d'avance ou courus), ainsi que l'identification des résultats intermédiaires conduisant au résultat net final.

Afin d'optimiser davantage le processus de clôture et d'améliorer la performance globale du département comptable, nous recommandons à l'entreprise :

- de renforcer la numérisation des documents comptables pour faciliter l'archivage, la recherche et le partage d'informations ;
- d'améliorer la communication entre les différents services, afin d'assurer une meilleure coordination lors des travaux de fin d'année et de limiter les erreurs ou les retards.

## Conclusion Générale

---

Par ailleurs, A propos de la comptabilité au sein de la Sarl Electro royal, elle n'attend pas le 31 décembre pour réaliser ses travaux de fin d'année, mais chaque fin de mois elle constate les amortissements mensuels, les provisions et les états de rapprochement bancaire grâce à son système comptable qui peut arrêter chaque fin de mois les comptes comptables.

Notre étude présente certaine limite on ce qui concerne l'inventaire physique, notamment l'impossibilité d'assister durant la période de la préparation de ses étapes, comptage et le déroulement générale d'inventaire. Modestement, nous avons essayé de poser toutes les questions sur le déroulement l'inventaire physique au sein de la Sarl Electro royal.

Durant notre stage, nous avons observé que la bonne organisation des travaux de fin d'année est essentielle pour leur bon déroulement. Cela passe par une planification précise des différentes étapes, ainsi que par l'implication active du personnel lors de la préparation et du comptage de l'inventaire physique. De plus, la mise à jour régulière des écritures comptables tout au long de l'année et un contrôle rigoureux des documents avant la clôture permettent d'assurer la fiabilité des données financières. En conséquence, il serait judicieux que l'entreprise formalise ces pratiques à travers des procédures claires et mette en place des actions de formation pour le personnel, afin d'optimiser le processus de clôture et garantir la qualité des résultats comptables.

Finalement, cette expérience nous a permis de comprendre que le travail de fin d'années est bien plus qu'une simple exigence comptable. Ces principes constituent un levier fondamental pour la transparence financière, le suivi de la performance et la bonne gouvernance d'entreprise. Sa mise en œuvre minutieuse permet d'améliorer la fiabilité des données financières, de prévenir les risques et de préparer de meilleures décisions stratégiques.

Ce travail, qui allie théorie et pratique, nous a permis d'enrichir notre vision de la comptabilité comme outil central de gestion et de prévision au sein de l'entreprise.



# **Bibliographie**

## Bibliographie

---

### Ouvrages :

- Allal Hamini, « bilan comptable travaux de clôture », Berti édition, Alger, 2013 P, 155/156/157
- BARNETO Pascal, normes IAS/IFRS : application aux états financiers, éditions Dunod, paris, 2004.
- Batonon, F.J., Yedji, P.D., Glidja, J.B.M. (2024), "La digitalisation au service de la profession comptable", Revue Internationale du Chercheur, Vol. 5, n°2, pp. 548-567.
- Benhamou, A. (2000). Histoire de la comptabilité en Algérie : de la réglementation à la modernisation. Alger : édition EL-Djazair, p.45-50.
- Berk.J, Demarzo.P, "finance d'entreprise" éditions française, p.48 et 49.
- BOURSALI R, "les normes comptables du SCF », édition ALIF, Alger, 2010, p.22.
- Brun Stéphane, IAS/IFRS : les normes internationales d'information financière, Gualino éditeur, 2006.
- COLASSE Bernard, \*les fondements de la comptabilité\*, Op.cit., p11.p22
- COLASSE Bernard, "les fondements de la comptabilité", édition. La découverte, Paris, 2007, p.60.
- COLASSE Bernard, 8 les fondements de la comptabilité\*, Op.cit., p23.p26
- COLASSE, Bernard, " la comptabilité générale, PCG, IFRS/IAS et ENRON », édition, Economica, paris, 2001, p.08.
- Collection Gestion, Le système comptable financier, édition pages bleus Alger 2008, p.18.
- DAVASSE Henri, PARRUITTE Michel, SADOU Ahmed, « Manuel de comptabilité », édition Foucher Vanves 2008,
- DAVASSE.H, PARRUITE. A, Sadou, manuel de comptabilité ‘ édition Foucher Vanves 2008. P.155.
- DAVASSE.H, PARRUITE.M, A, Sadou, « manuel de la comptabilité », édition Foucher Vanves 2008, p.269.
- EVRAERT Serge, \* confiance et comptabilité\*Encyclopédie comptabilité, contrôle et audit, Op.cit., édition Economica, Paris, 2002, p. 461.
- GRANDGUILLOT B et F., Comptabilité générale, 11ème édition, 2013, P 215, 216.
- GRANDGUILLOT Béatrice et Francis, Introduction à la comptabilité, Lextenso éditions, Paris, 2015/2016, P 149.

## Bibliographie

---

- GRANDUILLOT Béatrice et Francis, Op.cit., P87
- GREGORY Heem. Op.cit., p.217.
- HAMINI Allal, Op.cit., P72.
- HAMMAMA Moussa, \*la comptabilité générale selon le système comptable financier et les normes IFRS, édition LE SAVOIR, 2011, p.21.
- HATTAB Abdelaziz, CABINET D'AUDIT COMPTABLE D'INGÉNIERIE FINANCIÈRE, « Plan comptable normalisé selon le système comptable financier », Constantine-ALGERIE, 2010, P57.
- HOARAU Christian, \*comptabilité et management\*, édition. Foucher, Paris, 2002, p.05.
- HOARAU. Christian Op.cit., page 66
- LISE I, Beaudoin : “les états financiers des entreprises” ; le journal du barreau vol30\_N°1\_ 15/01/1998.
- MAÉSO Robert ; comptabilité financière “opération d’inventaire en 28 fiches ”DUNOD 7 -ème édition, paris, 2007.
- Maéso.R, Philips.A, Raulet. CR “comptabilité financière “ 9 éditions Dunod paris, 2003 ISBN 210006360X. P. 27
- MAILLET-BAUDRIER C. ; LE MATH.A A., « Les normes comptables internationales IAS/IFRS », édition Berti, 2007, P 53-54.
- Mammeri. M. Les réformes économiques et comptabilité en Algérie après l’indépendance. Alger : Presses universitaires d’Algérie, 1993, p112-120.
- Ministère des finances, manuel de la comptabilité financière, conforme à la loi 11-07 du 25 novembre 2007 portant système comptable financier, ENAG édition, 2013.
- MISTRAL Jacques Conseil d’analyse économique, “les normes comptables et le monde poste », la documentation française, paris, 2003.
- NIKITIN Marc et REGENT Marie-Odile, \*introduction à la comptabilité\*, édition. Armond colin, Paris,2007 (3ème édition).
- Ouvrage collectif d’un groupe de travail de l’association nationale des directeurs financiers et de contrôle de gestion, 2004, p201.
- Ouvrage collectif d’un groupe de travail de l’association nationale des directeurs financiers et de contrôle de gestion, 2004, p 145.
- Rabah TAFIGHOULT, le système comptable financier, la comptabilité financière selon les normes comptables algériennes, Ed Aurès Emballage, Algérie,

## Bibliographie

---

- SAIDI. Y et BERREHOUMA. A : présentation des états financiers dans le nouveau système financier et comptable algérien » 2009, publié dans le journal financier de l'Université d'EL- OUED, 2010, p.77.
- TAZDAIT ALI, Maîtrise du système comptable financier, 1ere édition ACG, Alger, 2009.
- TAZDAIT, A, expert-comptable, commissaire aux comptes, première édition 2009, p. 372.

### Mémoires et thèse :

- AMEZIANE Abdenour et BOULAZIZ Amine, « Les travaux de fin d'exercice comptable, cas de l'inventaire des stocks de la société ENPC-SISCOPLAST DEM », Mémoire de fin d'étude en vue de l'obtention du diplôme de Master en Sciences de Gestion, Option : Finance d'entreprise, Université MOULOUD MAMMARI TIZI OUZOU, 2015.
- MECERREM.Tet MEHDI.T, mémoire de fin de cycle «Les travaux de fin d'exercice et techniques d'élaboration des états financiers», 2022.
- MIMECHE Ahmed, "Système d'information comptable et système de gestion de l'entreprise industrielle : le contexte algérien », thèse de doctorat d'état en science de gestion, 2005, ESC, Alger, p.142.

### Lois et article :

- Art 182bis, CIDTA 2022, P 53 DGI
- Art 7 de la loi N°07-11 du 25 novembre 2007, portant système comptable financier, JO N° 74, P4.
- Article 7 de la loi de finance 2025
- Décret du 29 novembre 1983, relatif aux obligations comptables des commerçants, article n°6.
- La loi n° 07-11 du 25 novembre 2007 portant système comptable financier.
- Loi de finances complémentaires, article n°27, 2010.

### Journaux officiels :

- Journal officiel de la république algérienne démocratique et populaire paru en 1991-2007

## Bibliographie

---

- Journal officiel de la République algérienne démocratique et populaire, N°19, 48ème année, 25 mars 2009, article 210-2, p.19.
- Journal officiel de la République algérienne démocratique et populaire, N 19, 48 -ème année, 25 mars 2009, article 240-1, p.22.
- Journal officiel de la République algérienne démocratique et populaire, N° 19, 48eme année, 25 mars 2009, article 260-1, p.23.
- Journal Officiel de la République Algérienne n° 19, portant système comptable financier, du 28 Rabie El Aouel 1430 correspondant au 25 mars 2009, p.76.

### Autres documents :

- ABDELGHAFOR, Grazem, travaux fins d'exercice, rapport d'expertise comptable, 2009.
- L'Inca c'est une civilisation de L'Amérique précolombienne, a connu un développement remarquable dans divers domaines.
- Open Edition Books, chapitre sur la civilisation maya et Mexique: analyse historique et sociale une civilisation du Mexique, étaient fortement hiérarchisés (2000 ans avant J.C jusqu'à l'an 950).

### Site internet :

1. <http://www.barreau.qc.ca/journal/frameset.asp?article=/journal/vol30/no1/rtatsfinanciers.html>
2. <https://www.fygr.io/fr/article/bilan-dentreprise>
3. [www.experts-comptables.fr](http://www.experts-comptables.fr)
4. [www.focusIFRS.fr](http://www.focusIFRS.fr)
5. [www.scribd.com](http://www.scribd.com)



# **ANNEXES**

# ANNEXE 01

## PROCÈS VERBAL D'ARRÊTÉ DE CAISSE

Raison sociale	SARL ELECTRO ROYAL
Adresse	
N°RC	
NIF	
A.I	

Inventaire de la caisse à la date du : 31/12/2024		
BILLETS (Dinars Algériens - DA)	NOMBRE	MONTANT
2000		0
1000	0	0
500	0	0
200	0	0
<b>TOTAL BILLETS (A)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
PIÈCES (Dinars Algériens - DA)	NOMBRE	MONTANT
200		
100		
50		
20		
10		
5		
2		
1		
<b>TOTAL PIÈCES (B)</b>		
<b>TOTAL BILLETS + PIÈCES (A+B)</b>		

--	--

Signature et cachet



# ANNEXE 03

3

DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS  
 MOIS MARS 2025  
 9007780  
 TRIMESTRE

900778  
**OU PAR VOIE DE RETENUE A LA SOURCE**  
 DECLARATION TENANT LIEU DE BORDEREAU-AVIS DE VERSEMENT

LA WILAYA DE: ALGER  
 INSPECTION DES IMPÔTS  
 DE CDI BAB EZZOVAR  
 RECETTE DES IMPÔTS  
 DE CDI BAB EZZOVAR  
 COMMUNE  
 DE BORDJ EL KIFFAN

A RAPPeler OBLIGATOIREMENT

M.....  
 Nom et Prénom -raison sociale  
 Activité /profession :COMMERCE DE GROS  
 ADRESSE:Route Nationale N°05 - EL HAMIZ RDC COMUNE BORDJ EL KIFFAN

identifiant fiscal F.J

ARTICLE D'IMPOSITION

IMPORTANT !  
 La présente déclaration doit être déposée à la recette des impôts dans les vingt premiers jours du mois

CODE ACTIVITE

Taxe sur l'activité professionnelle au taux de 1.5% **بمعدل المهني الثمانية على الرسم** Série G n°50

nature des impôts	code	opérations imposables	chiffre d'affaire brut	chiffre d'affaire imposable	taux	montant à payer en D.A
TAP	C1A11	Affaires bénéficiant d'une réfaction de 75 % essence, gasoil,sirgaz				-
	C1A12	Affaires bénéficiant d'une réfaction de 30 %			1.5%	-
	C1A13	29 005 612			1.5%	-
	C1A14	Affaires exonérées				-
	C1A20	Recettes professionnelles (Professions libérales)				-
1		Préciser autres taux de réfaction le cas échéant	TOTAL	-	-	-

AP/IBS	E1M10	Acompte et solde IBS	Détermination des acomptes et du solde de liquidation	montant à payer en D.A
2			TOTAL	

IRG/SALAIRE	E1L20	Categorie de revenus soumis à une retenue à la source IRG ou IBS		revenue nets imposable	taux	montant à payer en D.A
		E1L30	IRG/Traitements salariales, pensions et rentes viagères	IRG/Revenus des créances, dépôts et cautionnements	1 696 004	harem
Autres Retenues à la source I.R.G Retenues à la source I.B.S	E1L40	IRG/Benefices distribués par les sociétés de capitaux, libérateur			10%	-
	E1L60	IRG/Revenus des bons de caisse anonymes			50%	-
	E1L80	IRG/Autres retenues à la source			15%	-
	E1M30	IBS/Revenus des entreprises étrangères non installées en algerie(pestation services)(1)			8%	-
	E1M40	IBS/Autres retenues à la source				-
3		(1) joindre relevé détaillé des retenues à la source par entreprise TOTAL		1 696 004		263 923

# ANNEXE 04

ADMINISTRATION  
DES IMPOTS  
WILAYA  
ALGER  
COMMUNE  
BEB EZZOUAR  
CDI

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Série G - no 29 (1 mai 1992)

Déclaration des traitements et émoluments divers payés pendant l'année 2024

ولاية

القطاعات من المصدر الخاص بالضريبة على الدخل الجماعي  
Retenues à la Source au titre de l'impôt sur le Revenu Global ( I.R.G )  
الدفع الجزائي

بلدية

VERSEMENT FORFAITAIRE

مطار مصالح لخطية الضرائب

Cadre à remplir par le Service  
des Impôts Divers  
Inspect. spécialisés  
Accusé de réception envoyé

Par (NOM ET PRENOM OU RAISON SOCIALE)  
Profession **COMMERCE EN GROS D'ELECTROMENAGER**

ووصل استلام الأرسال

Adresse de la Direction  
de l'entreprise Actuellement **ROUTE NATIONALE N°06-EL HAMIZ**  
au 1er janvier 2024

(NOM ET PRENOM OU RAISON SOCIALE)

المبلغ الخام للاجور

MONTANT  
des salaires bruts versés

الرقم الاحصائي  
MATRICULE FISCAL

0 0 0 90 1 6 1 0 4 7 0 3 6 0 2

دج

القيمة المبالغ المطبوعة التي صدقها الخاضع والمتعلقة بالمرتبات والاجور المطبوعة خلال سنة 2024

## A. - Montants des sommes versées à la Caisse du Receveur et se rapportant aux traitements, salaires, payés pendant l'année 2024

MOIS auquel se rapportent les sommes versées	DATE de la quittance	SOMMES VERSEES		MONTANT TOTAL NET		RETENUES A LA SOURCE VERSEES	
		des traitements servant de base au calcul des retenues I.R.G	des pensions servant de base de calcul des retenues I.R.G	versement forfaitaire 1 %	versement forfaitaire 3 %	I.R.G traitements Salaires	I.R.G Pensions
Mois de Janvier	18/02/24	4 248 551	00			693 409	00
Mois de Février	20/03/24	4 339 482	00			731 433	00
Mois de Mars	18/04/24	5 054 620	00			800 011	00
Mois d'Avril	19/05/24	5 285 866	00			790 922	00
Mois de Mai	20/08/24	5 346 412	00			803 291	00
Mois de Juin	18/07/24	5 961 476	00			910 456	00
Mois de Juillet	18/09/24	6 564 027	00			806 319	00
Mois d'Aout	19/09/24	6 377 986	00			909 677	00
Mois de Septembre	20/10/24	6 678 978	00			848 457	00
Mois d'Octobre	17/11/24	5 300 254	00			885 580	00
Mois de Novembre	19/12/24	1 280 141	00			167 930	00
Mois de Décembre	22/01/24	7 064 383	00			299 120	00
Complément 10 %			00				00
TOTAL IMPOSABLE		63 502 176	00			8 646 605	00
Montant des salaires exonérés							

## B. - Montant des droits dus à raison des rémunérations versées pendant l'année 2024

NATURE des impôts et taxes	MONTANT TOTAL DES APOINTEMENTS, SALAIRES, PENSIONS ET RETRIBUTIONS QUELCONQUES ALLOUES AU COURS DE L'ANNEE 2024				Montant net des sommes imposables (col. 2 + col. 3 + col. 4 = col. 5)	Montant total des sommes dues	MONTANT total des sommes versées	ou RESTE DUE
	Somme payée en espèces	Rémunérations allouées en nature	Salaires imposables	Pourboires indemnités diverses				
Versement forfaitaire 1 %								
Versement forfaitaire 3 % I.R.G Salaires			63 502 176.00		63 502 176.00	8 646 605.00	8 646 605.00	0.00
I.R.G Pensions								

(b) La somme inscrite dans cette colonne sera, si elle correspond à une insuffisance de versement, remise immédiatement au Receveur avec un bordereau-avis Série H, mod

TOTAL (6)

0.00

no12. Dans le cas contraire, l'excédent sera imputé sur le prochain versement ou réclamé à l'inspecteur Divisionnaire des Impôts Directs, en restitution, avant le 1er avril 2024

LA PRESENTE DECLARATION DOIT PARVENIR A L'INSPECTION  
DES IMPOTS DIRECTS AVANT LE 1er AVRIL OUI SUIVANTE  
POUR LAQUELLE LES SOMMES ONT ETE RETENUES

1- RECAPITULATION GENERALE

وزارة المالية  
MINISTÈRE DES FINANCES  
إدارة الضرائب  
ADMINISTRATION DES IMPOTS  
ولاية  
WILAYA  
d ALGER EST  
بلدية  
Commune  
d BORDJ EL KIFFAN  
مفتشية  
INSPECTION  
d CDI BEB EZZOUAR

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
أكتب - إزا - هذا الحرف ورقم مادة الضريبة التي  
فرضت عليكم عن سنة  
Inscrivez ci-contre la lettre et le n° d'article de  
votre imposition établie au titre de

Série G, Modèle n° 3 (Tête)  
Imprimerie Officielle (2009)

الرسم على النشاط المهني  
TAXE SUR L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE  
مبيعات تمت بشروط الجملة  
VENTES REALISEES DANS LES CONDITIONS DE GROS  
كشف تفصيلي بالعملاء  
ETAT DETAILLE DES CLIENTS  
(مادة 224 من قانون الضرائب المباشرة)  
(Art. 224 du Code des Impôts Directs)

ANNEE 2024 سنة  
(نتائج السنة أو السنة المنتهية في  
(Résultats de l'Année 2024 ou de l'Exercice clos en 2024))

الختم أو التاريخ للمفتش  
Timbre à date de l'inspecteur

Numéro d'identification Fiscale

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Nom et prénoms du déclarant ou raison sociale de l'Entreprise } لقب وأسم صاحب الإقرار أو إسم الشركة  
Nature de l'Industrie, du Commerce ou de la Profession } VENTE EN GROS ELECTROMENAGER { نوع الصناعة، التجارة، أو المهنة  
N° du Registre de Commerce et désignation du Tribunal où est tenu ce registre } رقم السجل التجاري وإسم المحكمة الموجود بها هذا السجل  
Adresse de l'Etablissement principal ou du siège social } DIV 03, GROUPE 45, SAID GHRIBI EL HAMIZ ALGER { عنوان المؤسسة الرئيسية أو مركز إدارة  
Adresse de l'Etablissement auquel se rapporte le présent état } DIV 03, GROUPE 45, SAID GHRIBI EL HAMIZ ALGER { عنوان المؤسسة التي يتبعها هذا الكشف  
صفحة مرقمة من 1 إلى 130 165 803.26  
Arrêté le présent état contenant 07 page (s) numérotée(s) de 1 à 07 à la somme de :  
مبلغ  
في  
ALGER le 25/05/2025  
(signature) (الإمضاء)

تنبيه هام

يجب أن يرفق هذا الكشف بالإقرار السنوي - ويرسلان قبل أول أبريل - إلى مفتش الضرائب الواقع في  
دائرتهم مركز إدارة منشأة المعنى بالأمر أو محل مؤسسته الرئيسية.  
AVIS IMPORTANT

Le présent état à annexer à la déclaration annuelle doit parvenir avant le 1<sup>er</sup> avril à l'inspecteur  
du lieu où l'intéressé a le siège de sa Direction ou de son principal établissement.

شهد بصحته الموقع أدناه  
Certifié exact par le soussigné

## ANNEXE 06

SARL ELECTRO ROYAL  
RTE NATIONAL N°05 EL HAMIZ

## EXTRAIT GRAND-LIVRE

PAGE:1

EDITION DU 28/05/2025 14:12  
EXERCICE:01/01/24 AU 31/12/24

COMPTE:530000-Caisse

DECEMBRE 2024

DATE	PIECE	COMPTE	REFERENCE	LIBELLE	DEBIT	CREDIT
SOLDE AU 30/11/24					5 659 014.96	0.00
02/12/24	001	530000		ENC FAC 475/12	44 995.32	
02/12/24	002	530000		ENC FAC 487/12	48 817.33	
02/12/24	003	530000		ENC FAC 488/12	47 095.98	
02/12/24	004	530000		ENC FAC 490/12	12 000.04	
02/12/24	005	530000		ENC FAC 504/12	37 396.41	
02/12/24	006	530000		ENC FAC 505/12	80 481.82	
02/12/24	007	530000		ENC FAC 506/12	29 542.00	
02/12/24	008	530000		ENC FAC 508/12	13 199.73	
02/12/24	009	530000		ENC FAC 511/12	69 979.25	
02/12/24	010	530000		ENC FAC 514/12	44 230.10	
02/12/24	011	530000		ENC FAC 1007959		9 606.69
02/12/24	013	530000		ENC FAC 31246		4 105.00
02/12/24	014	530000		ENC FAC 105376		6 823.72
02/12/24	015	530000		ENC FAC 918/12		3 961.00
02/12/24	012	530000	CH 5459816	GHANI/ALIM CAISSE	700 000.00	
02/12/24	013	530000	ETAT CAISSE	GASOIL		47 930.00
02/12/24	014	530000	ETAT CAISSE	FRAIS DE MISSION		28 710.00
02/12/24	015	530000	ETAT CAISSE	PETITE OUTILL		3 100.00
02/12/24	016	530000	ETAT CAISSE	FOURNI DE BUREAU		6 600.00
02/12/24	017	530000	ETAT CAISSE	FRAIS POSTAUX		300.00
02/12/24	018	530000	ETAT CAISSE	ENTRETIEN ET REPAR		17 036.69
02/12/24	019	530000	ETAT CAISSE	AUTRES FOURNITURES		11 840.00
02/12/24	020	530000	ETAT CAISSE	FRAIS DE TRANSPORT		2 260.00
02/12/24	021	530000	ETAT CAISSE	PUBLICITE		2 560.00
02/12/24	022	530000	ETAT CAISSE	DROIT DE TIMBRE		4 000.00
02/12/24	023	530000	ETAT CAISSE	ELECTRECITE		6 823.72
02/12/24	024	530000		REGLT SAL 12/12		233 926.81
02/12/24	014	530000		CONTRAT LOCATION 1239/2008 PERIODE 12/12		20 000.00
02/12/24	015	530000		CONTRAT LOCATION 1239/2008 PERIODE 12/12		20 000.00
02/12/24	016	530000		CONTRAT LOCATION 1239/2008 PERIODE 12/12		20 000.00
TOTAL (30) MOUVEMENTS du 01/12/24 au 31/12/24					1 127 737.98	449 583.63
CUMULS AU 31/12/24					6 786 752.94	449 583.63
SOLDE AU 31/12/24					6 337 169.31	

## ANNEXE 07

SARL ELECTRO ~~ROYAL~~ TABLEAU DES AMORTISSEMENTS  
RTE NATIONAL N°05 EL HAMIZ -copie provisoire

PAGE:1  
EDITION DU 28/05/2025 12:45  
EXERCICE:01/01/24 AU 31/12/24

CODE	LIBELLE	Compte	Compte	Compte	Compte	Inv-Nature	Inv-Nature	Inv-Type	Inv-Type	Val. Brutes Fin Exercice	Amortissements Déca Exercice	Amort.Fin Exercice	Actif Net Fin Exercice
		Actif	Amortissement	Dotation	Prov.Exercice	Code	Code	Code	Code	Total	Total	Total	Total
<b>281470-Amort.Agencement et instal</b>													
006/12	01 CLIMATISEUR	218470	281470	681000		01				58 965.81	58 965.81	58 965.81	0.00
<b>TOTAL: (#1)281470-Amort.Agencement et instal</b>										58 965.81	58 965.81	58 965.81	0.00
<b>281900-AMORTIS.MAT DE BUREAU</b>													
001/12	04 IPAD+01 TELEPH GSM-SAMSUNG	218520	281900	681000		01				247 435.90	247 435.90	247 435.90	0.00
002/12	01 LAPTOP HP	218520	281900	681000		01				102 900.00	102 900.00	102 900.00	0.00
005/12	01 LAPTOP LATITUDE	218520	281900	681000		01				88 400.00	88 400.00	88 400.00	0.00
007/12	01 Black berry	218520	281900	681000		01				66 666.67	66 666.67	66 666.67	0.00
<b>TOTAL: (#4)281900-AMORTIS.MAT DE BUREAU</b>										505 402.57	505 402.57	505 402.57	0.00
<b>281901-AMORTIS.MOB DE BUREAU</b>													
003/12	BUREAU+CHAISE+ARMOIRE	218510	281901	681000		01				83 504.28	83 504.28	83 504.28	0.00
008/12	02FENETRES+02CADRE	218510	281901	681000		01				115 100.00	115 100.00	115 100.00	0.00
<b>TOTAL: (#2)281901-AMORTIS.MOB DE BUREAU</b>										198 604.28	198 604.28	198 604.28	0.00
<b>281902-AMORTI.MAT ROULANT LEGER</b>													
004/12	VEHICULE 206 PEUGEOT	218410	281902	681000		01				870 940.17	870 940.17	870 940.17	0.00
<b>TOTAL: (#1)281902-AMORTI.MAT ROULANT LEGER</b>										870 940.17	870 940.17	870 940.17	0.00
<b>TOTAL GENERAL (#8)</b>										1 633 912.83	1 633 912.83	1 633 912.83	0.00

## ANNEXE 08

SARL ELECTRO ROYAL  
RTE NATIONAL N°05 EL HAMIZ

## EXTRAIT GRAND-LIVRE

PAGE:1

EDITION DU 28/05/2025 14:14  
EXERCICE:01/01/24 AU 31/12/24

COMPTE:512100-BANQUE CPA

DECEMBRE 2024

DATE	PIECE	COMPTE	REFERENCE	LIBELLE	DEBIT	CREDIT
SOLDE AU 30/11/24					7 867 780.76	0.00
02/12/24	001	512100	RELEVÉ 12/12	E		45 000.00
02/12/24	002	512100	RELEVÉ 12/12	F		392 900.47
02/12/24	002	512100	RELEVÉ 12/12	F		225 000.00
02/12/24	003	512100		F		1 266.31
02/12/24	004	512100	CH 5459886	€	F	103 201.46
02/12/24	005	512100	CH 5459891	€	2	186 905.70
02/12/24	006	512100	CH 5459893	€	2	81 194.85
02/12/24	004	512100	CH 5459908	F		276 371.75
02/12/24	005	512100		F		1 336.98
02/12/24	006	512100	CH 5459863	€		4 000.00
02/12/24	007	512100	CH 5459890	F	2	14 274.00
02/12/24	008	512100	CH 5459890	E		24 540.21
02/12/24	006	512100	CH 5459991	F		172 106.75
02/12/24	007	512100	CH 5459994	€		4 000.00
02/12/24	008	512100	CH 5459892	F		217 866.96
02/12/24	008	512100	CH 5459875	F		179 202.00
02/12/24	009	512100	CH 5459895	F	F	125 000.00
02/12/24	009	512100		F		1 111.50
02/12/24	010	512100	CH 5459894	C	;	2 251 121.15
02/12/24	011	512100	CH 5459889	C		66 325.90
02/12/24	010	512100	CH 5459876	F		3 351.00
02/12/24	011	512100	CH 5459896	A	2	77 220.00
02/12/24	012	512100	CH 5459801	E	1/12	4 284 731.91
02/12/24	012	512100	CH 5459897	L		240 063.41
02/12/24	011	512100	CH 5459899	C		3 761 695.19
02/12/24	011	512100		F		1 102.28
02/12/24	012	512100	CH 5459816	C		700 000.00
02/12/24	012	512100	RELEVÉ 12/12	F		225 000.00
02/12/24	013	512100	CH 5459887	€		4 000.00
02/12/24	013	512100	RELEVÉ 12/12	E		45 000.00
02/12/24	014	512100	CH 5459885	€		113 342.08
02/12/24	014	512100		F		1 173.98
02/12/24	015	512100	CH 5459819	E	81	417 339.00
02/12/24	016	512100	CH 5459820	€		24 394.50
02/12/24	017	512100	CH 5459817	€		39 540.15
02/12/24	015	512100		F		292.50
02/12/24	016	512100	CH 5459812	€	;	135 720.00
02/12/24	017	512100	CH 5459818	L	3	1 612 487.96
05/12/24	001	512100	CH 0895203	E	12	142 717.23
<b>TOTAL A REPORTER</b>					<b>8 010 497.99</b>	<b>16 059 179.95</b>

COMPTE:512100-BANQUE CPA

DECEMBRE 2024

DATE	PIECE	COMPTE	REFERENCE	LIBELLE	DEBIT	CREDIT
<b>REPORT</b>					<b>8 010 497.99</b>	<b>16 059 179.95</b>
05/12/24	002	512100	CH 1583290	E	2 912 988.40	
05/12/24	003	512100	CH 8614187	E	12 505.17	
05/12/24	004	512100	CH 0043623	E	687 060.04	
05/12/24	005	512100	CH 0028101	E	793 949.95	
05/12/24	006	512100	CH 0895205	E	299 261.27	
05/12/24	007	512100	CH 7478718	E	457 064.90	
05/12/24	008	512100	CH 8614189	E	17 086.07	
05/12/24	009	512100	CH 705616	C		231 932.46
05/12/24	009	512100	CH 705616	C	231 932.46	
05/12/24	009	512100	CH 0028374	E	7 313 001.22	
05/12/24	010	512100	CH 5194651	C	35 548.11	
05/12/24	010	512100	CH 8770129	E	680 629.84	
05/12/24	011	512100	CH 8483175	E	366 577.48	
05/12/24	013	512100	CH 0032320	E	238 737.82	
05/12/24	014	512100	CH 7058469	E	1 240 300.59	
05/12/24	014	512100	CH 4929989	E	142 717.23	
05/12/24	015	512100	CH 3617090	E	138 511.34	
05/12/24	016	512100	CH 7347053	E	2 991 544.67	
05/12/24	017	512100	CH 5459898	C		84 240.00
05/12/24	012	512100	CH 0793954	C	53 403.97	
<b>TOTAL (59) MOUVEMENTS du 01/12/24 au 31/12/24</b>					<b>18 755 537.76</b>	<b>16 375 352.41</b>
<b>CUMULS AU 31/12/24</b>					<b>26 623 318.52</b>	<b>16 375 352.41</b>
<b>SOLDE AU 31/12/24</b>					<b>10 247 966.11</b>	

05/12/24	012	512100	CH 0793954	C	53 403.97	
05/12/24	011	512100	CH 8483175	E	366 577.48	
05/12/24	010	512100	CH 8770129	E	680 629.84	
05/12/24	010	512100	CH 5194651	C	35 548.11	
05/12/24	009	512100	CH 705616	C		231 932.46
05/12/24	009	512100	CH 0028374	E	7 313 001.22	
05/12/24	009	512100	CH 705616	C	231 932.46	
05/12/24	008	512100	CH 8614189	E	17 086.07	
05/12/24	007	512100	CH 7478718	E	457 064.90	
05/12/24	006	512100	CH 0895205	E	299 261.27	
05/12/24	005	512100	CH 0028101	E	793 949.95	
05/12/24	004	512100	CH 0043623	E	687 060.04	
05/12/24	003	512100	CH 8614187	E	12 505.17	
05/12/24	002	512100	CH 1583290	E	2 912 988.40	
<b>TOTAL A REPORTER</b>					<b>8 010 497.99</b>	<b>16 059 179.95</b>



ETAT DETAIL DES CLIENTS  
 SARL ELECTRO FORMATION  
 SITE NATIONAL N°06 EL-HANZI  
 ARTICLE  
 D'ORDRE

TOTAL HT 130 160 803,26  
 TOTAL TVA 21 501 872,61  
 TOTAL TTC 151 737 775,87  
 TOTAL DEBIT 130 281 226,89  
 TOTAL EGAR(TOT.TTC-TOT.DEBIT) -823 453,02

ARTICLE	REGISTRE	MATRICULE	COOD-CLIENT	NOM & PRENOM	ADRESSE	TOTAL H.TAEE	TOTAL TVA	TOTAL TMBRE	TOTAL TTC	TOTAL DEBIT	EGAR(TTC-TOT.DEBIT)
FORMATION	FORMATION	FORMATION	C0002	FORMATION	FORMATION	57260232 87	8720176 03	0,00	66 064 499,50	66 064 499,50	0,00
FORMATION	FORMATION	FORMATION	C0003	FORMATION	FORMATION	707580 11	120307 18	0,00	728 282,33	728 282,33	0,00
FORMATION	FORMATION	FORMATION	C0006	FORMATION	FORMATION	80104 34	18617 74	0,00	80 722,28	80 722,28	0,00
FORMATION	FORMATION	FORMATION	C0011	FORMATION	FORMATION	1000189 34	180070 80	0,00	1 293 803,33	1 293 803,33	0,00
FORMATION	FORMATION	FORMATION	C0013	FORMATION	FORMATION	0191 0	18000 00	0,00	11 716,49	11 716,49	0,00
FORMATION	FORMATION	FORMATION	C0014	FORMATION	FORMATION	105705 34	28174 09	0,00	193 996,03	193 996,03	0,00
FORMATION	FORMATION	FORMATION	C0017	FORMATION	FORMATION	102663 31	17875 8	0,00	131 437,31	131 437,31	0,00
FORMATION	FORMATION	FORMATION	C0022	FORMATION	FORMATION	4982 82	906 76	0,00	8 899,80	8 899,80	0,00
FORMATION	FORMATION	FORMATION	C0044	FORMATION	FORMATION	864873 36	113103 0	0,00	710 077,06	710 077,06	0,00
FORMATION	FORMATION	FORMATION	C0045	FORMATION	FORMATION	88128 44	16841 63	0,00	103 110,27	103 110,27	0,00
FORMATION	FORMATION	FORMATION	C0048	FORMATION	FORMATION	7974 38	1453 04	0,00	9 428,02	9 428,02	0,00
FORMATION	FORMATION	FORMATION	C0049	FORMATION	FORMATION	206430 36	45204 77	0,00	311 734,42	311 734,42	0,00
FORMATION	FORMATION	FORMATION	C0049	FORMATION	FORMATION	244307 04	85449 44	0,00	613 901,48	613 901,48	0,00
FORMATION	FORMATION	FORMATION	C0050	FORMATION	FORMATION	102037 36	6566 65	0,00	84 805,21	84 805,21	0,00
FORMATION	FORMATION	FORMATION	C0059	FORMATION	FORMATION	255004 88	436457 63	0,00	3 024 002,51	3 024 002,51	0,00
FORMATION	FORMATION	FORMATION	C0071	FORMATION	FORMATION	310779 5	52032 02	0,00	263 810,00	263 810,00	0,00
FORMATION	FORMATION	FORMATION	C0077	FORMATION	FORMATION	301465 58	61098 26	0,00	3 076 050,24	3 076 050,24	0,00
FORMATION	FORMATION	FORMATION	C0086	FORMATION	FORMATION	1306 55	233 41	0,00	1 649,90	1 649,90	0,00
FORMATION	FORMATION	FORMATION	C0104	FORMATION	FORMATION	100128 01	17021 42	0,00	117 147,43	117 147,43	0,00
FORMATION	FORMATION	FORMATION	C0104	FORMATION	FORMATION	109331 34	21720 33	0,00	168 801,87	168 801,87	0,00
FORMATION	FORMATION	FORMATION	C0112	FORMATION	FORMATION	103184 12	271412 99	0,00	1 900 284,11	1 900 284,11	0,00
FORMATION	FORMATION	FORMATION	C0114	FORMATION	FORMATION	848584 42	141467 62	0,00	992 232,04	992 232,04	0,00
FORMATION	FORMATION	FORMATION	C0123	FORMATION	FORMATION	34077 2	5818 12	0,00	44 695,32	44 695,32	0,00
FORMATION	FORMATION	FORMATION	C0126	FORMATION	FORMATION	304444 73	61877 11	0,00	3 180 000,00	3 180 000,00	0,00
FORMATION	FORMATION	FORMATION	C0127	FORMATION	FORMATION	207805 46	43903 03	0,00	301 838,51	301 838,51	0,00
FORMATION	FORMATION	FORMATION	C0128	FORMATION	FORMATION	619076 84	105232 88	0,00	724 248,82	724 248,82	0,00
FORMATION	FORMATION	FORMATION	C0133	FORMATION	FORMATION	14817 46	2818 37	0,00	17 336,45	17 336,45	0,00
FORMATION	FORMATION	FORMATION	C0138	FORMATION	FORMATION	22120 40	4204 18	0,00	27 784,63	27 784,63	0,00
FORMATION	FORMATION	FORMATION	C0148	FORMATION	FORMATION	538789 75	155834 28	0,00	1 046 348,93	1 046 348,93	0,00
FORMATION	FORMATION	FORMATION	C0164	FORMATION	FORMATION	872607 03	114588 3	0,00	7 881 455,73	7 881 455,73	0,00
FORMATION	FORMATION	FORMATION	C0166	FORMATION	FORMATION	149585 86	25486 17	0,00	174 551,83	174 551,83	0,00
FORMATION	FORMATION	FORMATION	C0170	FORMATION	FORMATION	182086 07	33478 79	0,00	217 415,76	217 415,76	0,00
FORMATION	FORMATION	FORMATION	C0170	FORMATION	FORMATION	0	0	0,00	0,00	0,00	0,00
FORMATION	FORMATION	FORMATION	C0172	FORMATION	FORMATION	29666 0	5643 21	0,00	34 709,81	34 709,81	0,00
FORMATION	FORMATION	FORMATION	C0172	FORMATION	FORMATION	24403 09	4167 03	0,00	28 810,12	28 810,12	0,00
FORMATION	FORMATION	FORMATION	C0184	FORMATION	FORMATION	548161 04	93187 48	0,00	641 148,12	641 148,12	0,00
FORMATION	FORMATION	FORMATION	C0187	FORMATION	FORMATION	109190 77	18882 43	0,00	127 883,15	127 883,15	0,00
FORMATION	FORMATION	FORMATION	C0189	FORMATION	FORMATION	113387 42	16776 86	0,00	126 662,08	126 662,08	0,00
FORMATION	FORMATION	FORMATION	C0188	FORMATION	FORMATION	220588 75	37168 75	0,00	258 088,54	258 088,54	0,00
FORMATION	FORMATION	FORMATION	C0206	FORMATION	FORMATION	2481484 54	471820 4	0,00	2 903 800,04	2 903 800,04	0,00
FORMATION	FORMATION	FORMATION	C0206	FORMATION	FORMATION	4916 01	896 22	0,00	6 832,79	6 832,79	0,00
FORMATION	FORMATION	FORMATION	C0208	FORMATION	FORMATION	1033348 63	174660 10	0,00	1 209 917,86	1 209 917,86	0,00
FORMATION	FORMATION	FORMATION	C0208	FORMATION	FORMATION	40812 38	6308 19	0,00	47 781,07	47 781,07	0,00
FORMATION	FORMATION	FORMATION	C0208	FORMATION	FORMATION	581134 51	98584 10	0,00	660 628,84	660 628,84	0,00
FORMATION	FORMATION	FORMATION	C0208	FORMATION	FORMATION	4524 58	145 33	0,00	5 000,21	5 000,21	0,00
FORMATION	FORMATION	FORMATION	C0273	FORMATION	FORMATION	42045 95	7638 81	0,00	48 661,76	48 661,76	0,00
FORMATION	FORMATION	FORMATION	C0283	FORMATION	FORMATION	5297445 35	802182 58	0,00	178 801,63	178 801,63	0,00
FORMATION	FORMATION	FORMATION	C0284	FORMATION	FORMATION	15264 89	28997 04	0,00	1 113 108,40	1 113 108,40	0,00
FORMATION	FORMATION	FORMATION	C0288	FORMATION	FORMATION	32 18 23	594 11	0,00	3 802,38	3 802,38	0,00
FORMATION	FORMATION	FORMATION	C0295	FORMATION	FORMATION	9614403 07	161748 33	0,00	6 111 804,00	6 111 804,00	0,00
FORMATION	FORMATION	FORMATION	C0300	FORMATION	FORMATION	260920 74	44241 36	0,00	1 113 108,40	1 113 108,40	0,00
FORMATION	FORMATION	FORMATION	C0306	FORMATION	FORMATION	822268 43	65228 91	0,00	3 049 107,12	3 049 107,12	0,00
FORMATION	FORMATION	FORMATION	C0308	FORMATION	FORMATION	6903 134	11730 33	0,00	62 786,87	62 786,87	0,00
FORMATION	FORMATION	FORMATION	C0317	FORMATION	FORMATION	128975 03	21743 91	0,00	161 716,84	161 716,84	0,00
FORMATION	FORMATION	FORMATION	C0317	FORMATION	FORMATION	1097138 7	16604 13 87	0,00	10 890 503,27	10 890 503,27	0,00
FORMATION	FORMATION	FORMATION	C0314	FORMATION	FORMATION	272925 36	46306 7	0,00	318 699,06	318 699,06	0,00
FORMATION	FORMATION	FORMATION	C0330	FORMATION	FORMATION	200749 42	36273 4	0,00	269 976,62	269 976,62	0,00
FORMATION	FORMATION	FORMATION	C0332	FORMATION	FORMATION	879695 05	149031 31	0,00	1 029 127,28	1 029 127,28	0,00
FORMATION	FORMATION	FORMATION	C0338	FORMATION	FORMATION	19202 91	3499 04	0,00	27 181,81	27 181,81	0,00
FORMATION	FORMATION	FORMATION	C0329	FORMATION	FORMATION	81792 82	15604 71	0,00	140 001,00	140 001,00	0,00
FORMATION	FORMATION	FORMATION	C0339	FORMATION	FORMATION	157600 79	28185 12	0,00	184 345,91	184 345,91	0,00
FORMATION	FORMATION	FORMATION	C0340	FORMATION	FORMATION	11008	1990 56	0,00	13 007,38	13 007,38	0,00
FORMATION	FORMATION	FORMATION	C0357	FORMATION	FORMATION	37422 20	6248 10	0,00	43 080,74	43 080,74	0,00
FORMATION	FORMATION	FORMATION	C0360	FORMATION	FORMATION	822268 43	139602 83	0,00	962 171,06	962 171,06	0,00
FORMATION	FORMATION	FORMATION	C0366	FORMATION	FORMATION	61421 79	9162 17	0,00	61 194 38	61 194 38	0,00
FORMATION	FORMATION	FORMATION	C0371	FORMATION	FORMATION	1029815 24	270905 20	0,00	1 545 884,83	1 545 884,83	0,00
FORMATION	FORMATION	FORMATION	C0371	FORMATION	FORMATION	104232 72	14423 54	0,00	128 898,28	128 898,28	0,00
FORMATION	FORMATION	FORMATION	C0372	FORMATION	FORMATION	128981 44	24227 24	0,00	168 846,86	168 846,86	0,00
FORMATION	FORMATION	FORMATION	C0374	FORMATION	FORMATION	2458 26	4488 36	0,00	20 046,61	20 046,61	0,00
FORMATION	FORMATION	FORMATION	C0374	FORMATION	FORMATION	22749 35	4042 80	0,00	26 291,74	26 291,74	0,00

# ANNEXE 10

**SARL ELECTRO ROYAL**

RTE NATIONAL N°05 EL HAMIZ

N° D'IDENTIFICATION:001916104753682

EDITION\_DU:15/05/2025 12:47

EXERCICE:01/01/24 AU 31/12/24

## BILAN (ACTIF) -copie provisoire

ACTIF	NOTE	2024			2023
		Montants Bruts	Amortissements Provisions et pertes de valeurs	Net	Net
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>					
Ecart d'acquisition-goodwill positif ou négatif					
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Terrainsx					
Bâtiments					
Autres immobilisations corporelles		11 179 370.92	1 180 894.67	9 998 476.25	8 597 843.00
Immobilisations en concession					
<b>Immobilisations encours</b>					
<b>Immobilisations financières</b>					
Titres mis en équivalence					
Autres participations et créances rattachées					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres actifs financiers non courants					
Impôts différés actif					
<b>TOTAL ACTIF NON COURANT</b>		<b>11 179 370.92</b>	<b>1 180 894.67</b>	<b>9 998 476.25</b>	<b>8 597 843.00</b>
<b>ACTIF COURANT</b>					
<b>Stocks et encours</b>		27 674 819.10		27 674 819.10	11 641 900.98
<b>Créances et emplois assimilés</b>					
Clients		28 642 130.72		28 642 130.72	23 988 456.48
Autres débiteurs		373 364.85		373 364.85	253 600.83
Impôts et assimilés		3 157 407.48		3 157 407.48	2 879 450.42
Autres créances et emplois assimilés					
<b>Disponibilités et assimilés</b>					
Placements et autres actifs financiers courants					
Trésorerie		16 708 950.09		16 708 950.09	4 221 418.34
<b>TOTAL ACTIF COURANT</b>		<b>76 556 672.24</b>		<b>76 556 672.24</b>	<b>42 984 827.05</b>
<b>TOTAL GENERAL ACTIF</b>		<b>87 736 043.16</b>	<b>1 180 894.67</b>	<b>86 555 148.49</b>	<b>51 582 670.05</b>

# ANNEXE 11

**SARL ELECTRO ROYAL**  
 RTE NATIONAL N°05 EL HAMIZ  
 N° D'IDENTIFICATION:001916104753682

EDITION\_DU:15/05/2025 12:48  
 EXERCICE:01/01/24 AU 31/12/24

## BILAN (PASSIF) -copie provisoire

	NOTE	2024	2023
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital émis		1 000 000.00	1 000 000.00
Capital non appelé			
Primes et réserves - Réserves consolidées (1)			
Ecart de réévaluationx			
Ecart d'équivalence (1)			
Résultat net - Résultat net part du groupe (1)		10 069 770.45	149 757.52
Autres capitaux propres - Report à nouveau		1 755 233.63	1 605 476.11
<b>Part de la société consolidante (1)</b>			
<b>Part des minoritaires (1)</b>			
<b>TOTAL I</b>		<b>12 825 004.08</b>	<b>2 755 233.63</b>
<b>PASSIFS NON-COURANTS</b>			
Emprunts et dettes financières			
<b>Impôts (différés et provisionnés)</b>			
Autres dettes non courantes			
Provisions et produits constatés d'avance			
<b>TOTAL II</b>			
<b>PASSIFS COURANTS:</b>			
Fournisseurs et comptes rattachés		61 489 074.84	42 819 321.07
Impôts		2 578 198.35	112 981.00
Autres dettes		9 662 871.22	5 895 134.35
Trésorerie passif			
<b>TOTAL III</b>		<b>73 730 144.41</b>	<b>48 827 436.42</b>
<b>TOTAL GENERAL PASSIF (I+II+III)</b>		<b>86 555 148.49</b>	<b>51 582 670.05</b>

(1) A utiliser uniquement pour la présentation d'états financiers consolidés

## ANNEXE 12

EDITION\_DU:15/05/2025 12:48  
EXERCICE:01/01/24 AU 31/12/24

**SARL ELECTRO ROYAL**  
**RTE NATIONAL N°05 EL HAMIZ**  
N° D'IDENTIFICATION:001916104753682

### COMPTE DE RESULTAT/NATURE -copie provisoire

	NOTE	2024	2023
Ventes et produits annexes		130 165 803.26	91 556 600.99
Variation stocks produits finis et en cours			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
<b>I-PRODUCTION DE L'EXERCICE</b>		<b>130 165 803.26</b>	<b>91 556 600.99</b>
Achats consommés		-95 508 372.29	-72 215 552.51
Services extérieurs et autres consommations		-6 833 166.59	-5 601 334.20
<b>II-CONSOMMATION DE L'EXERCICE</b>		<b>-102 341 538.88</b>	<b>-77 816 886.71</b>
<b>III-VALEUR AJOUTEE D'EXPLOITATION (I-II)</b>		<b>27 824 264.38</b>	<b>13 739 714.28</b>
Charges de personnel		-11 356 023.12	-10 913 693.86
Impôts, taxes et versements assimilés		-2 725 772.40	-1 871 722.34
<b>IV-EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>		<b>13 742 468.86</b>	<b>954 298.08</b>
Autres produits opérationnels		48 717.05	
Autres charges opérationnelles		-98 659.88	-18 617.69
Dotations aux amortissements, provisions et pertes de valeurs		-233 279.58	-800 025.34
Reprise sur pertes de valeur et provisions			
<b>V- RESULTAT OPERATIONNEL</b>		<b>13 459 246.45</b>	<b>135 655.05</b>
Produits financiers			
Charges financières			
<b>VI-RESULTAT FINANCIER</b>			
<b>VII-RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOTS ( V+VI)</b>		<b>13 459 246.45</b>	<b>135 655.05</b>
Impôts exigibles sur résultats ordinaires		-3 389 476.00	
Impôts différés ( Variations ) sur résultats ordinaires			
<b>TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>		<b>130 214 520.31</b>	<b>91 556 600.99</b>
<b>TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>		<b>-120 144 749.86</b>	<b>-91 420 945.94</b>
<b>VIII-RESULTAT NET DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>		<b>10 069 770.45</b>	<b>135 655.05</b>
Eléments extraordinaires (produits) (à préciser)			14 102.47
Eléments extraordinaires (charges) (à préciser)			
<b>IX-RESULTAT EXTRAORDINAIRE</b>			<b>14 102.47</b>
<b>X-RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>10 069 770.45</b>	<b>149 757.52</b>

## ANNEXE 13

SARL ELECTRO ROYAL

RTE NATIONAL N°05 EL HAMIZ

N° D'IDENTIFICATION:001916104753682

EDITION\_DU:15/05/2025 12:49  
EXERCICE:01/01/24 AU 31/12/24

## TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE -copie provisoire

	NOTE	2024	2023
<b>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>			
Encaissements reçus des clients		147 104 101.63	67 795 616.70
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		-130 992 277.27	-56 674 253.38
Intérêts et autres frais financiers payés		-59 544.78	-49 488.64
Impôts sur les résultats payés		-35 148 050.00	-1 146 398.89
Flux de trésorerie avant éléments extraordinaires		12 537 474.58	9 925 475.79
Flux de trésorerie lié à des éléments extraordinaires		-49 942.83	-804 540.56
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles (A)</b>		<b>12 487 531.75</b>	<b>9 120 935.23</b>
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement</b>			
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations corporelles ou incorporelles			-9 052 608.09
Encaissements sur cessions d'immobilisations corporelles ou incorporelles			947 615.09
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations financières		-200 000.00	
Encaissements sur cessions d'immobilisations financières		200 000.00	
Intérêts encaissés sur placements financiers			
Dividendes et quote-part de résultats reçus			
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissements (B)</b>			<b>-8 104 993.00</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financements</b>			
Encaissements suite à l'émission d'actions			
Dividendes et autres distributions effectuées			
Encaissements provenant d'emprunts			5 098 663.35
Remboursements d'emprunts ou d'autres dettes assimilées			-1 893 187.24
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités de financement (C)</b>			<b>3 205 476.11</b>
Incidences des variations des taux de change sur liquidités et quasiliquidités			
<b>Variation de trésorerie de la période (A+B+C)</b>		<b>12 487 531.75</b>	<b>4 221 418.34</b>
<b>Trésorerie ou équivalent de trésorerie au début de la période</b>		<b>4 221 418.34</b>	
<b>Trésorerie ou équivalent de trésorerie à la fin de la période</b>		<b>16 708 950.09</b>	<b>4 221 418.34</b>
<b>Variation de la trésorerie de la période</b>		<b>12 487 531.75</b>	<b>4 221 418.34</b>
<b>Rapprochement avec le résultat comptable</b>		<b>2 417 761.30</b>	<b>4 071 660.82</b>

# ANNEXE 14

SARL ELECTRO ROYAL  
RTE national N°05 EL HAMIZ

EDITION DU 15/05/2025  
EXERCICE 01/01/2024 AU 31/12/2024

## TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES -copie provisoire

	Not e	Capital social	Prime émission	Ecart Evaluation	Ecart Réévaluation	Réserves/Rés ultats
<b>Solde au 31 décembre 2022</b>		1000000.00	0.00	0.00	0.00	1605476.00
Changement méthode comptable 2023		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Correction d'erreurs significatives 2023		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Réévaluation des immobilisations 2023		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Profits ou pertes non comptabilisés dans le compte de résultat N-1		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Dividendes payés 2023		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Augmentation de capital 2023		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Résultat net de l'exercice 2023		0.00	0.00	0.00	0.00	149757.00
<b>Solde au 31 décembre 2023</b>		1000000.00	0.00	0.00	0.00	1755233.00
Changement méthode comptable 2024		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Correction d'erreurs significatives 2024		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Réévaluation des immobilisations 2024		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Profits ou pertes non comptabilisés dans le compte de résultat N-1		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Dividendes payés 2024		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Augmentation de capital 2024		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Résultat net de l'exercice 2024						10069770.00
<b>Solde au 31 décembre 2024</b>		1000000.00	0.00	0.00	0.00	11825003.00



**TABLE  
DES  
MATIERES**

## Table des matières

---

Remerciement	
Dédicace	
Liste des abréviations	
Liste des tableaux	
Liste des figures	
Liste des annexes	
Introduction générale .....	01
<b>Chapitre I : Les travaux de fin d'année</b>	
Section 01 : Généralité sur la comptabilité et le SCF .....	06
1.1. Histoire de la comptabilité .....	08
1.2. Histoire de la comptabilité en Algérie .....	11
1.3. Définition de la comptabilité .....	15
1.4. Les objectifs de la comptabilité.....	17
1.5. La digitalisation dans la comptabilité .....	18
1.5.1. Définition du concept .....	18
1.5.2. Le rôle de la digitalisation dans l'entreprise .....	18
1.6. Le système comptable et financière.....	19
1.6.1. Définition de SCF .....	19
1.6.2. Champ d'application .....	20
Section 02 : Les outils des travaux de fin d'année .....	21
2.1. Les travaux de fin d'année.....	21
2.1.1. Définition des travaux de fin d'année .....	21
2.1.2. Rôle des travaux de fin d'année.....	22
2.2. Les notions de base sur les travaux de fin d'année .....	22
2.2.1 Définition de la balance avant inventaire .....	22
2.2.2 Définition de l'inventaire.....	23
2.2.3 Objectifs de l'inventaire .....	24
2.2.4 Déroulement de l'inventaire physique et comptable .....	25
2.2.4.1 L'inventaire extra comptable (physique).....	25
2.2.4.2 L'inventaire comptable.....	35
Section 03 : Les travaux comptables et le défi d'élaboration des travaux fins d'années ....	36
3.1 Les travaux comptables.....	36
3.1.1 Les amortissements.....	36
3.1.1.1 Définition de l'amortissement.....	37
3.1.1.2 Objectif de l'amortissement .....	37
3.1.1.3 La nature des immobilisations amortissables et non amortissables.....	37
3.1.1.4 La base et mode d'amortissement .....	38
3.1.1.4.1 La base d'amortissement.....	38
3.1.1.4.2 Dotation aux amortissements.....	39
3.1.1.4.3 Valeur nette comptable .....	39
3.1.2 Les provision.....	42
3.1.2.1 Définition de la provision .....	42
3.1.3 Les états de rapprochement .....	43
3.1.3.1 Définition de rapprochement bancaire .....	43
3.1.4 La régularisation des achats .....	45

## Table des matières

---

3.1.4.1 Les opérations d'achats .....	45
3.1.4.2 La régularisation des charges et produits.....	46
3.1.4.2.1 La régularisation des charges .....	46
3.1.4.2.2 La régularisation des produits .....	47
3.1.5 Les déclarations fiscaux .....	48
3.1.5.1 Définition du concept .....	48
3.1.5.2 Les déférentes formes de déclarations fiscales en Algérie .....	48
3.2 Les défis d'élaboration des travaux fins d'années .....	53
<b>Chapitre II : Préparation des états financiers</b>	
Section 01 : Les composantes des états financiers .....	55
1.1. Définition et objectif des états financiers .....	55
1.2. Les composantes des états financiers .....	56
Section 02 : Le rôle des états financiers .....	71
2.1 Le bilan .....	71
2.2 Tableau de compte de résultat .....	71
2.3 Tableau des capitaux propres.....	72
2.4 Tableau des flux de trésorerie .....	73
2.5 Annexes .....	74
Section 03 : Les normes qui encadrent l'élaboration des états financiers .....	75
3.1 Les principes fondamentaux des normes IAS/IFRS .....	75
3.1.1 le cadre conceptuel (présentation et objectif) .....	75
3.1.2 les avantages des normes IAS/IFRS .....	76
3.2 les principes comptables adoptés selon les normes IAS/IFRS .....	76
3.3 Application des normes comptables internationales IAS/IFRS .....	77
<b>Chapitre III : Les travaux de fin d'exercice au sein de la Sarl ELECTRO ROYAL</b>	
Section 01 : Présentation de l'organisme d'accueil.....	81
1.1. Définition de l'entreprise ELECTRO ROYAL .....	81
1.2. Origine et évolution de l'entreprise ELECTRO ROYAL .....	82
1.3. Organigramme de la direction de ELECTRO ROYAL .....	83
1.4. Le fonctionnement des structures de la direction de l'ELECTRO ROYAL .....	84
Section 02 : Le déroulement des travaux d'inventaire au sein de la Sarl ELECTRO ROYAL .....	90
2.1 Inventaire physique du patrimoine de l'entreprise .....	90
2.1.1 Inventaire des créances.....	90
2.1.2 Inventaire des dettes .....	92
2.1.3 Inventaire de caisse .....	92
2.2 Les travaux comptables.....	94
2.2.1 Les amortissements.....	94
2.2.2 Les provisions .....	95
2.2.3 Ajustement des charges et produits.....	96
2.2.3.1 Charges constatées d'avance.....	96
2.2.3.2 Produits constatés d'avance .....	97
2.2.4 L'état de rapprochement .....	97
2.2.5 La régularisation des stocks.....	100
2.2.6 Analyses des comptes et reclassement .....	101

## Table des matières

---

2.2.6.1 Les comptes clients et fournisseurs .....	101
2.2.6.2 Les comptes transitoires .....	102
2.2.7 Les déclarations fiscales .....	102
Section 03 : processus d'élaboration des états financiers.....	104
3.1 Le bilan .....	104
3.2 Le compte de résultat.....	107
3.3 Tableau des flux de trésorerie .....	108
3.4 Tableau des capitaux propres.....	110
Conclusion générale .....	113
Bibliographie	
Annexes	
Table des matières	
Résumé	

---

---

## Résumé

---

---

Ce travail a pour but de présenter les travaux de fin d'exercice, qui consistent à effectuer un ensemble d'opération de clôture comptable en vue d'arrêter les comptes de l'exercice et établir les états financiers : bilan, compte de résultat, tableau des flux de trésorerie, état de variation des capitaux propres ainsi que les annexes. Ces opérations permettent non seulement de déterminer le résultat de l'exercice, mais aussi d'évaluer la situation financière réelle de l'entreprise.

La fiabilité de ces travaux dépend étroitement de leur qualité d'exécution. En effet, plus les travaux de fin d'exercice sont rigoureux et conformes aux normes comptables, plus les comptes sont sincères et le contrôle interne et maîtrisé. Cela facilite grandement la prise de décision pour les dirigeants et les autres utilisateurs des états financiers.

Dans ce cadre, nous avons réalisé les travaux d'inventaire au sein de l'entreprise ELECTRO ROYAL, en procédant à la régularisation de diverses opérations : amortissement, provisions, état de rapprochement bancaire, inventaire de caisse, ajustement des charges et produits, la régularisation des stocks. A l'issue de ce travail, nous avons constaté que l'entreprise respecte globalement les principes de l'inventaire, conformément aux normes comptables en vigueur.

**Mots clés : Travaux fins d'années, états financiers, inventaire, régularisation.**

---

---

## Abstract

---

---

The purpose of this work is to present the year-end work, which consists of performing a set of accounting closing operations to finalize the accounts for the year and prepare the financial statements: balance sheet, table of accounts results, cash flow table, statement of changes in equity, and appended tables. These operations not only allow us to determine the year's profit or loss, but also to assess the company's true financial position.

The reliability of this work depends closely on its quality of execution. Indeed, the more rigorous and compliant the year-end work is with accounting standards, the more accurate the accounts will be, and the better internal control will be. This greatly facilitates decision-making for managers and other users of the financial statements.

In this context, we carried out the inventory work at ELECTRO ROYAL, regularizing various operations: depreciation, provisions, bank reconciliation statements, cash inventory, adjustments of expenses and income, and inventory regularization. Following this work, we found that the company generally complies with inventory principles, in accordance with current accounting standards.

**Keywords: year-end work, financial statements, inventory, adjustment.**